

CHARLES LE TÉMÉRAIRE
ET
RENÉ DE LORRAINE

A. Berlet PAR
A. BERLET

Procureur de la République à Mauriac

*Extrait des Mémoires de la Société bourguignonne
de Géographie et d'Histoire, t. VIII et IX.*



DIJON
IMPRIMERIE DARANTIERE
65, RUE CHABOT-CHARNY, 65

—
1892

21 Jan 24 K. H. W.

Dans l'histoire des relations de la Bourgogne et de la Lorraine il n'est point de figure plus intéressante à étudier que les mâles visages de *Charles le Hardy* et de son adversaire lorrain.

L'un a élevé la Bourgogne à un rang extraordinaire de grandeur et de puissance ; il en a rendu l'alliance désirable à tous ses voisins ; il en a fait l'axe de la politique européenne. D'un coup inattendu la mort a détruit son œuvre.

René au contraire eut comme souverain des débuts fort modestes, une situation extrêmement précaire. Tour à tour menacé, puis recherché par la France et par le Téméraire, les craignant tous deux à la fois, il accepta successivement leur protection et sut se rendre indispensable à chacun d'eux. Une bataille heureuse le sortit d'embarras et donna au duché de Lorraine une sécurité qu'il n'avait point connue depuis longtemps.

Le caractère des personnages ne fut pas étranger au dénouement du drame. — Un contempo-

rain de Charles (1) a tracé de lui le croquis suivant, pris en 1473, au prologue de la tragédie dont la Lorraine allait être le théâtre : « Charles étoit alors dans la quarantième année de son âge. Prince vraiment brave, en voici le portrait au naturel. Il avoit la taille petite et nerveuse, le coloris blanc, le visage ovale, les cheveux d'un châtain obscur, les yeux noirs et brillants, l'air majestueux mais un peu farouche, l'esprit vif, le cœur magnanime, l'ambition immense, le courage intrépide et impétueux ; capable des plus grandes conquêtes, il ne lui manquait que de la prudence pour en régler les mesures. Il étoit plein d'esprit pour en former les desseins et de valeur pour les exécuter. C'étoit un des plus puissants monarques de son siècle. »

La fidélité de cette peinture nous est attestée par les actes mêmes de celui que, de son vivant, on nommait déjà *le Hardy* et à qui la postérité

(1) Faret ou Farret (Guillaume), *Histoire de René II*. Le manuscrit de cette histoire, qui ne fut jamais imprimée, est perdu depuis un siècle. Notre citation est empruntée à un ouvrage intitulé : *La guerre de René II contre Charles Hardy*, et dont l'auteur était un cordelier, le P. Aubert Roland. La 1^{re} édition, de 1742 (à Luxembourg), se trouve dans les bibliothèques de Dijon et de Nancy. — L'écrivain du xvi^e siècle a évidemment modernisé l'orthographe et même le style du vieux chroniqueur. — V. aussi, pour le physique et le caractère de Charles, les *Mémoires* de Commynes et d'Olivier de la Marche (*passim*) ; — la *Bibliothèque Lorraine*, de dom Calmet (col. 807, 808) ; — l'*Histoire des Ducs de Bourgogne* de Barante (éd. 1826, t. XI, p. 170) ; — l'*Histoire de la guerre de Lorraine*, de M. Huguenin (Metz, 1837).

conserve le surnom de *Téméraire*; ils nous montrent chez lui une vivacité de conception qui se change en mobilité d'esprit; une richesse d'idées qui nuit à l'exécution de ses projets, une multiplicité de desseins peu compatible avec la poursuite d'un but bien déterminé; une ambition inquiète et irréfléchie; par-dessus tout un immense courage, exclusif de toute prudence. Au point de vue de la physionomie, nous pouvons comparer la description du chroniqueur avec les portraits de l'illustre prince, que renferment les musées de Dijon et de Vienne (1).

Voilà bien le même visage allongé, encadré de cheveux bruns et crépus, les mêmes yeux noirs, cachés sous des sourcils épais et rapprochés (2). Le nez long et pointu, les lèvres et le menton saillants, les plissements d'un front toujours soucieux donnaient au héros bourguignon cet « air majestueux, mais un peu farouche » dont parle notre historien. — Dans l'un de ces tableaux, que garde l'antique palais des ducs de Bourgogne, le regard de Charles est vague, d'une étrangeté qui frappe : en le voyant on comprend mieux Neuss,

(1) V. au sujet du portrait de Vienne (Autriche) la description qu'en a faite M. Chabeuf, ancien président, aujourd'hui vice-président de la *Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 24 juillet 1872.

(2) Cheveux, sourcils et yeux, il les tenait de sa mère, Isabelle de Portugal. Son père et ses ancêtres étaient blonds.

Granson et Morat ; on ne s'étonne plus de l'imprudence finale qui lui coûta la vie.

Tout autre était René II. Jean de Lud nous le dépeint ainsi (1) : « On vit, dit-il, un prince doué de toutes les qualités les plus rares de la nature, d'une taille à la vérité médiocre, mais libre et dégagée, la santé ferme, le tempérament robuste, le port majestueux, la mine héroïque, le tour du visage ovale, le nez aquilin, les yeux bleus pleins de ce noble feu qui découvre et annonce le héros à ceux qui ne le connaissent pas ; les cheveux noirs, la physionomie spirituelle, les manières polies et caressantes, l'esprit galant, orné, l'air affable, populaire, propre à inspirer la confiance, l'amour et le respect. »

L'esquisse est exacte, au moins dans ses traits généraux : le nez très allongé, crochu même, le menton pointu, les yeux vifs et perçants décèlaient l'intelligence et la ruse (2). Pour la valeur guerrière

(1) Jean de Lud, ou plus exactement Jean Lud, secrétaire de René II, est l'auteur d'un *Dialogue*, histoire abrégée du règne de ce prince, écrite en 1498 ou 1499, peut-être en collaboration avec un autre secrétaire de René, Chrétien Simonin. V. Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, col. 605. V. aussi les notices biographiques de Cayon et de la *Société d'archéologie lorraine* dans leurs éditions de Lud. — Ce portrait à la plume a été copié ou plutôt traduit par le P. A. Roland (*op. cit.*, p. 5), il était à l'état de manuscrit au XVIII^e siècle et l'original a été perdu.

(2) Le plus ancien portrait de René II qui ait quelque valeur date de 1600. Il le représente embelli, — comme dans la description de Jean Lud, — couvert de la pourpre romaine et coiffé d'un casque

le comte de Vaudémont était digne de lutter avec le comte de Charollais. Il l'emportait sur son ennemi par l'affabilité; Charles était parfois inabordable, souvent irrité, toujours brusque. Par politique autant que par tempérament, René se montrait accessible à tous, courtois avec la plupart, cordial envers beaucoup. Aussi devaient-ils leur popularité à des causes fort différentes : Le duc de Bourgogne tenait la sienne des services

antique. Toutes les images du prince postérieures à celle-là en sont la reproduction plus ou moins fidèle, toujours idéalisée. Auparavant on ne rencontre guère les traits du libérateur de la Lorraine que dans la *Nancéide* (*Nanceidos*), poème latin de Pierre de Blaru, écrit en 1476 et imprimé pour la première fois à Nancy en 1518 (1). Le profil primitif se retrouve, mais fort atténué, dans le haut-relief qui surmonte le portail du palais ducal à Nancy, et dans la statue qui orne la place Saint-Epvre de la même ville, deux œuvres modernes, d'ailleurs. Cette dernière, la plus belle de toutes et non la moins exacte, est due au ciseau d'un jeune sculpteur nancéien, Mathias Schiff, mort dans l'efflorescence d'un talent qui eût pu le placer au premier rang des artistes français. — Nous devons la plupart de ces renseignements iconographiques aux obligeantes recherches de notre ami. M. N. Pierson, ancien directeur du *Progrès de l'Est*, qui, ayant quitté le journalisme, s'est voué, pour le plus grand profit de la Lorraine, aux études littéraires et historiques.

(1) Il nous paraît utile de donner quelques renseignements sur la *Nancéide*, à laquelle nous aurons occasion de recourir plus d'une fois. Son sujet est la lutte entre les deux princes rivaux; son but, l'exaltation des vertus de René II, de la fidélité et du courage des Lorrains. Un philologue très érudit, Ferdinand Schütz, en a donné une traduction en vers français, publiée en 1890 (Nancy, Grimblot, éditeur). Le manuscrit original est conservé au *Musée lorrain* (palais ducal de Nancy) et la première édition à la bibliothèque de Nancy. M. Collignon, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, vient de soutenir en Sorbonne une remarquable thèse, historique et philologique, sur cette épopée.

que sa maison et lui-même avaient rendus à leur patrie ; celle du Lorrain était accordée à son caractère. — Deux qualités leur valaient une même estime : leur bravoure et leur diplomatie. Ils ne devaient point tarder à en faire usage l'un contre l'autre. La Lorraine coupait en deux tronçons les possessions bourguignonnes. Le dernier rêve du Téméraire fut de les réunir et de transporter à Nancy le siège de son gouvernement. — Ayant libre passage à travers le territoire lorrain, il aurait pu faire mouvoir ses armées tout le long de la frontière française ou allemande et les porter rapidement sur les points laissés sans défense par les troupes de Louis XI ou de Frédéric III. L'administration intérieure de ses états eût été également facilitée par cette réunion des Pays-Bas au duché de Bourgogne. Enfin son ardeur de conquête se fût satisfaite ainsi, et il eût vidé définitivement sa querelle avec le roi de France, qui n'aurait pu demeurer spectateur impassible d'une annexion aussi menaçante pour l'avenir de son pays.

CHAPITRE PREMIER

NÉGOCIATIONS DE LA LORRAINE AVEC LA FRANCE ET LA
BOURGOGNE. — TRAITÉS DE JOINVILLE (27 août 1473)
ET DE NANCY (novembre 1473).

C'est dans ces circonstances critiques, où l'indépendance de la Lorraine était menacée, que, le 2 août 1473, René de Vaudémont, petit-fils « du bon roi René » d'Anjou, son parrain, fut appelé par le Conseil de régence (1) à succéder au duc Nicolas de Lorraine, mort sans enfant. Louis XI résolut de mettre à profit ce changement de souverains pour amener en sa faveur une modification de la politique lorraine : Nicolas, blessé des procédés outrageants du roi de France (2), était

(1) V. sur son élection la *Chronique de Lorraine* (dans Calmet, t. III, *preuves*, col. 47, 48) ; — D. Calmet, *Histoire de Lorraine* (t. II, l. 30, col. 1005 à 1008) et *Abrégé* de cette histoire (Nancy, 1734, p. 153 et 154) ; — A. Roland, *op. cit.*, p. 20 et Digot, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 218 à 225 (édit. de 1856).

(2) On se rappelle que Louis XI, non content de refuser au duc Nicolas tout secours en troupes ou en argent, avait marié sa fiancée Anne au duc de Bretagne.

devenu son irréconciliable ennemi, et, par suite, l'allié du duc de Bourgogne. Joignant son armée à celle du Téméraire, il avait envahi la Picardie; puis, ayant échoué devant Beauvais, défendu par Jeanne Hachette, il était entré en Normandie, avait pris nombre de places et ravagé tout le pays de Caux (1472). Instruit par cette cruelle expérience, Louis se hâta d'envoyer à René deux plénipotentiaires, l'un de ses conseillers privés, Marrazin, et son chambellan, Jean de Paris, pour lui exposer les avantages de son alliance et le persuader de la conclure (août 1473).

Leur succès était assuré d'avance. Non seulement le jeune prince (1) avait de graves raisons d'accepter l'amitié des Français, mais il gardait contre Charles un ressentiment profond. A la mort de Nicolas, il avait été fait prisonnier par un capitaine allemand à la solde du Téméraire et n'avait recouvré la liberté qu'à la suite d'un échange fait entre lui et un otage, neveu de l'empereur Frédéric (2). Dans cette occasion même, il avait contracté une dette de reconnaissance envers Louis XI, ce dernier n'ayant ordonné la capture du prince allemand qu'en vue de la délivrance du futur duc de Lorraine. Dès avant cette

(1) René avait alors 22 ans.

(2) Voir Jean de Troyes, *Livre des faits advenues au temps...* (de Louis XI), année 1473; — D. Calmet, *Histoire et Abrégé cités*, *ead. loco*.

époque Louis avait donc résolu de s'attacher René. — Ses offres furent acceptées : les diplomates lorrains, Charles de Beauvau, Achille, bâtard de Beauvau, et Nicolas Martin, Melin ou Merlin, bourgeois de Bar-le-Duc, négocièrent avec Marrazin et Jean de Paris, dans la ville de Neufchâteau, un traité d'alliance offensive et défensive, que René signa au château de Joinville, le 27 août 1473 (1).

Quelque soin que l'on prit de cacher ce pacte, les agents secrets que le duc de Bourgogne entretenait à la cour de Lorraine en eurent bientôt connaissance ; mais lui feignit de l'ignorer : il attendait, pour se venger de René II, une occasion qu'il résolut, d'ailleurs, de faire naître. — Dans un manifeste sentimental, il publia que, « depuis la mort de ses père et mère, un enchaînement de guerres où il s'était trouvé contre ses voisins lui avaient fait oublier ce qu'un enfant doit à la mémoire de ses parents. » Il ajoutait « qu'il voulait rendre les derniers devoirs aux corps de son père, Philippe le Bon, et de sa mère, Isabelle de Portugal, qui avaient été mis en dépôt, l'un dans l'église Saint-Donat, de Bruges et l'autre dans celle de Gonnaut ; qu'il avait dessein de les conduire en

(1) V. sur ces négociations le *Dialogue* de Jean Lud ; — les *Mémoires* de Bar, cités par Chevrier (*Histoire de Lorraine*, dont un des rares exemplaires qui subsistent se trouve à la bibliothèque de Nancy) ; — A. Roland, *op. cit.*

Bourgogne dans le tombeau de ses ancêtres (1). »

Faisant charger les deux cercueils sur des chars couverts de velours noir, dont il confia la garde à Ravestein et à Jacques de Saint-Pol (2), il se mit à la tête du funèbre convoi et partit des Flandres pour Luxembourg et Metz. En quittant cette dernière ville, il envoya un messenger à Nancy, pour prévenir le duc de Lorraine qu'il avait l'intention de traverser son duché, afin de gagner directement Dijon, où ses parents devaient être inhumés. Sans attendre la réponse, il poursuivit sa route, et le 15 novembre 1473, il couchait à

(1) *La guerre de René contre Charles Hardy*, par A. Roland (p. 24). Les instructions données par le Téméraire pour le transfert du corps de ses parents ont été reproduites et, malheureusement aussi, arrangées dans cet ouvrage, auquel nous avons dû les emprunter, n'en ayant trouvé le texte original dans aucune bibliothèque, ni dans aucun dépôt d'archives.

(2) Jacques de Luxembourg, seigneur de Richebourg, frère du connétable de Saint-Pol. — V. le détail des cérémonies funèbres dans Olivier de la Marche (*Mémoires*, l. I, ch. xxxvii). V. aussi les notes de MM. Beaune et d'Arbaumont sur ces *Mémoires* (éd. de la Société de l'histoire de France, Paris, Renouard, 1885, p. 57 à 64) ; — Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, l. XXI, ch. Lxxv, p. 420-424 ; — André Favyn, *Théâtre d'honneur de la Chevalerie*, p. 938. — Sur le sort des restes de Philippe le Bon, voir l'intéressante monographie de M. Ernest-Léon Lory, ancien avoué au tribunal de Dijon, publiée dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or* (t. VII, p. 215 et suiv.) et tirée à part en 1869 (Dijon, Jobard, éd.) sous ce titre : « *Les Obsèques de Philippe le Bon, duc de Bourgogne mort à Bruges en 1467*. V. sur les cérémonies de 1467 le ms. B. 310, des Archives de la Côte-d'Or, dont le texte entier a été reproduit par M. Lory dans l'ouvrage précité.

Frouard (1). Averti de son approche, René, le lendemain même, sortit de Nancy à la tête de sa noblesse et alla le recevoir à Champigneulle, bourg placé entre cette ville et Frouard. Ils affectèrent vis-à-vis l'un de l'autre une cordialité de surface et entrèrent côte à côte dans la capitale des états lorrains, au bruit « d'une triple décharge du canon (2). »

A peine arrivé, Charles mit tout en œuvre pour changer les dispositions de celui qu'il savait être l'allié du roi de France. Il ne ménagea ni les protestations de sympathie, ni les feintes expansions d'une franchise apparente. Il exposa ses vastes projets : l'extension de ses états et leur constitution en royaume indépendant. « Il vanta ensuite les avantages de son alliance, sa bonne foi, sa droiture, et enfin offrit au duc d'entrer dans une étroite alliance avec lui et de l'associer aux fruits de ses victoires (3). »

Cette proposition ne laissa pas d'embarrasser René : il ne pouvait être à la fois l'allié de la France et de la Bourgogne. Or il était lié à celle-là par le traité de Joinville, qu'il lui était impossible de dénoncer sans s'exposer à une guerre immédiate.

(1) Gros bourg situé à 10^{km} au N.-O. de Nancy, au confluent de la Moselle et de la Meurthe.

(2) V *Chronique de Lorraine* (D. Dalmet, *preuves* du t. III, col. 49 et 50).

(3) A. Roland, *op. cit.*, p. 23.

Le Téméraire « voyoit que René ne hésitoit à entrer en alliance avec lui que parce que il craignait le roi ; il se persuadoit que ce qui l'empêchoit de contracter n'étoit pas la crainte d'être infidèle à sa parole, mais plutôt l'appréhension de s'attirer la haine de Louis XI et d'être un jour la victime de sa vengeance (1). »

Pour triompher des hésitations de René, il utilisa l'influence des gentilshommes lorrains « qui avoient seu et approuvé l'attachement du duc Nicolas à la maison de Bourgogne. » Bientôt la majorité du conseil ducal se prononça en faveur de l'alliance bourguignonne, dont la cause fut, dès lors, gagnée auprès de Charles. Il est permis de croire que le principal motif de sa détermination fut l'énorme puissance des armées du Téméraire. — Par la convention intervenue entre eux ils se promirent une aide mutuelle « envers tous et contre tous » et s'engagèrent « à partager les pertes et les profits de la guerre ». Une clause formelle obligeait le duc de Lorraine à donner libre passage aux troupes de son allié « et à leur fournir l'étape » contre paiement des frais. Une autre livrait au duc de Bourgogne, à titre de garanties territoriales, les quatre places fortes d'Epinal, Neufchâteau, Preny et Darney, « avec pouvoir d'y établir garnison, d'y nommer les

(1) A. Roland, *op. cit.*, p. 26, 27.

gouverneurs et de leur faire prêter serment de fidélité (1). »

Ces stipulations humiliantes pour la Lorraine avaient été accordées par elle dans l'espoir de s'attacher par l'intérêt leur bénéficiaire : ce calcul fut rapidement déjoué.

Aussitôt après la conclusion du traité, des garnisons bourguignonnes avaient été placées dans les quatre villes remises en gage et Charles avait nommé le rhingrave Charles de Salm, sire de Brandebourg, gouverneur d'Epinal, André d'Haraucourt, gouverneur de Darney, le bâtard de Calabre, gouverneur de Preny, Régnier de Mansel, chambellan du duc de Bourgogne, et Antoine Girard, doyen de Péronne, conseiller et Maître des requêtes de son hôtel, furent, en vertu de ce même pacte, chargés de recevoir le serment

(1) *Item opus*; — *Dialogue de Jean Lud*; — D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. IV, l. XXI, p. 420; — D. Calmet, *Histoire de Lorraine et Abrégé*, p. 155, 156. — La *Chronique de Lorraine* donne de curieux détails sur l'entrevue des deux ducs (D. Calmet, *preuves* du t. III, col. 59). Elle rend compte en ces termes de son résultat : « Le duc René alliance avec luy print, pour estre en Lorraine bien asseuré; li duc Charles luy promet que contre roy, duc et altres... de luy seroit deffendu de toute sa puissance. Pour plus grande seuretez, li duc René, par desliberation de son Conseil, luy mit trois places de Lorraine en main, sçavoir Espinal, Darney et Preny. Pour Espinal, li duc Charles mit capitaine li Rheingraff, au chastel seulement; pour Darney, Monsieur de Brandebourg et pour Preny, le bastard de Calabre... Li duc Charles gracieusement de Nancy se despartit, comme bon amy au duc René. »

de fidélité des quatre gouverneurs et leur firent jurer « de ne reconnaître et ne recevoir désormais d'autre ordre que de la cour de Bourgogne. »

L'exécution du traité suscita en Lorraine un mécontentement général : non seulement on y supportait avec peine une hégémonie étrangère, mais on ne tarda pas à éprouver une violente irritation contre la soldatesque bourguignonne : composée de mercenaires comme la plupart des armées du moyen âge, elle traitait amis et ennemis, en pleine paix, comme on ne traite pas aujourd'hui des vaincus. Elle rançonnait les habitants du pays comme si elle l'avait conquis, ne payait jamais ses dépenses, et se livrait à des excès de toute nature (1).

René s'aperçut trop tard des graves inconvénients de son humiliation. Il ne pouvait redresser la tête, sans s'exposer à de nouvelles rigueurs : s'étant aliéné la France par la violation du traité de Joinville, il n'avait de secours à attendre que d'un événement imprévu. Cet événement fut la rupture qui survint entre l'Alsace, les Suisses et Charles le Hardy.

(1) « Les gens des villaiges leurs biens es esglises enfermoient..., (les Bourguignons) les esglises rompoient, des biens tous les meilleurs prenoient; leurs hostes battoient; femmes et filles n'esparagnoient quand avoir les pouvoient. Li duc René de jour en jour les pauvres gens à reclamation (réclamation) venoient, disant : « Monsire, ayez de nous pitié. Les Bourgongnons nous font du mal assez (*Chronique de Lorraine*, D. Calmet, t. III, *preuves*, col. 52). »

CHAPITRE II

INSURRECTION D'ALSACE, PROCÈS ET MORT DE PIERRE DE HAGENBACH (4 février-9 mai 1474).

Depuis cinq ans les Bâlois étaient en butte aux incursions et aux vexations du « grand-bailli » Pierre de Hagenbach, qui gouvernait le comté de Ferrette et le landgraviat de la Haute Alsace au nom du duc de Bourgogne. Ces territoires avaient été vendus au Téméraire par l'archiduc Sigismond d'Autriche au prix de 50.000 florins d'or. Le traité de Saint-Omer, en vertu duquel avait été opérée cette aliénation, décidait, en outre, que, pour parvenir au « réachapt », il serait nécessaire de rembourser au gouvernement bourguignon toutes les dépenses par lui faites au profit du landgraviat (1). Les Cantons suisses, dans

(1) Les documents originaux permettent de fixer à 106,400 florins les sommes qui auraient dû être payées à la Bourgogne pour en obtenir le rachat des territoires cédés. — V. à ce sujet l'intéressante histoire de *Pierre de Hagenbach*, publiée en 1890 par M. Nerlinger dans les *Annales de l'Est* (notamment p. 422 et suiv.)

une diète réunie à Lucerne, le 4 février 1474, proposèrent à Sigismond de se liguier avec lui et avec la France contre la puissance bourguignonne. Pour prix de leur concours, ils lui demandaient de s'engager à racheter la Haute-Alsace. Des négociations furent aussitôt entreprises avec l'archiduc par l'intermédiaire des envoyés de Louis XI, dont on retrouve l'habile impulsion dans toutes les ligues formées contre le Téméraire. Grâce aux agents français, le prieur Jost de Silinen et le comte Jean d'Eberstein, une somme de 80.000 florins fut prêtée à Sigismond par les villes d'Alsace, désireuses, elles aussi, de secouer le joug d'Hagenbach (1).

Ce traité, connu sous le nom de « convention perpétuelle (*Ewige Richtung*) », fut accueilli avec des transports d'allégresse par l'Alsace, la Souabe et la Suisse. Les Bâlois mirent toutes leurs cloches en branle et allumèrent des feux de joie (2). Toutes les places fortes du Sundgau prirent les armes contre le grand-bailli, à l'exception de Brisach. S'étant présenté devant Thann, puis devant Ensisheim, à la tête de mercenaires lombards,

(1) De Mandrot, *Relations de Charles VII et de Louis XI avec les cantons suisses*, p. 418, 419; — Daguet, *Histoire de la Confédération suisse*, I, p. 347.

(2) Ils levaient les yeux et les mains vers le ciel, « *laudantes Deum et pregaudio lacrimantes, ut tota patria a tyrannica rabie liberaretur* » (Knebel, *Chronique*, p. 69).

wallons et picards, il n'y fût reçu que seul, sans escorte, et dans cette dernière ville il subit l'humiliation de voir une bannière autrichienne portée par la noblesse locale. C'était un acte de rébellion ouverte contre l'autorité bourguignonne (1).

S'étant retiré à Brisach, le « bourreau de Ferrette » commit l'imprudence de remplacer dans ses quartiers la garnison alsacienne par les soudards qu'il avait amenés derrière lui : par cette mesure il mécontenta les habitants et les soldats du pays, qui, d'un commun accord, fomentèrent une révolte. Un ordre du bailli leur en donna l'occasion : le dimanche de Pâques (10 avril 1474), il fit annoncer en chaire dans les églises, et dans les rues au son du tambour, que le lendemain « tous, hommes et femmes, vieillards et enfants, nobles et roturiers, devaient sortir de la ville et élever des retranchements » (2).

Dans la soirée Jean de Montaigu arriva porteur d'une mission de Charles le Téméraire encourageant Hagenbach à tenir tête aux insurgés et lui promettant, s'il en était besoin, de venir personnellement à son secours. Le bailli convoqua aussitôt devant sa maison les troupes alsaciennes

(1) Knebel, *op. cit.*, *loco cit.* V. pour toute l'histoire de l'insurrection alsacienne l'ouvrage déjà cité de M. Nerlinger (V. *supra*).

(2) Nerlinger, p. 427. — V. pour la plupart des faits intéressant le soulèvement des villes alsaciennes la *Reimchronik*, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque de Bâle.

pour leur donner lecture de cette lettre. Au lieu d'en être épouvantées, comme il s'y attendait, elles réclamèrent avec violence le paiement de leur solde arriérée. Il cherche d'abord à les calmer ; puis, perdant patience, il leur ordonne de déposer leurs cuirasses. Elles refusent en termes outrageants. Il les insulte à son tour et les menace de châtimens exemplaires. Les soldats s'élancent pour le frapper, et il n'a que le temps de se réfugier chez lui, protégé dans sa retraite par les chefs des révoltés. Ceux-ci tournent alors leur colère contre la nouvelle garnison amenée par Hagenbach : Lombards, Wallons, Picards sont surpris dans leurs logements et faits prisonniers. Un seul reçoit des blessures sérieuses(1). On exige du grand-bailli qu'il leur ordonne de quitter la ville. Non contents de cette concession, des soldats ivres pénètrent dans sa demeure, l'en arrachent et ne l'y laissent rentrer que sur la promesse faite par les nobles présents de l'y garder à vue (2).

Telle était la terreur qu'il inspirait que les villes de Bâle, de Neuenbourg, de Fribourg, de Colmar, et l'évêque de Strasbourg offrirent des renforts aux habitants de Brisach. Ils ne furent pas acceptés, mais une rançon de 14,000 florins, proposée

(1) *Reimchronik*, chap. 125.

(2) Nerlinger, p. 430 à 432.

par Hagenbach, fut également refusée : on redoutait la vengeance qu'il chercherait à exercer, s'il redevenait libre. S'étant ainsi délivré de la tyrannie du landgrave, Brisach rétablit dans leurs fonctions le bourgmestre Stæhelin et le conseil de ville qu'il avait destitués. Mais tenant à prouver au duc de Bourgogne que leur soulèvement n'était pas dirigé contre lui, les citoyens de la ville affranchie prêtèrent un serment solennel de fidélité ; puis ils envoyèrent à Charles des députés ayant pour mission de justifier leurs actes. Il les accueillit sans leur témoigner de ressentiment ; mais il exigea la mise en liberté de son lieutenant : aimant beaucoup Hagenbach, il désirait le mettre en sécurité avant de soumettre les insurgés d'Alsace. Il promit en outre de juger les méfaits reprochés à son bailli et de prononcer contre lui une sévère condamnation (1).

Il ne put le sauver : Jean Werner de Pforr, nommé prévôt de Brisach par le grand-bailli, fut mis à la question comme complice de ses crimes (15 avril). Il fit tous les aveux qu'on lui demanda. Les magistrats locaux ne mirent pas en doute la sincérité de déclarations arrachées par la torture et considérèrent que Hagenbach était coupable de tous les forfaits qui lui étaient imputés. Ils le firent emprisonner dans une tour et enchaîner

(1) *Reimchronik*, ch. 129 et 130.

étroitement par les pieds et par les mains (1).

Sigismond d'Autriche le remplaça comme grand bailli par Hermann d'Eptingen et envoya le nouveau fonctionnaire prendre possession de ses villes à la tête de 200 chevaux (20 avril).

Toutes ouvrirent leurs portes aux troupes autrichiennes. Une seule résista : c'était Thann, dont le château était occupé par le gendre de Pierre de Hagenbach, Antoine de Montreux : cette citadelle ne se rendit que menacée d'un bombardement. La rupture était complète entre l'Autriche et la Bourgogne. Le 30, l'archiduc fit son entrée dans Brisach, où s'instruisait le procès de l'ex-bailli (2). Hagenbach, s'étant renfermé dans un mutisme absolu lors des interrogatoires, subit l'estrapade le 4 mai : il ne consentit à répondre aux questions qui lui étaient posées qu'à la quatrième reprise de cet horrible supplice, et ses réponses n'apprirent à ses juges rien qu'ils ne connussent déjà. Il affirma n'avoir agi en toute circonstance que conformément aux ordres de son maître, le duc de Bourgogne (3).

Aucun de ses actes n'était, d'ailleurs, de nature à entraîner la peine de mort, puisque tous avaient

(1) *Reimchronik*, ch. 129.

(2) C'est en effet, à Brisach et non à Bâle, comme le croyait Commines (l. IV, ch. II), que l'instruction fut faite et le jugement prononcé.

(3) *Reimchronik*, ch. 136.

été accomplis dans les limites de pouvoirs à peu près illimités. C'est ce que soutint son défenseur, Jean Irmi, bourgeois de Bâle, devant le tribunal, composé de délégués des Cantons helvétiques et des villes alsaciennes (9 mai 1474). L'avocat de l'accusé démontra que les seules actions arbitraires dont il pût être convaincu lui avaient été formellement commandées par le duc de Bourgogne. Il fut cependant déclaré coupable de meurtre, de parjure et de viol : Pour toute grâce il sollicita d'avoir la tête tranchée. Cette faveur lui fut accordée. L'exécution eut lieu immédiatement. En marchant au supplice, la tête haute, il demandait « à la foule recueillie et silencieuse qui se pressait dans les rues » (1) de lui pardonner le tort qu'il avait fait à autrui et de prier Dieu pour lui.

(1) *Reimchronik*, ch. 439. — V. sur les événements relatés dans ce chapitre : *Archives de Fribourg*, t. II, 2^e partie; — Knebel, *Chronique*; — de Ring, *Révolte des provinces autrichiennes du Rhin contre Charles le Téméraire* (Gand, 1844); — Thomas Basin, *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI* (édition Quicherat), II, 332; — Foster-Kirk, *Histoire de Charles le Téméraire*, traduction Flor O'Squarr, III; — Michelet, *Histoire de France*, VI, 1860; — Daguët, *Histoire de la Confédération suisse*, I, 348; — Nerlinger, *Pierre de Hagenbach (Annales de l'Est*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, janvier 1894, p. 62-77).

CHAPITRE III

RETOUR DE LA LORRAINE A L'ALLIANCE FRANÇAISE. TRAITÉ DE CHARTRES (15 août 1474).

Tandis que les événements d'Alsace mettaient fin à sa suzeraineté dans le landgraviat, Charles le Téméraire était retenu dans les Pays-Bas par les préparatifs d'une expédition dirigée contre la ville de Neuss et contre l'électorat de Cologne. Il lui fut donc impossible de porter secours à son fidèle serviteur et même de venger sa mort (1).

(1) Toutefois, il exerça immédiatement différentes représailles en attendant qu'il lui fût loisible de reprendre l'Alsace. Il publia une proclamation interdisant tout rapport et tout commerce entre ses sujets et ceux des alliés et frappant de confiscation les marchandises et propriétés de ces derniers, qui seraient trouvées dans ses domaines (V. Gachard, note sur Barante, t. II, p. 422). Il donna ensuite aux 18,000 ou 20,000 hommes qui gardaient la frontière de Franche-Comté l'ordre de ravager l'Alsace. A leur tête il plaça Etienne de Hagenbach, frère du défunt. Aussi, pendant l'été et l'automne de 1474, les campagnes alsaciennes furent-elles en proie aux excès d'une soldatesque effrénée, qui détruisait les récoltes, brûlait les villages, en tuait les habitants et emmenait les enfants pour les vendre comme esclaves (Strobel, B, III; — *Archiv-Chronik, dans le Code historique et diplomatique*, t. I, p. 192; —

Ses ennemis, d'ailleurs, par leur forte union, rendaient cette vengeance incertaine. Non seulement Sigismond s'alliait aux Suisses et aux villes d'Alsace, mais il était assuré de l'appui du roi de France, promoteur de cette coalition, et il négociait avec le duc de Lorraine. Il envoyait à René II Ferry de Mansternel pour l'inviter à entrer dans la ligne des adversaires de Charles le Hardy et à interdire aux troupes de ce dernier l'accès du territoire lorrain. A cette prière il joignait la menace d'une invasion prochaine en cas de refus (1). De son côté Louis XI, qui déjà s'était emparé de l'Anjou et du Barrois (2), sommait René d'exécuter le traité de Joinville et de rompre ouvertement avec le Téméraire.

Le duc de Lorraine était ainsi placé dans une cruelle alternative : ou manquer aux engagements par lui pris envers son puissant voisin de Bourgogne et s'exposer à son ressentiment, qu'on ne bravait jamais en vain, ou inaccomplir les obli-

Foster-Kirk, *op. cit.*, III, p. 323, 324). Enfin le duc s'empara de la personne et des biens du comte de Montbéliard, Henri de Wurtemberg, qui, élevé à la Cour de Bourgogne, en était devenu l'ennemi et avait servi de négociateur entre Sigismond d'Autriche et Louis XI (V. de Barante, t. X, p. 499 à 204 de l'édition de 1826 ; — Foster Kirk, *loco cit.* ; — leur récit est principalement tiré des *Mémoires d'O. de la Marche*, l. II, ch. v).

(1) Jean Lud, *Dialogue*, p. 49.

(2) Ces pays appartenaient au roi de Sicile, René I^{er}, l'aïeul et le parrain de René II.

gations contractées envers son ancien protecteur Louis XI et mettre son faible Etat en danger d'être broyé entre la France et l'Allemagne. Ce péril était plus imminent que la vengeance du Téméraire. D'ailleurs, Charles, en ne réfrénant point les excès des garnisons qu'il avait placées en Lorraine, s'était aliéné ce pays. Toutefois le conseil ducal de Nancy hésitait entre les deux partis à prendre, quand l'empereur Frédéric III adressa au duc de Lorraine une sommation formelle de se joindre à lui dans la ligue formée par l'Autriche, la France, les Cantons Suisses, les villes d'Alsace, et à laquelle avaient adhéré les trois électeurs de Trèves, de Mayence et de Brandebourg. Cette intervention fut décisive. René envoya Jean Wuisse au duc Charles pour le prier de mettre fin aux déprédations commises par ses troupes en Lorraine et de réparer les dommages qu'elles avaient causés. Charles entra en colère et renvoya Wuisse en refusant toute réparation.

Il était alors occupé au siège de Neuss, place très forte bâtie sur la rive gauche du Rhin, en amont de Dusseldorf. L'électeur de Cologne, qui était alors Robert de Bavière, frère du comte Palatin, l'allié de Charles, avait appelé ce dernier à son secours, le chapitre, la noblesse et le peuple s'étant révoltés contre les prodigalités de l'archevêque. Le duc était accouru à la tête de 50.000 hommes et avait attaqué Neuss. Il le fut bientôt

lui-même par les forces réunies de l'empereur, de la Saxe, du Brandebourg, de Mayence et de Trèves. Il les tint en échec et poursuivit le siège (1).

Sur ces entrefaites Louis XI, voulant rendre irrémédiable la rupture entre la Lorraine et la Bourgogne, dépêcha au duc René le sire Thiéry de Lenoncourt, bailli de Vitry, avec ordre de solliciter le renouvellement officiel du traité de Joinville. L'envoyé du roi de France fut accueilli avec empressement, et René chargea Gérard de Ligniville, Charles de Beauveau et Jean de Lud (2) de se rendre immédiatement à Chartres où se trouvait alors la cour de France. Louis XI les accueillit en manifestant une indignation, vraie ou feinte, contre leur mandant. Ils prirent la défense de leur maître, et le roi, se radoucissant,

(1) V. sur ce siège le *Dialogue* de Lud, p. 48, — les *Mémoires* de la Marche, l. II, ch. III : — Jean de Troyes, *op. cit.*, années 1474 et 1475 ; — les *Mémoires* de Molinet ; — ceux de Commines, l. IV, ch. I et II ; — les *Chroniques* allemandes d'Heuterus, de Meyer, de Specklin, etc. ; — D. Calmet, *op. cit.*, l. XXX, ch. VI, col. 1011 et 1012 ; — D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. IV, p. 439 ; — de Barante, *op. cit.*, t. X (édition de 1826) ; — von Groote, *des Stadt-Secretarius Wierstaat Reimchronik der Stadt-Neuss*, etc., Kœln, 1853 ; — Gingins la Sarra, *dépêches des ambassadeurs milanais pendant les campagnes de Charles le Téméraire*, t. I, Paris, 1858 ; — Joseph Garnier, *Correspondance de la mairie de Dijon*, extraite des archives de cette ville, t. I, p. 456, Dijon, 1868 ; — Henri Stein, *Olivier de la Marche*, Bruxelles et Paris, 1888.

(2) V. sur Jean de Lud, la note de la page 6.

désigna son chambellan Louis de Marrazin et son conseiller Jean de Paris comme négociateurs du nouveau traité. Cet acte fut signé le 15 août 1474. Par une clause formelle René II s'engageait à ne plus accepter l'alliance de la Bourgogne. Il promettait en outre « de servir, honorer, aider et secourir le roi de sa personne, de ses serviteurs, officiers et subjects et de toute sa puissance à l'encontre du duc de Bourgoigne et de tous ses autres ennemis, adversaires et désobeissans. »

Le roi de son côté s'obligeait à défendre René, la Lorraine et les terres qu'il possédait en France « contre les entreprises du duc Charles » et à ne conclure « aucune paix ni trêve » dans laquelle son allié ne serait pas compris. Ce pacte fut consacré par des serments solennels que prêtèrent le duc de Lorraine et sa mère entre les mains des diplomates français (1).

(1) *Archives nationales*, KK, 4127, f° 46; — Dom Calmet, t. III, *preuves*, col. 270, 271 et 675; — Seguiet, vol. 66, n° 472, p. 259, (reproduit par Calmet, *loco cit.*, col. 675); — D. Calmet, t. II, l. XXX, ch. v, col. 4040, 4044; — A. Roland, *op. cit.*, p. 37 à 54; — de Barante, *op. cit.*, t. X (édition de 1826); — Digot, *op. cit.*, p. 238 à 242.

CHAPITRE IV

DÉFI JETÉ PAR RENÉ A CHARLES (10 mai 1475). — MANIFESTE DU DUC DE BOURGOGNE (3 juillet 1475).

Aussitôt le traité de Chartres conclu, René II entra en campagne contre le Téméraire. Il marcha d'abord à la conquête des villes remises en gage au duc de Bourgogne. S'étant présenté devant Neufchâteau, il somma le Rhingrave de se rendre et, sur son refus, donna l'assaut à la ville qui fut prise. Un détachement, commandé par Gérard d'Avillers, emportait presque en même temps la forteresse de Preny.

Charles ne pouvait secourir ses garnisons de Lorraine ; la résistance des défenseurs de Neuss continuait, opiniâtre, et il persistait à vouloir prendre cette place (1). Sur ces entrefaites, René d'Anjou, craignant que Louis XI, déjà maître de

(1) V. sur ce siège la note de la page 27.

Bar-le-Duc (1), n'eût dessein de conserver le Barrois, en confia la garde à son petit-fils, le duc de Lorraine (2), qui en prit possession sans tarder. Par une commission du 13 octobre 1474, ce dernier donna mandat à Jean, comte de Salm, maréchal de Lorraine, et à Philippe de Frenel d'établir des gouverneurs et des magistrats dans toutes les villes que lui confiait son aïeul. En même temps, il plaçait Briey sous le commandement de Gérard d'Avillers, Clermont en Argonne sous celui de Thierry des Armoises, Etain sous l'autorité de Jacques Wuisse, seigneur de Ranzière, capitaine des gardes. Il commettait à la défense de Saint-Mihiel et de son château le seigneur Philippe de Frenel; il nommait le comte de Salm gouverneur de Bar. De grands travaux furent faits dans toutes ces places pour les mettre en état de résister à l'attaque imminente des Bourguignons. Des approvisionnements considérables y furent emmagasinés (3). Ces préparatifs de dé-

(1) V. sur les événements du Barrois, outre les histoires de Lorraine déjà citées, l'*Histoire de Commercy*, de Dumont.

(2) Il le lui avait déjà légué par un testament rédigé à Marseille et daté du 22 juillet 1474 (*Archives nationales*, J., 932, n° 44; — D. Calmet, t. III, *preuves*, col. DCLXXVI).

(3) Registre des *lettres communes et diverses* des anciennes archives du duché de Lorraine (*Archives de Meurthe-et-Moselle*, B. 447), folio 25; — registre des ordonnances de René II (même dépôt).

Le duc de Lorraine eut, en outre, soin de fortifier son alliance avec Frédéric III par un traité formel, signé le 17 mai 1475 (D. Calmet, t. II, l. XXX, col. 4043 et 4044).

fense ne furent nullement contrariés par le duc de Bourgogne qui persistait à investir Neuss, rendu invincible tant par ses marais que par le courage de sa garnison et l'héroïsme de ses habitants. Ce fut devant cette ville que René II lui fit signifier une déclaration de guerre, telle que l'usage en existait alors (1). Le 10 mai 1475, un héraut d'armes, « revêtu des ornements de sa charge » et précédé de trompettes, se présentait à l'entrée du camp bourguignon. Sur sa demande, il fut introduit dans la tente de Charles. Pris de peur à la vue du redoutable prince, il ne put articuler un mot et dut se contenter de lui remettre la lettre de défi dont il était porteur (2). En même temps, il jetait à terre un gantelet rougi de sang, symbole des hostilités qui avaient déjà commencé. Puis, sans attendre que le duc eût pris connaissance de la missive, il sortit précipitamment, sauta sur son cheval et s'enfuit, à bride abattue, avec son escorte. Il fut cependant rejoint, à deux lieues du camp, par des Bourguignons qui le ramenèrent devant Charles. Transi d'effroi, il se prosterna aux pieds du Téméraire et implora sa clémence. Quoique le duc fût extrêmement irrité

(1) C'est sur l'avis de son Conseil ducal que René défia son adversaire. Quand le héraut lui eut rapporté les paroles de Charles, il réunit les « Etats de Lorraine pour s'assurer du concours de tous ses sujets, qui le lui promirent » (*Chronique de Lorraine, loco cit.*).

(2) Elle portait la date du 9 mai.

par la lecture du message de René, où il était traité d' « infracteur des lois » et de « parjure public », il se contenta de lui dire avec dédain : « Qui a ton ce conseillé moult mal il a esté. Je promects à Sainct-Georges, de ceste guerre où je suis bien bref m'escheveray... Dis à ton maistre que bien bref en Lorraine seray (1). » Puis, tenant à montrer que sa colère passait au-dessus de la tête du héraut sans l'atteindre, il lui donna un vêtement de sa garde-robe et douze florins. « C'est pour l'amour, dit-il, des bonnes nouvelles que tu m'as apportées (2). »

En réalité, le duc de Bourgogne était inquiet de la coalition formée contre lui. Aussi accepta-t-il les offres de paix que lui adressa, au nom du pape Sixte IV, le cardinal Alexandre Forli. Ce

. (1) Ces paroles et les suivantes sont tirées de la *Chronique de Lorraine* (dans dom Calmet, t. III, *preuves*, col. 54) qui, si elle les a cadencées et rimées, a dû les reproduire presque textuellement, son auteur les tenant de la bouche du héraut. — V. la note ci-dessous.

(2) Commines (l. IV, ch. II) dit que le défi fut porté à Charles par le More de Monseigneur de Craon ». Il n'est point question dans la *Chronique de Lorraine* d'un serviteur du lieutenant de Louis XI. Elle parle d'un héraut lorrain. Cette version, plus vraisemblable et beaucoup plus conforme aux usages du temps, mérite en outre créance parce que l'auteur anonyme de la *Chronique* faisait très certainement partie de l'armée, peut-être même de l'entourage de René II. Commines, étant à la Cour de France, n'apprenait les événements de Lorraine que par oui-dire. Si donc il est le plus véridique des historiens français de cette époque, son témoignage ne saurait prévaloir sur celui d'un témoin oculaire.

médiateur avait déjà pressenti Louis XI et René II. Il arriva au camp bourguignon le 2 mai et entra, dès le lendemain, en pourparlers avec Charles *Hardy*. Il lui représenta que, mettant à profit l'immobilisation de l'armée bourguignonne devant Neuss, le roi de France avait conquis la Picardie, le Ponthieu, l'Artois, que la Bourgogne et les Pays-Bas étaient entourés d'ennemis ; qu'enfin l'appui jusqu'alors donné par le roi d'Angleterre aux entreprises bourguignonnes allait peut-être lui faire défaut, Edouard IV désapprouvant la continuation du siège de Neuss (1). Ces considérations frappèrent d'autant plus vivement Charles qu'il ne se dissimulait point le péril de sa situation. Il eût déjà renoncé de lui-même aux opérations infructueuses qu'il conduisait sur les bords du Rhin, s'il n'avait point craint de paraître affaibli aux yeux de ses adversaires et si, surtout, il n'avait mieux aimé braver les dangers les plus imminents que de laisser croire à une défaillance de son courage. Il fut donc heureux de l'occasion que lui offrait le légat d'une retraite honorable. Le 13 juin, il levait le camp et se dirigeait vers Calais, où la duchesse l'avait devancé.

Edouard IV se trouvait à ce moment dans cette ville. Ce fut même le motif de la direction que

(1) V. Commines, l. IV, ch. iv.

prit son beau-frère (1). Il est permis de croire que le cardinal Forli ne fut pas étranger à ce rapprochement des deux princes dont la mésintelligence allait éclater. En tout cas, il s'en servit pour engager le roi d'Angleterre à faire la paix avec la France (2). Une trêve de sept ans intervint, grâce à lui, entre Louis XI et Edouard IV (traité de Pecquigny (3), 30 août 1475). L'habile prélat réussit à faire entrer Louis et Charles en des négociations directes. Elles aboutirent à une trêve de neuf années, conclue le 13 septembre 1475 au château de Soleure, entre Luxembourg et Montmédy (4). Il était stipulé que les alliés des deux parties contractantes auraient la faculté d'en bénéficier, en y adhérant avant le 1^{er} janvier 1476 (5).

La paix ne fut point de longue durée ; le Téméraire n'y vit d'autre utilité que d'avoir dissous

(1) On sait que Charles avait épousé la sœur du roi d'Angleterre, Marguerite d'York (V. sur ce mariage et les fêtes qui l'accompagnèrent : O. de la Marche, *Mémoires*, l. II, ch. iv.

(2) *Chronique de Lorraine* (dans D. Calmet, t. III, *preuves*, col. 54).

(3) Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Amiens. — V. sur ce traité et l'expédition qui le précéda : Commines, l. IV, ch. v, vi, vii, viii, ix et x ; — Jean de Troyes, *op. cit.*, année 1475.

(4) Soleure ou Soleuvre fait aujourd'hui partie du canton d'Esch (Grand-Duché de Luxembourg).

(5) D. Calmet, *loco cit.* ; — D. Plancher, *op. cit.*, l. XXI, ch. xcii et *preuves*, col. 257. — Voir le texte de ce traité dans O. de la Marche (*Mémoires*, l. II, ch. vii).

la ligue formée contre lui. Il avait un ressentiment trop profond contre René II pour lui pardonner, et un trop vif désir de posséder la Lorraine pour ne pas relever le gant que lui avait jeté son duc. Toutefois, avant d'ouvrir les hostilités, il crut nécessaire de ménager l'opinion des alliés de son ennemi. Il publia un manifeste en réponse au défi qu'il en avait reçu. Ce document, daté du 3 juillet 1475, débutait par le reproche de s'être montré ingrat envers la maison de Bourgogne, à laquelle René devait son élévation (1). Il alléguait ensuite que René, en s'alliant à lui, avait continué les traditions de sa famille et reconnu les bienfaits que lui avaient accordés les ducs de Bourgogne ; qu'en rompant avec lui il avait commis une véritable défection. Il prétendait que les désordres attribués dans le cartel de René aux garnisons bourguignonnes ne pouvaient le délier de ses obligations « sans le consentement de l'autre partie. » Il en concluait que les procédés du duc de Lorraine étaient inexcusables. Il finissait en lui conseillant de se dégager des liens qui l'unissaient au roi de France contre les lois de la fidélité et les devoirs du vasselage, et en lui faisant connaître que s'il ne suivait point cet avis, lui, Charles, lui donnerait « à cognoistre

(1) Le manifeste rappelait, notamment, que le mariage du comte Ferry de Vaudémont, père de René II, avec Iolande d'Anjou, était l'œuvre de Philippe le Bon, père du Téméraire.

les différences d'entre son amitié et bienveillance et son inimitié et hostilité (1). »

Ce manifeste fut signifié à René II le 15 septembre. Immédiatement après sa notification, l'armée bourguignonne se mit en marche vers la Lorraine.

(1) Le texte complet de ce document, trop long pour être reproduit ici, se trouve dans dom Calmet, t. III, *preuves*, col. 426 à 430.

CHAPITRE V

INVASION DE LA LORRAINE PAR LES BOURGUIGNONS. —
PRISE DE PONT-A-MOUSSON, DE BRIEY, DE CHARMES, DE
DOMPAIRE, DE BRUYÈRES ET D'ÉPINAL (*Septembre-
octobre 1475*).

Aussitôt que René connut les termes du manifeste de son adversaire, il courut implorer le secours de Louis XI. Le roi lui promit de conduire en personne à son aide une puissante armée, dès qu'il apprendrait que les Bourguignons seraient entrés en Lorraine et, pour inspirer confiance au duc, il lui donna un corps de 400 lances, commandé par Georges de la Trémoille, sire de Craon. Ce renfort fut immédiatement utilisé. Une première armée bourguignonne de 6.000 hommes, pourvue d'artillerie et dirigée par le maréchal commandant le duché de Luxembourg et par le comte de Campobasso (1), avait déjà pris les châteaux de Lan-

(1) Nicolas de Montfort, comte de Campobasso, gentilhomme provençal, avait d'abord loué ses services à René d'Anjou, puis à Nicolas de Lorraine, enfin à Charles de Bourgogne. Il était un de ces

dres et de Gondrecourt en Woëvre, puis elle avait mis le siège devant Conflans en Jarnisi, ville située au confluent de l'Iron et de l'Orne, tributaire de la Moselle. Cette place, qui coupe la voie d'Arlon à Nancy, est une position stratégique extrêmement importante. Elle était défendue par Gratien d'Aguerre, son gouverneur, avec autant d'intrépidité que les assiégeants en mettaient à l'attaquer. La garnison de Briey, ville la plus rapprochée de Conflans, accourut sous les ordres de Gérard d'Avillers et fit une diversion fort utile aux assiégés, qui purent ainsi reprendre haleine. Peu après, arrivait la nouvelle de l'approche des armées réunies de René II et de Craon (1).

condottieri qui se vendaient au dernier enchérisseur, lui amenant toujours à leur suite une troupe de mercenaires généralement braves, toujours bien armés, jamais dédaigneux des occasions de faire fortune, d'où qu'elles vinssent. Le Téméraire s'était engoué de ce douteux personnage, flatteur et mielleux avec les forts, hautain et dur envers les faibles. Il lui donnait 400,000 écus d'or par an, lui faisait force cadeaux et lui témoignait une confiance illimitée, le consultant sur tout et sur tous. En échange Campobasso se pliait à ses caprices, lui en suggérait au besoin, commandait une troupe de 500 cavaliers italiens, entretenus avec les 400,000 écus d'or, et se préparait à trahir son maître, lui gardant une profonde rancune des humiliations qu'il s'attirait pour lui plaire.

(1) *Chronique de Lorraine* (D. Calmet, t. III, *preuves*, col. 55). Cette nouvelle n'était pas en tous points exacte : après avoir emporté la place de Damvillers, entre Verdun et Montmédy, Craon gardait l'expectative. Bien plus il refusait, à ce moment même, son concours à René II, Louis XI ne voulant pas entrer en hostilités ouvertes contre l'armée bourguignonne. Les discussions qui survinrent à ce sujet entre le duc de Lorraine et le général français sont

Les Bourguignons, ne se jugeant pas assez nombreux pour opposer une résistance victorieuse, levèrent le camp et se replièrent sur le gros de leurs forces. Le Téméraire, à la tête de 40.000 hommes, résolut alors de pénétrer en Lorraine par le pays messin.

Cependant René, se sachant hors d'état de livrer bataille à une armée aussi considérable, répartit ses troupes dans les places fortes, afin d'obliger l'ennemi à diviser et affaiblir ses efforts. Il confia la garde de Nancy au bâtard de Calabre, fils du duc René I^{er}, son prédécesseur médiat. Les soldats les plus aguerris lui furent attribués. Une garnison d'élite fut également donnée à Epinal, commandé par le bâtard de Vaudémont. Le reste fut posté, notamment, à Charmes, Bruyères, Pont-à-Mousson et Prény. René, ayant ainsi organisé la ré-

pittoresquement rapportées par la *Chronique* (*loco cit.*) : « Li Duc René en Hatton Chastel s'en alla, li (Craon) salua moult courtoisement, luy dict : « Monsire, vous véez ces Bourgongnons que en « ma terre sont, entre lesquelz tiennent s'ège devant Conflans. Al-
« lons : je vous prie que preniez vos gens ; j'ay mon armée preste :
« nous les irons combattre. » Monsieur de Craon dit au duc René :
« Poinct ne le feray, « car du roy je n'ai pas l'ordonnance... »
Quand li duc René eust telle response, il fust bien esbahy, lui dict :
« Quoy que l'hiver viengne, j'ay assez de puissance, je les iray com-
« battre ! » — Craon, toutefois, menaça « secrestement » les Bour-
guignons de les « deslogier », et ils décampèrent « de nuit » (même
Chronique, eod. loco). — V. aussi Jean de Troyes, *livre des faits*
advenus, etc., années 1473 et 1474 (p. 304, col. 2 et p. 309 de
l'édition Buchon, *Panthéon littéraire*, Paris, Desrez, 1838).

sistance, retourna en toute hâte auprès de Louis XI pour lui rappeler sa promesse de secours.

A ce moment, Charles entra dans le duché, passait sous les murs du redoutable château de Prény et se présentait devant Pont-à-Mousson (26 septembre). Cette ville terrifiée, et craignant les horreurs d'une prise de vive force, lui ouvrit ses portes à la première sommation. Il enleva et mit à sac le château de Condé. Le 30 septembre 1475, il arrivait en vue de Nancy, défilait devant ses murailles, à l'est, et allait camper à la Neuveville, à environ une lieue de cette capitale. Le lendemain il occupa les hauteurs de Saffay, qu'il fortifia.

Il y demeura trois jours et y reçut Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, fils du roi Ferdinand de Naples, qui lui amenait 600 cavaliers napolitains. Il l'accueillit avec les démonstrations de la plus vive amitié et partagea le commandement de son armée avec lui. D'un commun accord ils décidèrent de ne pas assiéger Nancy à une époque aussi avancée de l'année. — On était alors à la fin de septembre. — Ils voulurent, du moins, utiliser les derniers beaux jours en attaquant les places moins importantes, afin d'isoler complètement la capitale et de lui ôter tout espoir de secours.

La réalisation de ce plan commença par le siège de Briey. Campobasso en fut chargé. La ville, dont la garnison était insuffisante, se rendit bien-

tôt. « Charles reçut les députés de la garnison et de la bourgeoisie avec bonté et on ne voulut entendre qu'ils retournent en la cité sans festiner iceux (1). » Restait le château, dont les tours massives couronnaient une colline escarpée. Là s'étaient retirés Gérard d'Avillers et 80 mercenaires allemands. L'assaut leur fut donné de tous côtés. Ils le repoussèrent vaillamment et culbutèrent leurs agresseurs du haut des parapets. Une vigoureuse canonnade ouvrit une brèche énorme dans une courtine. Les Bourguignons s'y précipitèrent aussitôt. Ils furent encore une fois rejetés dans le fossé. Mais un trait de serpentine vint couper la main droite de l'héroïque d'Avillers, et ses soldats perdirent courage. Campobasso refusant de traiter avec eux, ils se rendirent à merci. Mieux eût valu pour eux se faire tuer en combattant : ils furent tous pendus (2).

René II apprit à la Cour de France la reddition de Pont-à-Mousson et de Briey. Il pressa Louis XI de lui accorder une protection efficace : il obtint de lui 800 lances, commandées par Gérard, comte de Roussillon. Le roi ne voulait pas entrer directement en campagne contre le duc de Bourgogne. Sans doute, il avait à sa défaite un intérêt primor-

(1) Chevrier, *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 486-487.

(2) La *Chronique de Lorraine* donne de ce siège un récit légèrement différent (dom Calmet, t. III, *preuves*, col. 57).

dial, mais, avant de lui déclarer la guerre, il cherchait à utiliser les relations officielles qu'ils avaient encore ensemble pour tirer vengeance d'un autre ennemi. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, avait servi tour à tour, au mieux de ses intérêts, Charles le Téméraire et Louis XI. Il les avait trompés tous deux : tous deux l'abandonnèrent. Une clause additionnelle et secrète du traité de Soleure avait, dès le 13 septembre 1475, excepté de la trêve le connétable. Bien plus, Charles s'engageait par cette convention soit à le faire mettre à mort, soit à le livrer au roi. « Et par ce marché, dit Commines, fut promis audict duc Saint-Quentin, *Ham* (1) et Bohain (2) et tout ce que ledict connestable tenoit sous le pouvoir dudit duc (3). »

Abandonné de ses courtisans habituels, qui n'avaient pas tardé à connaître ce pacte, Saint-Pol se retira auprès du seigneur d'Aimeries, grand bailli de Hainaut. Il trouva un asile dans Mons, capitale de cette province bourguignonne. Ordre fut donné par le duc à son bailli de l'y garder à vue. D'Aimeries laissait au comte la faculté de

(1) Ham, ch.-l. de canton (Somme), à 22 kilom. sud-est de Péronne. Son château est devenu célèbre par la captivité des quatre ministres de Charles X et par l'évasion de Louis-Napoléon Bonaparte.

(2) Bohain, ch.-l. de canton (Aisne), à 49 kilom. nord-est de Saint-Quentin.

(3) *Mémoires*, l. IV, ch. xii.

s'enfuir ; mais le connétable ne voulut pas quitter Mons, et sur la demande de Louis XI, Charles le Téméraire le fit arrêter et transférer à Péronne, où il fut emprisonné. Cependant le duc hésitait à le livrer au roi. Pour vaincre ses hésitations, Louis XI renforça les garnisons de la Champagne et fit mine d'envoyer une armée au secours de la Lorraine. Le duc alors chargea son chancelier Hugonnet et le sire d'Himbercourt, ennemis personnels du connétable, de le livrer aux gens du roi. Ils le remirent en effet, le 24 novembre 1475, au bâtard de Bourbon, amiral de France, aux sires du Bouchage et de Saint-Pierre et à maître Cerisais, qui étaient allés le prendre à Péronne. Le 27 novembre, il était écroué à la Bastille et une information judiciaire, ouverte contre lui par le chancelier. Au cours de ses interrogatoires, il avoua toutes les trahisons dont il était inculpé. Il ne pouvait du reste les nier, car le roi d'Angleterre, les ducs de Bourgogne et de Bourbon avaient livré à Louis XI les pièces qui les établissaient. La plus lourde charge qui pesait sur lui était d'avoir promis au Téméraire « de prendre le roi au collet pour le faire mourir ou finir sa vie quelque part (1) ». Il fut condamné à mort et décapité en place de Grève, le 19 décembre 1475 (2).

(1) De Barante, *op. cit.*, t. X, p. 427 (éd. de 1826).

(2) V. sur les dernières intrigues du fameux connétable, sur son procès et sur sa mort, les *Mémoires* de Commines, l. IV, ch. iv, vi,

En apprenant l'exécution du comte de Saint-Pol, René II alla au château de Plessis-les-Tours solliciter une troisième fois l'intervention de Louis XI en faveur de la Lorraine. Il espérait que, débarrassé du connétable et n'ayant plus rien à demander au duc de Bourgogne, le roi se retournerait contre le Téméraire et que, unissant ses efforts à ceux des Lorrains, des Alsaciens et des Suisses, il jugerait opportun d'abattre le colosse bourguignon. Permettre au duc de Bourgogne de prendre la Lorraine eût été, en effet, une faute irréparable : vainqueur de cet Etat, il n'eût point manqué d'attaquer la France. Louis, cependant, ne consentit pas à rompre déjà la trêve de Soleure. Il amusa René de promesses vagues, dont il remettait toujours l'exécution, et il lui retira même le secours de 800 lances qu'il lui avait accordé.

Pendant ces pourparlers, le duc de Bourgogne continuait la guerre en Lorraine et s'emparait, ville par ville, de ce pays. Ses troupes l'envahissaient de toute part, pillant et ravageant avec méthode. Charmes (1), entouré par lui de canons qui menaçaient de l'anéantir, s'était rendu à merci, sans opposer de résistance. Il fit prison-

VIII, XI, XII et XIII; — ceux d'O. de la Marche (l. II, ch. v); — l'*histoire* de Jean de Troyes (année 1475, p. 317 à 321 de l'édition Buchon, de 1838) et la plupart des autres chroniques du temps.

(1) Chef-lieu de canton (Vosges), sur la Moselle, en aval et à 24 k. nord-ouest d'Epinal.

niers de guerre les habitants, ordonna de pendre les 40 hommes de la garnison, livra les maisons au pillage et y fit mettre le feu (10 octobre 1475) (1). Dompaire, mal fortifié, se défendit avec l'énergie du désespoir. Forcée de se rendre à son tour, cette place fut également brûlée. Bourgeois et garnison, chargés de chaînes, furent trainés derrière l'armée conquérante. Bruyères eut le même sort. Craignant aussi de le subir, les villes d'Arches, de Remiremont, de Saint-Dié envoyèrent à Charles des députés pour l'assurer de leur soumission. Il se laissa d'autant plus facilement attendrir qu'il avait atteint son but en terrifiant toute la contrée. La région montagneuse était subjuguée. Restait à prendre la plus importante cité des Vosges, Epinal, qui commande la vallée de la Moselle, principale artère du pays.

Charles parvint devant cette place le 14 octobre. Il la fit aussitôt sommer de se rendre. Trois fois ses hérauts d'armes adressèrent au gouverneur d'Epinal, le bâtard de Vaudémont, des injonctions accompagnées des plus violentes menaces : trois fois ils essuyèrent un refus hautain. Le duc lance alors sa cavalerie sur les faubourgs : elle s'en saisit et les occupe ; mais les assiégés, bourgeois et soldats, l'attaquent avec une telle impétuosité que le Téméraire laisse échapper cet aveu :

(1) *Chronique de Lorraine*, t. III, d. Calmet, *preuves*, col. 58.

« Je me suis faussement flatté de voir tomber les villes à ma présence. »

Un siège en règle commença. Les vaillants défenseurs ne furent pas découragés par une incessante canonnade. Ils firent de nombreuses sorties, pourchassèrent les Bourguignons jusque dans leurs retranchements, détruisirent plusieurs de ces ouvrages et tuèrent un grand nombre d'assailants. Ils se lassèrent pourtant de combattre sans espoir de secours et, malgré les exhortations de leur gouverneur, ils résolurent, à bout de forces, d'offrir au duc une capitulation. Charles qui craignait d'être attaqué par Louis XI, accepta toutes les propositions qui lui furent faites. Le 19 octobre, il signa une convention accordant vie et liberté « aux soldats, aux bourgeois, aux étrangers » et assurant le maintien de leurs biens et privilèges. Le 20, il fit dans la ville une entrée triomphale, puis il convoqua la bourgeoisie (1) et lui dit : « qu'étant entré dans Epinal avec les sentiments d'un protecteur et d'un ami, il n'avait garde de se servir des droits d'un conquérant, qu'il préférerait leur amour à la gloire..., qu'il engageait, pour assurance de ses promesses et de ses dispositions, sa parole de prince, qu'il demandait pour otage

(1) Elle fut assemblée sur la place principale de la cité, aujourd'hui *place des Vosges*. Il lui parla du haut d'une tour qui s'élevait à l'angle d'une rue (*Histoire de Metz*, t. II, p. 462).

de leur amitié leur serment de fidélité (1). » Les magistrats le lui prêtèrent; puis les autres bourgeois.

Laissant une forte garnison à Epinal, le duc se dirigea vers Mirecourt, qui lui ouvrit ses portes. Darney, Bulgnéville, Châtenoy lui envoyèrent des députations pour le prier de les épargner. Il traita ces places avec douceur (21 octobre). La forteresse de Vaudémont, berceau de René II, se rendit à son tour (22-23 octobre). A la fin du mois d'octobre, une seule ville résistait encore en Lorraine : c'était Nancy.

(1) *La guerre de René II contre Charles Hardy*, p. 400 ; — V. sur cette campagne et particulièrement sur la capitulation d'Epinal : D. Calmet, t. II, ch. xxx ; — de Barante, *op. cit.*, t. X, p. 420 (éd. de 1826) ; — Ravold, *Hist. de Lorraine, de Bar et des trois évêchés* (Paris et Nancy, 1889, t. II, p. 615 à 620).

CHAPITRE VI

PREMIER SIÈGE DE NANCY (24 octobre - 30 novembre 1475).

Ce fut le 24 octobre 1475 que le duc de Bourgogne parvint en vue de la capitale des états lorrains. Malgré l'approche de l'hiver, il n'hésita pas à en commencer le siège : il avait une hâte extrême d'être en possession de tout le duché, car il redoutait une intervention du roi de France. Louis XI était encore à cette époque en pourparlers avec Charles pour obtenir que le comte de Saint-Pol lui fût livré ; mais le Téméraire savait qu'après avoir satisfait sa vengeance contre le connétable et s'être débarrassé par sa mort d'un ennemi dangereux, l'astucieux monarque se retournerait contre son principal adversaire, la Bourgogne. Aussi retarda-t-il le plus possible l'exécution de la convention secrète qui devait coûter la vie à Saint-Pol : on se rappelle, en effet, que la remise du prisonnier par les agents bourguignons aux émissaires du roi eut lieu seule-

ment le 24 novembre. A ce moment la prise de Nancy était assurée (1).

(1) « Je crois, dit Commynes, que ledict duc s'attendoit d'avoir pris la ville, avant que le jour fust venu de bailler ledict connestable et puis ne le bailler point (*Mémoires*, ch. xii, p. 413, col. 2 de l'édition Buchon, Paris, Duffis, 1876).

Avant que Nancy fût investi, sa garnison et des groupes de partisans lorrains avaient disputé pied à pied leur pays aux envahisseurs. La *Chronique de Lorraine* rapporte quelques-unes de ces escarmouches, parfois très meurtrières. En voici le récit : « La garnison estant dans Nancy, avant et premier que ledict duc (de Bourgogne) arrivast, — environ quinze jours devant, — de jour en jour venoient Anglois et Flamands (en Lorraine). Tous les capitaines allemands (à la solde de René II) feurent advertis que de Nommeny (actuellement chef-lieu de canton, alors ville forte, à 22 kilom. nord en ligne directe de Nancy) une bande d'Anglois cent ou six vingt il y avoit; secrettement hors saillirent..., leur embuscade mirent, en attendant leur venue. Ils (les Anglois) ne faillirent mye à venir. Comme près de Moulin (entre Nomeny et Nancy) estoient (les Allemands), saillirent hors de leur embuscade et donnèrent dedans lesdits Anglois, tous lesquels furent morts ou prins. Leurs chevaux, bagues et harnois, dedans Nancy tout fut mis à butin. Ung altre jour, une altre entreprinse feirent : auprès de Cul-de-fève (hameau voisin de Saint-Nicolas-de-Port), en embuscade se mirent en attendant que aucun passit. Vinct ung Cardinal liégeois, lequel six mulets avoit : on les laissa passer, en attendant d'avoir le Seigneur à qui ils appartenoient. Environ quart d'heure après, ledict Cardinal vint, accompagné de dix-huict ou vingt chevaux. Les Allemands hors de l'embusche saillirent, vindrent environner ledict Liégeois et toute sa bande, leur disant : « Rendez-vous, rendez-vous, ou vous estes prins! » Ledict Cardinal dict : « Messieurs, vous véez que je ne suis pas homme de guerre, ains... j'ay de l'Empereur à porter le traictié de l'association que l'Empereur et le Duc Charles ont heu devant Nuss (Neuss) par ensemble et que en icelle l'appoinctement de la Lorraine est comprins dedans. » Lesdicts Allemands, considérant que vérité disoit, le receurent et le laissirent aller. En se dispartant remercia toute la bande; pour leur paiement la bénédiction, le signe de la croix leur donna. Lesdicts à Nancy retournerent (V. D. Calmet,

Les opérations avaient été menées contre cette ville avec une grande vigueur. Dès le 25 octobre, à huit heures du matin, Campobasso s'était emparé des troupeaux qui paissaient en dehors des rempart de l'ouest. Deux heures après, le gros de l'armée bourguignonne, marchant en trois colonnes, apparut sur la crête du plateau de Haye, au-dessus du village de Laxou (1). Elle en descendit rapidement et se répandit en bon ordre dans la plaine.

A l'extrémité des rues de la Commanderie et du faubourg Saint-Jean se dresse, aujourd'hui encore, une tour ronde, au toit pointu et aux baies ogivales, vestige d'un de ces nombreux couvents que l'ordre militaire de Saint-Jean avait bâtis au moyen âge.

A la fin du xv^e siècle cette Commanderie était isolée au milieu des champs sur une éminence d'où il était aisé de surveiller Nancy : de ce donjon, la vue s'étendait librement jusqu'aux remparts de la cité et, par-dessus l'étang Saint-Jean, jusqu'aux faubourgs Saint-Thiébaut et Saint-Nicolas ; elle embrassait, d'autre part, les pentes couvertes de vignes qui s'élèvent graduellement

t. III, *preuves*, col. LIX, LX). » Ce cardinal était évidemment le cardinal Forli, qui, comme nous l'avons vu, avait réussi à faire conclure des alliances entre la Bourgogne, l'Angleterre, la France et l'Allemagne et avait, par suite, isolé la Lorraine, abandonnée au Téméraire.

(1) A 3 kilom. ouest de Nancy.

jusqu'à la vaste forêt de Haye. Ce lieu constituait donc un poste d'observation de premier ordre. Charles y établit son quartier général: Il plaça son aile droite au delà de l'étang et la gauche au pied des côtes sur lesquelles s'accroupissaient les hameaux de Turicque et de Boudonville. Pour compléter l'investissement de la place, il fit passer un corps important sur la rive droite de la Meurthe, de l'autre côté de la ville, sur le flanc du plateau escarpé de Malzéville et dans le village du même nom.

A peine les tentes des assiégeants étaient-elles dressées que l'artillerie des assiégés fit feu de toute part. Il en résulta un certain désordre dans le camp bourguignon, où, dès les premières décharges, nombre de soldats avaient été tués. Force fut au duc de ramener sa première ligne en arrière. Mais pendant la nuit du 25 au 26 octobre, il réussit à faire pénétrer ses troupes dans le faubourg Saint-Nicolas, qui occupait alors l'emplacement de la rue du même nom, de la rue Saint-Dizier et des voies latérales. Elles s'y maintinrent et, sans perdre de temps, pratiquèrent des sapes jusque dans la contrescarpe. Ce ne fut pas sans éprouver de fortes pertes, car les défenseurs de Nancy ne cessaient d'inquiéter les travailleurs, tantôt par leurs sorties, tantôt par un feu habilement dirigé (1).

(1) *Chronique de Lorraine* (D. Calmet, t. III, *preuves*, col. IX)

Malgré cette résistance acharnée, la tranchée fut ouverte dès le 27 octobre. Huit jours plus tard, elle enveloppait toute la place, dont les communications étaient, par suite, entièrement interceptées. Le bâtard de Calabre, gouverneur de la ville, opposait travail à travail. Non content d'avoir mis les remparts dans un excellent état de défense, il les faisait surélever aux endroits où l'ennemi les approchait. Il poussait la précaution jusqu'à les doubler d'autres murailles de terre, édifiées à la hâte et sous sa direction par les habitants (1).

Il multipliait les sorties, qui décourageaient les sapeurs bourguignons, en détruisant leur ouvrage et en les décimant. Il faisait, particulièrement, un usage fructueux du canon, cet engin d'invention alors bien récente. Il avait placé les grosses pièces au sommet des plus hauts terrassements, dont il avait surmonté courtines et bastions (2). Au reste, ses canonniers le secondaient à merveille. Parmi eux, un artificier en grand renom, Desmoulin, se signalait par son ingéniosité et la sûreté de ses pointages. Ayant fait hisser deux bombardes sur une tour très élevée, qui dominait l'étang Saint-Jean, il dirigea leur feu

(1) « En moins de huit jours la ville fut environnée : on envoya en toute diligence à la porte Saint-Nicolas et à la poterne (du Bel-Aître) faire boulevarts grands, lesquels leur (aux assiégeants) firent grands dommages » (*Chronique, loco cit.*).

(2) *Idem op., eod. loco.*

sur la Commanderie, en renversa plusieurs bâtiments et la rendit inhabitable (1). Charles dut changer le siège de son quartier général .

Il résolut de tenter un effort décisif pour ouvrir une brèche. Des nuées de soldats armés légèrement et porteurs d'outils, de fascines, de sacs à terre, s'abattirent dans les fossés de l'ouest. Desmoulin les mitraillea à l'aide de pierriers et de serpentines. Ils durent se retirer. Le duc s'en prit alors à la tour, du haut de laquelle ce dangereux adversaire tenait ses attaques en échec. Il fit braquer contre elle un canon d'une longueur et d'un calibre extraordinaires, qu'il avait baptisé « le Courtois » .

Dès sa première décharge, ce terrible engin démolit la toiture qui couvrait la tour et abritait les artilleurs. Desmoulin en prit son parti : faisant abattre les débris de la charpente du toit, il accrut le nombre de ses pièces et, réunissant leur feu sur le Courtois, il le démontra dès la première volée.

Il ne s'en tint pas à ces succès répétés : il forgea des boulets cramponnés et les envoya aux Bourguignons, qui s'étaient retirés sous leurs tentes pour se protéger contre une pluie diluvienne. Les toiles furent mises en pièces et les hommes fort maltraités. Il ne leur laissa pas le loisir de se reconnaître. Le feu de ses batteries fut tel que

(1) A. Roland, *op. cit.*, p. 106.

les assiégeants se retirèrent jusqu'à Laxou (1).

Le découragement gagnait les plus braves d'entre eux. Il était augmenté par la continuité des pluies. Le Téméraire lui-même songeait à lever le

(1) A. Roland, p. 107 et 108. — La *Chronique de Lorraine* fait de ces péripéties du siège un récit quelque peu différent. Elle ne mentionne aucunement l'artificier Desmoulin, mais parle en revanche d'un certain *Nicolas des grands Moulins* et attribue la plupart des exploits de Desmoulin à un canonnier allemand qu'elle appelle *Jacquot*. Le vrai nom de cet habile artilleur, — dont l'existence n'est pas douteuse, — était *Jacob*. Au surplus, voici le texte même de la *Chronique* (V. l'édition de M. l'abbé Marchal, Nancy, Wiéner, 1860, 4 vol. in-42; — V. aussi celle publiée par M. Lepage, alors archiviste de Meurthe-et-Moselle, dans les *documents lorrains*; — V. enfin Dom Calmet, t. III, *preuves*, col. 60 et 61) : « Nicolas des grands Moulins que dedans (la tour) estoit, lequel joyeusement les os (osselets) menoit avec ses clochettes, en disant de bonnes chansons. Quand venoit le soir, lesdicts Bourgongnons l'appeloient, disant : « Hé ! li canteur, hé par foy dis-nous une cansonnette ! » Ledict Nicolas au canton de la fenestre s'alloit mectre, commençoit à canter et à sonner ses os. A puissance de flesches tiroient, le cuydant tuer, mais jamais ne peurent le blesser. Le matin on treuvoit des flesches attachées contre le mur ; les autres cheoient ez herbiquenes (barbacanes). Quand le matin venoit, on les prenoit et disoit ung bombardier appelé Jacquot : « Il les faut tous porter devant M. Saint-Baschet », voulant dire Saint-Sébastien. Ledict estoit allemand. De ladicte tour on les (Bourguignons) servoit plus que des autres, car elle est haute ; on veoit partout. Elle leur fait beaucoup de maux. Lesdicts Bourgongnons pour la cuyder abattre, un gros Courtois mirent à l'encontre affusté, lequel une pierre jetoit grosse comme le rond d'un chapeau. Celui que ce a escript monta à la lanterne hault, vit le Courtois... Ledict vint en bas, dict au Maistre Jacquot, lequel tiroit une serpentine et des plus grosses chargées : « Prenez la visée en cel endroit : ledict Courtois y est affustez, « je crois que vous ne fauldrez ! » Ledict la chargea, la visa en tel endroit, mict le feu : le coup donna tout sur le charriot dudict Courtois, et ledict charriot fut tout rompeu. Du coup en furent tues plusieurs. »

siège (1). Il en fut détourné par l'évêque de Metz.

Cette ville, soucieuse de garder son indépendance envers les ducs de Lorraine, se joignait la plupart du temps à leurs ennemis. L'évêque, Georges de Bade, avait en outre voué une haine mortelle à René de Vaudémont, qui l'avait emporté sur son frère le marquis de Bade, candidat à la couronne ducale, après la mort de Nicolas. Oubliant sa robe et son caractère ecclésiastique, le fougueux prélat parcourait les rangs bourguignons, exhortant les timides, ralliant les vagabonds, encourageant le duc lui-même à poursuivre son entreprise. « Pour donner plus de poids à ses discours et les rendre plus efficaces, il y ajoute des prédictions prophétiques... « Voilà, « dit-il au duc, la France qui demeure tranquille. « La paix que vous avez conclue avec elle fera « échouer toutes les tentatives que fait René pour « la troubler .. Votre camp abonde en vivres, « qui lui arrivent de toute part. Nancy, au contraire, commence à en manquer. Il ne faut « pour décider de sa perte qu'un peu de travail « et beaucoup de constance » (2).

(1) Commines (l. IV, ch. xii) et après lui plusieurs historiens (Voir notamment D. Calmet, *op. cit.*, XXX, col. 1022) affirment que Campobasso traîna en longueur les opérations du siège pour se venger du Téméraire et pour plaire tant au roi de France qu'à René II.

(2) A. Roland, *op. cit.*, p. 110. Les paroles de l'évêque ont été empruntées par cet historien à l'ouvrage perdu de G. Farret (histoire manuscrite de René II), dont nous avons parlé (V. p. 4).

Le Témérairese laissa convaincre : son courage et son opiniâtreté le décidèrent à continuer l'attaque de Nancy. La seule concession qu'il fit à ses troupes fut de convertir le siège en blocus. Il recula ses lignes d'investissement, les mit hors de la portée des canons de la place et continua d'intercepter les communications des Nancéiens avec la Lorraine. Le seul danger de cette attitude passive était la possibilité d'une diversion française, allemande ou suisse. Il ne s'en produisit aucune et les prédictions de l'évêque Georges se réalisèrent en tous points.

René II, loin d'oublier ses sujets, n'avait cessé d'implorer le secours de Louis XI, mais il ne put rien obtenir du roi. Perdant tout espoir, il écrivit au bâtard de Calabre une lettre qui parvint au gouverneur de Nancy, le 29 novembre 1475. Il y félicitait et remerciait les généreux défenseurs de sa capitale, leur faisait part de l'insuccès de ses démarches en France, leur exprimait son profond regret de ne pouvoir les secourir et les engageait à se rendre, ne voulant pas qu'ils souffrissent inutilement pour lui (1).

Le gouverneur, au reçu de cette lettre, convoqua le conseil de guerre, les magistrats du Parlement et les magistrats municipaux. Il leur en

(1) Jean Lud, *Dialogue*, p. 22; — *Chronique* (col. 61); — A. Roland, p. 112.

donna lecture. Persuadé que René n'avait point perdu tout espoir d'être secouru par la France, mais désirait uniquement épargner aux défenseurs et aux habitants de Nancy les souffrances d'un long siège, le bâtard de Calabre émit l'avis « qu'il fallait résister avec vigueur, que la garnison n'étant point affaiblie, il serait honteux de se rendre à l'ennemi qui n'avait encore aucun avantage décisif; que les fortifications n'étaient pas endommagées, ni le peuple effrayé de la durée du siège; qu'à la vérité les munitions de bouche n'étaient pas abondantes, mais qu'elles suffisaient encore pour deux mois; que dans cet intervalle le duc de Bourgogne, ennuyé de se morfondre, ou dégoûté de sa téméraire entreprise, y renoncerait par désespoir ou par prudence (1). »

Les magistrats et les officiers du conseil de guerre ne se rendirent pas à ces courageuses exhortations. La capitulation fut décidée. Le jour même, un héraut fut envoyé au duc de Bourgogne pour en négocier les dispositions principales. Il fut très courtoisement accueilli par le Téméraire, fort heureux d'entrer en possession d'une place que la moindre intervention d'une puissance tierce pouvait rendre imprenable. Aussi les assiégés obtinrent-ils toutes les conditions qu'ils demandèrent (2).

(1) A. Roland, *op. cit.*, p. 113, 114.

(2) *Chronique*, col. 61.

Aussitôt que les doubles de cette convention eurent été échangés, la garnison sortit de la ville avec drapeaux, armes et bagages. Charles tint à la voir défilér et, à son aspect, il se félicita plus encore de la cessation des hostilités. « Elle était composée de 2000 Allemands qui prirent la route d'Alsace, de 600 Gascons qui se jetèrent en France, et de près de 2000 Lorrains, dont une partie alla renforcer la garnison de Bitché et l'autre retourna dans les lieux de sa naissance (1). » Tous étaient d'excellents soldats, robustes, aguerris et parfaitement exercés.

Le duc fit dans Nancy une entrée solennelle. Le 30 novembre, à 8 heures du matin, son cortège franchit la porte de la Craffe (2), la plus forte de la cité. En tête marchaient six trompettes à cheval. Cent hommes d'armes suivaient, couverts de pesantes armures et montés sur des coursiers caparaçonnés. Derrière eux s'avancait une troupe ou « compagnie, » entièrement formée de gentils-hommes. Ils précédaient immédiatement le Téméraire, vêtu avec une richesse inouïe, coiffé d'une barette rouge constellée de pierres précieuses et portant à son cou le collier de la Toison

(1) A. Roland, p. 446.

(2) Elle est formée d'une route large, haute et profonde, garnie de herses à ses deux extrémités, flanquée de corps de garde et surmontée de deux énormes tours, qui sont couvertes de toits coniques et se terminent par des lanternes pointues.

d'Or. Il était escorté de huit nobles, tous couverts de vêtements éclatants et étincelants de pierreries. C'étaient Engelbert de Nassau, sire de Bréda; Philippe de Croy, comte de Chimay; Jean, duc de Clèves; Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres; Antoine, bâtard de Bourgogne, fils naturel de Philippe le Bon; Jean, comte de Marle, fils du connétable de Saint-Pol; le prince de Tarente; Nicolas de Montfort, comte de Campobasso. Douze pages habillés et coiffés chacun de façon différente se tenaient auprès de ces hauts barons. La marche était fermée par les corps de Philippe, marquis de Hochberg; du marquis de Rothelin, comte souverain de Neuchâtel; des grands-baillis de Hainaut et de Brabant, placés chacun à la tête de leurs gens d'armes. Les rues que parcourait cette cavalcade étaient bordées d'une double haie d'infanterie (1).

Cette pompe, loin d'éblouir les Nancéiens, accrut leur aversion contre Charles et leur attachement à René II. Ce fut dans un morne silence qu'elle parvint à la collégiale Saint-Georges. Les chanoines qui desservaient cette église furent les premiers parmi les vaincus à l'accueillir sans froideur. « Ils firent une grande imprudence, dit à ce sujet un chroniqueur lorrain, et donnèrent grand mécontentement à tous bons et loyaux su-

(1) *Chronique de Lorraine* (v. D. Calmet, t. III, *preuves*, col. 64 et 62).

jets. Les dits receurent le Bourguignon, comme estoit d'usage de recevoir, en la porte de leur église, celui qu'estoit souverain de naissance et de droit et receurent serment (1). Mais bien voyait-on que les dicts du chapitre n'avoient fait pareille déloyauté qu'à telle fin qu'eussent leur salairement d'usage, à sçavoir : le cheval que montoit le Bourguignon et valoit bien son prix. De ce furent en risée et le méritoient bien ; et seut très bien M. René penser d'eux ce qu'en falloit penser (2). »

Depuis lors, Charles se comporta envers les Lorrains comme s'il était leur suzerain par le sang et non par droit de conquête. Il fit largesse au peuple, combla les grands de dons et de prévenances. Lui si fier, si hautain, se laissait aborder par tous (3). Croyant s'être attiré la sympathie de ses nouveaux sujets, il réunit les trois Etats de la Lorraine dans l'antique palais de ses ducs (27 décembre). Au fond de la longue salle, dite des Cerfs, sur une estrade couverte de soie, un trône superbe avait été dressé. Il y monta solennellement, s'assit, et après avoir salué en

(1) Ce serment était celui que les ducs de Lorraine prêtaient lors de leur installation (V. D. Calmet, *op. cit.*, t. II, l. XXX, col. 4024, édit. de 1728 ; — Ravold, *op. cit.*, t. II, p. 648).

(2) Thierriat (dans *Documents lorrains*, p. 76).

(3) « Ledit Duc, durant le temps que à Nancy demoura, vers luy venaient toutes gens, les portes de la ville de nuict fermées n'estoient (*Chronique de Lorraine, loco cit.*). »

ôtant cérémonieusement sa barette, il adressa aux trois ordres assemblés à ses pieds (1) le discours suivant : « Pour l'advenir, bon prince vous seray; tous noblement vous entretiendray. J'ay intention de bien maintenir l'Estat ecclésiastique; en après toute la noblesse par moy sera toute honorée; et tous les bourgeois, riches les feray; tous les laboureurs de force les garderay. A l'ayde de Dieu, céans une notable maison feray et aussi la ville feray ragrandir jusques au gué de Tomblaine (2); j'ay volonté d'icy demeurer et mes jours y parfiner. C'est le pays que plus désirois. Je suis maintenant emmy mes pays pour aller et pour venir. Icy tiendray mon Estat; car j'ay l'intention que

(1) « Ledit duc Charles de Bourgoigne, au dix-huitième jour de décembre en lad. année 1475, manda tous les Estats du pays, lesquels se comparurent à la seconde feste de Noël. Moulz bien la grande salle fust presparée. Deux cheminées y avoit : les fit abbatre. Ung grand prétoire en ladicte salle fit dresser, tout tendu de drap de soye, la chair au milieu toute couverte de drap d'or. Le duc Charles, après qu'il eust disné, eulx cinq princes estoient, que à table auprès de luy disné avoient, tous vestus de drap d'or, — led. duc pour le premier, le duc de Clèves, monsieur de Bièvre, monsieur de Marle, le bastard Anthoine, le duc de Tarrante, frère du roy de Naples, en tour du duc en ladicte salle. Led. duc fust accompagné; tous les Estats déjà l'attendoient, pour sçavoir ce que dire vouloit (*Chronique de Lorraine*, col. 62). »

(2) Tomblaine est, actuellement encore, une commune indépendante de Nancy, dont elle est séparée par la Meurthe et par une prairie, souvent inondée. La ville au lieu de se développer à l'est, comme le projetait le Téméraire, s'est étendue vers l'ouest et a, depuis plusieurs années déjà, recouvert l'étang Saint-Jean où il devait trouver la mort.

tous mes pays de Bourgogne, Brabant, Limbourg, Luxembourg, comtés de Flandre, Hollande, Zelande, Namur, Arthois, Henau, de tous mes dits pays feray tous mes officiers venir icy rendre compte... Je vous admoneste que me soyez bons subjets et que de moy vous repreniez. Croyez au vray que bon prince me trouverez. Vous savez que je suis redoubté: j'ay la puissance de vous bien garder; car maintenant je suis entre Allemagnes et France plus fort que devant. Tous me craindront: ils cognoissent que je suis puissant et pour vous advertir contre roy et prince, j'ay bonne paix et la veux maintenir, excepté contre les Suisses que, à mon cousin le comte de Romont, l'ont fort persécuté; dont j'ai intention dedans ce mois de febvrier prochain, de le vengier, à l'ayde de Dieu. La comté de Ferrette recouvreray. Pour vous bien entretenir et pour bien gouverner, M. de Bièvre, mon bon cousin, vous laisseray jusqu'à tant que reviendray. Je vous prie tous en général qu'il vous plaise à lui obéir: il est homme de bien pour vous maintenir. Ainsi me le promettez? » Chacun cria: oui. Maincts en y eut que aultrement désiroient (1). »

D'après Bournon et Thierriat (2), au contraire, « les cajoleries et festoient du Bourgongnon auraient été froidement reçus ». L'appréciation

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 62 et 63.

(2) *Mémoires*, publiés dans les *Documents lorrains*.

de l'auteur anonyme de la *Chronique*, annaliste contemporain des faits qu'il relate, nous paraît la plus exacte. En effet, par ses alléchantes promesses, par le miroitement d'un brillant avenir pour la Lorraine et surtout par l'habile évocation de sa propre puissance, Charles avait conquis son auditoire. La preuve en est, au surplus, dans les nombreuses défections dont René II eut à se plaindre aussitôt après la réunion des Etats par son rival. Les de Lenoncourt, les de Raville, les des Armoises, les d'Haussonville abandonnèrent sa cause. « Ledict sieur de Biesyre d'aulcuns des seigneurs de ce pays pour le bien conseiller avec luy se mirent, comme Gaspard de Raville, M. de Brandebourg, André de Haraucourt et messire Jehan de Toulon, et d'autres on n'en fait pas mention. Le duc Charles fit plusieurs capitaines et s'y ordonna que tous en mieulx en poinct que ses gens pourroient estre que dedans la fin janvier qu'ils fussent prests à faire les montres (1). » Il résulte de cette citation qu'une forte partie de la noblesse lorraine s'était ralliée au vainqueur dès qu'elle s'était vue l'objet de ses faveurs et de sa bienveillance. Heureusement pour la réputation de fidélité qu'on accorde généralement aux sujets de René II (2), tous n'abandonnèrent pas sa cause.

(1) *Chronique*, *loco cit.*

(2) V. sur cette fidélité lorraine de l'époque l'ouvrage d'A. Roland, *passim* et notamment p. 118 et 124.

La ville de Rosières, défendue par le capitaine Malhortie, refusa constamment de se rendre aux Bourguignons. Protégée par les marais dont elle était entourée, elle ne put être prise (1).

De son côté, le gouverneur de Neuchâteau, Achille, bâtard de Beauvau, ne rendit cette place qu'à la dernière extrémité. Longtemps il repoussa les assauts et rejeta les offres les plus avantageuses des assiégeants. Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance et s'être assuré de l'impossibilité où était René de le secourir, qu'il consentit à entrer en pourparlers. Le sire de Valperge, capitaine de 100 lances bourguignonnes, et Jean Dupont, maître des requêtes de l'hôtel de Savoie, signèrent avec lui une capitulation sauvegardant les droits et privilèges des bourgeois, les exemptant de toute imposition autre que la taille ordinaire, dite *la Jurée*, mettant à la charge du duc de Bourgogne l'entretien des murs, portes et ponts et l'obligeant aussi à entretenir une garnison (10 décembre 1475) (2).

(1) V. *Chronique de Lorraine*, *passim*.

(2) A. Roland, *op. cit.*, p. 125 et 126.

CHAPITRE VII

GUERRE CONTRE LES SUISSES (*Granson, 3 mars 1476 ;
Morat, 22 juin 1476*).

A peine le Téméraire s'était-il emparé de la Lorraine qu'il entreprit une nouvelle conquête. Dans ses rêves ambitieux il s'était vu depuis longtemps maître du Dauphiné, de la Provence et du Piémont (1) ; mais pour joindre l'Italie à la Bourgogne il lui fallait prendre la Suisse. Cette acquisition violente lui plaisait d'autant plus qu'il avait contre les Cantons helvétiques une haine et un mépris peu communs. Dans son orgueil il ne pouvait supporter l'idée de traiter en égaux ces montagnards libres, fiers, indépendants. Leur voisinage lui pesait comme une humiliation. Ce sentiment s'était changé en une profonde rancune après l'intervention des confédérés en Alsace et l'exécution d'Hagenbach. La soif de vengeance, dont il brûlait depuis cette époque, s'était exaspérée à la nouvelle des échecs retentissants que

(1) V. de Barante, *passim* et notamment t. X, p. 462.

les Suisses avaient fait subir aux Bourguignons à Héricourt (13 novembre 1474) et à Pontarlier (mars 1475). Un dernier acte des Cantons l'avait déterminé à entrer sans retard en lutte avec eux. « Jacques de Savoye, oncle du duc régnant (dans ce pays), comte de Romont et baron de Vaud, étoit seigneur de presque tout le païs qui est entre les lacs de Genève, Neufchâtel, Bienne et Morat, et lié, ainsi que sa maison, d'amitié et de parenté avec le duc de Bourgogne, auquel il étoit d'ailleurs attaché personnellement, ayant presque toujours servisous lui depuis le traité de Péronne. Ce seigneur ne pouvait être que très suspect aux Suisses. Ils lui firent querelle sous des prétextes si légers qu'ils ont échappé aux historiens, car ils se sont réduits à dire que les Suisses lui firent la guerre parce que son juge avoit confisqué deux charettes chargées de peaux de mouton, qui passoient sur ses terres en fraude de ses droits, et qui appartenoient à un marchand suisse, tué, dit-on, parce qu'il résista à la saisie de ces peaux. Il est vrai en fait, suivant la chronique manuscrite de Berne, que le comte de Romont, ayant appris que les Cantons étoient offensés de cette confiscation, fut lui-même à Berne, au commencement de 1475 (1), pour se disculper et protesta

(1) Il y a là une erreur de date ; c'est au mois d'octobre que Romont fit cette démarche humiliante et infructueuse.

qu'il demeureroit sincèrement attaché à l'alliance qui étoit entre eux. » Les Suisses ne s'y fièrent pas. Ils s'emparèrent, sur la fin de cette même année, de Romont, Morat, Avanche, Payerne, Aubone, Estavayer, Fons, Yverdun, Nion et Morges, qui appartenaient au comte de Romont ou à ses vassaux. Il n'en faut point chercher d'autre raison que la crainte qu'ils eurent que ce comte ne reçût l'armée du duc de Bourgogne quand il viendrait les attaquer, et qu'il ne lui livrât ses places.

« Le comte de Romont, dépouillé de ses Etats, se rendit auprès du duc de Bourgogne qui assiégeoit Nancy ; lui porta ses plaintes et lui demanda sa protection » (1). C'est alors que Charles aurait prononcé, d'après Specklin, cette parole pleine d'une folle jactance : « Je montrerai à ces paysans ce que c'est que la guerre ! » Aussi reçut-il avec hauteur et dédain une ambassade que les Cantons lui envoyèrent à Nancy même, pour témoigner de leur désir de rétablir la paix. Il répondit aux députés helvétiques par une énumération des griefs qu'il avait contre leurs mandants. Malgré l'intervention du margrave Rodolphe d'Hochberg, comte de Neufchâtel, dont le fils avait un

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, par Dunod de Charnage, écuyer, ancien avocat au Parlement à Besançon, 1740, p. 373, 374. — V. le détail des faits dans de Barente, *op. cit.*, t. X, p. 454 et suivantes.

commandement dans les armées bourguignonnes, et en dépit des instances de Simon de Clairon, chevalier franc-comtois, devenu, grâce à ses services, un des conseillers du prince, la guerre aux Suisses fut décidée (1).

Le Téméraire quitta Nancy le 11 janvier 1476, y laissant Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, avec le titre de gouverneur de Lorraine et une partie des forces bourguignonnes. Emmenant ses meilleurs troupes (2), il traversa rapidement Toul, Neufchâteau, Gray, parvint à Besançon le 22, en repartit le 6 mars, franchit les montagnes du Jura, couvertes de neige, et entra sur le territoire helvétique au pied du château de Joux, abandonné par les Suisses.

Nous n'entreprendrons pas après tant d'historiens le récit de la célèbre bataille de Granson (3 mars 1476) (3) : il sortirait entièrement du ca-

(1) V. sur ces pourparlers : Commines, l. V, ch. 1^{er} ; — Dunod, *op. cit.*, p. 374 ; — A. Roland, *op. cit.*, p. 128 à 130, — de Barante, *op. cit.*, t. X, p. 466, 467.

(2) Environ 30,000 hommes. Il traînait, en outre, avec lui toute l'artillerie de campagne qu'il avait prise dans les places de Lorraine. — V sur la constitution de son armée la *Chronique de Lorraine* (dans D. Calmet, t. III, *preuves*, col. 63, 64 *passim*) ; — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, col. 4025 ; — A. Roland, *op. cit.*, p. 127, 128 ; — Dunod, *op. cit.*, p. 375 et 379 ; — de Barante, t. XI, p. 4 à 3 (éd. de 1826).

(3) V. sur cette bataille, outre les historiens modernes, les récits de Jean Lud (*Dialogue* cité) ; de la *Chronique de Lorraine* (Calmet, III, *pr.*, col. 65, 66 ; — de Jean de Troyes (*op. cit.*, année 1476) ; — de Commines (liv. V, ch. 1^{er}), etc.

dre de notre étude. Mais ce désastre de l'armée bourguignonne eut en Lorraine une répercussion immédiate.

A la nouvelle du succès des confédérés à Granson, les lieutenants de René II, qui l'avaient rejoint au château de Joinville, se mirent sans tarder en campagne. Le bâtard de Vaudémont, Gratien d'Aguerre, Henry et Ferry de Tantonville, Jean d'Aigremont, Petitjean de Vaudémont, l'écuyer Gérard et quelques autres capitaines moins nobles, mais non moins patriotes, marchèrent contre la place de Vaudémont. Le bâtard noua des intelligences avec le châtelain, Lorrain comme lui, et dans la nuit du 13 au 14 avril, pendant que la garnison bourguignonne dormait, il fit appliquer contre les murs de la forteresse de longues échelles, où il monta le premier. Les assaillants, parvenus sur le rempart, sont reçus secrètement par le châtelain dans sa propre maison. Ils s'y concentrent et, de là, fondent à l'improviste sur tous les logements occupés par les Bourguignons. Ils égorgent les sentinelles et les hommes de garde, font prisonniers le reste de la garnison et le gouverneur, Amé de Valpergue, surpris dans son lit.

Au bruit de ce coup de main, les troupes qui occupaient Vézelize, Thélod et Pont Saint-Vincent furent saisies d'une folle panique et quittèrent précipitamment leur poste pour se replier sur Nancy, dont elles épouvantèrent le gouverneur et

la garnison (1). De son côté René II ne demeurerait pas inactif. Il avait quitté Joinville pour aller seul et sans escorte trouver Louis XI à Lyon, où, dit Commines (2), « se tenoit ledit seigneur pour pouvoir plus souvent être adverti et pour donner remède aux choses que cet homme (Charles) embrassoit ». Cette fois le roi parut prêter attention aux sollicitations du duc de Lorraine, tout en refusant de déclarer la guerre au duc de Bourgogne, dont il ne jugeait pas la défaite suffisante pour lui permettre de combattre sans danger. L'accueil des Lyonnais ranima également l'espoir de René : les bourgeois et même des marchands étrangers se vêtirent à ses couleurs, blanc, rouge et gris-perle, et lui donnèrent une garde d'honneur pendant tout son séjour (3).

A peine René avait-il obtenu un secours de Louis XI qu'il fut appelé en Normandie auprès de sa grand'mère paternelle, la comtesse Marie d'Har-

(1) *Chronique de Lorraine* (D. Calmet, III, *pr.*, col. 64, 65) ; — D. Calmet, *op. cit.*, I. XXX, ch. xxvi (t. II de l'édit. de 1728) ; — A. Roland, *op. cit.*, p. 138, 139 ; — Ravold, *op. cit.*, p. 622. — Vézelize est actuellement un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nancy, à 29^{km} S.-O. de cette ville ; — Thélod, village du canton de Vézelize, à 25^{km} S.-S.-O. de Nancy ; — Pont Saint-Vincent, gros bourg, alors fortifié, commandant un passage de la Moselle, à 43^{km} S.-O. de Nancy.

(2) *Mémoires*, I. V, ch. II (*in fine*).

(3) *Chronique de Lorraine*, col. 65 ; — Amelgard, Heuterus, Jacques de Meyer (chroniques en latin) ; — D. Calmet, t. II, I. XXX, ch. xxiii ; — de Barante, *loco cit.* ; — Ravold, *loco cit.*

court, veuve d'Antoine de Vaudémont, quisentait sa fin prochaine (1). « La princesse, qui avait toujours vécu dans la piété et qui avoit consacré son état par les bonnes œuvres, lui dit, en l'embrassant pour la dernière fois, de ne pas se mettre en peine ; que la perte qu'il venoit de faire de la Lorraine n'étoit pas un mal sans remède, que la Providence, qui avoit permis cette infortune, sauroit un jour le rétablir avec plus de gloire dans la possession de son duché ; que dans l'attente de ce bien elle lui en léguoit assez dans son testament pour soutenir son rang avec honneur, par la donation qu'elle lui faisoit de deux cents ducats de rente. Dans le même moment, elle fit habiller la maison du duc ; peu de jours après, la mort enleva cette illustre princesse, au grand regret de tous ceux qui la connaissaient. Lorsque le duc René se vit de l'argent devant les mains, il forma la résolution de reconquérir son pays. Dans ce dessein il fit charger sur ses mulets toutes les richesses qu'il avait héritées de sa grand-mère ; il engagea plusieurs seigneuries pour avoir de l'argent et passa à Joinville où étaient quelques-uns de ses officiers, dans l'idée de concerter avec eux les moyens d'exécuter cette courageuse entreprise (2). »

(1) Elle avait 79 ans et se trouvait gravement malade. — V. son testament *in extenso* dans Dom Calmet, t. IV, *preuves*, col. 272 à 275.

(2) A. Roland, *op. cit.*, p. 140, 142. V. également *Chronique de Lorraine*, col. 67.

Le lendemain de son retour au château de Joinville, une députation des Cantons suisses vint lui proposer leur alliance offensive et défensive, n'y mettant pour condition que l'intervention immédiate du duc de Lorraine en leur faveur. Malgré les supplications de sa mère, Yolande d'Aragon, il promit aux délégués son concours. Il tint à en informer le roi, qu'il alla trouver sans retard. Louis, pour mettre fin à ses importunités, lui prêta 400 lances. Mais il écrivit au duc de Bourgogne pour lui faire connaître le véritable caractère de ce prêt. Il lui expliquait dans cette lettre qu'il avait dû céder aux instances de René, mais qu'il avait défendu à ses troupes « de tirer l'épée contre les Bourguignons ». Telles étaient, en effet, les instructions secrètes qu'avaient reçues d'Aubigny et de Rivière, les deux commandants de cette escorte. René les mena d'abord à Joinville, puis dans le pays toulous. Parvenu devant Toul, il reçut une ambassade venue pour le supplier de ne pas y entrer. Ne voulant pas attirer sur cette ville la colère de son rival, il se contenta de loger dans les faubourgs, où il fut admirablement traité (1).

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 67, 68 ; — D. Calmet, t. II, l. XXX, ch. xxvii, col. 4034 ; — A. Roland, p. 4455. — Commines (l. V, ch. iii) apprécie en ces termes le secours accordé par Louis XI à René II : « Audict duc de Lorraine print bien de ce qu'on s'en-nuyoit de luy en nostre cour ; et crois bien qu'il ne scut jamais la vérité. Mais quand ung grand homme a tout perdu le sien, il en-nuie le plus souvent à ceulx qui le soutiennent. Le roy luy avoit

Le surlendemain, il se rendit à Saint-Nicolas. 400 Bourguignons occupaient cette place, alors très importante. René avait dessein de les surprendre par une attaque soudaine et de les forcer à se rendre. Il avait compté sans la duplicité de Louis XI : en vertu des ordres secrets du roi, d'Aubigny défendit à ses troupes sous peine de mort de combattre la garnison. Par bonheur, celle-ci crut prudent de se retirer et en eut tout loisir (1).

René dissimula son mécontentement et, sans faire aucune observation aux chevaliers français, il se rendit dans l'imposante église de Saint-Nicolas, où il entendit la messe. Pendant qu'il priait, « passa auprès de luy la femme du vieux Walther (Walther) et, sans faire semblant de rien, elle lui donna une bourse, où il y avait plus de quatre cens florins. Le duc baissa la teste, à elle remerciant (2) ».

donné ung petit d'argent et le fit conduire avec bon nombre de gens d'armes au travers du pais de Lorraine, lesquels le mirent en Allemagne, puis retournèrent. »

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 68, 69. — Dom Calmet (t. II, XXX, ch. xxvii, col. 1032) attribue au prince lorrain l'inertie de son armée devant Saint-Nicolas. D'après les ordres secrets donnés par Louis XI, nous avons cru plus vraisemblable la version de la *Chronique*, dont l'auteur du xvii^e siècle a, d'ailleurs, tiré la plupart des faits qu'il relate. Il est vrai que la *Chronique* mentionne une défense faite par le duc de Lorraine à ses troupes d'attaquer les Bourguignons, mais cette interdiction s'explique par la nécessité où il se trouvait de se conformer aux avis des généraux français, à peine d'être abandonné par eux.

(2) *Chronique*, col. 69.

Le duc de Lorraine se présenta ensuite devant Lunéville, espérant que les habitants lui ouvriraient leurs portes : ils en furent empêchés par la forte garnison qui les tenait en respect (1). Il dut coucher à Deneuvre, où il reçut un accueil empressé. En général, les paysans lorrains le considéraient comme un libérateur. « Ce fut pour lui une consolation de voir ces peuples de la campagne faire tous leurs efforts pour lui donner quelques faibles marques de leur sincère affection. Il ne fut pas moins réjoui quand il vit les gentilshommes d'alentour accourir à lui, à la nouvelle de ses approches, pour se ranger sous ses drapeaux. Louis de Blâmont leur en donna l'exemple, les comtes de Saverden et de Nassau, le baron de Fénéstranges l'imitèrent (2). Ses sujets accablés sous le poids d'une domination étrangère reprirent vigueur à la présence de leur souverain naturel. Il vit tout à coup une troupe de huit cents hommes, partie Lorrains, partie étrangers, qui se joignit à lui près de Sarrebourg.
. . . Ravi de se retrouver parmi ses sujets, il dispensa les gendarmes français d'un plus long voyage : il congédia les 400 lances, qu'il renvoya chargées de bienfaits et de remerciements (3) ».

(1) Baccarat, qui appartenait à l'évêque de Metz, refusa au duc toute hospitalité. Il s'en vengea plus tard, comme nous le verrons.

(2) La *Chronique* y ajoute les comtes de Bitche et de Réchicourt.

(3) A. Roland, *op. cit.*, p. 148, 149, V. dans le même sens la *Chronique*, col. 69.

De Sarrebourg il gagna directement Strasbourg où ses Lorrains et lui furent l'objet d'un accueil enthousiaste. En tout temps les Strasbourgeois ont été de sûrs amis et des hôtes incomparables. Il se reposa dans cette aimable ville jusqu'à l'arrivée de 100 hommes, que les Cantons helvétiques lui dépêchaient pour le conduire à Zürich. Il s'y rendit aussitôt (2 juin 1476), à la tête de 300 chevaliers alsaciens et lorrains (1). Strasbourg envoyait aux Suisses un contingent spécial, commandé par Louis d'Éptingen.

Les préparatifs militaires faits par les Suisses avaient pour objet de repousser une nouvelle agression du Téméraire. Celui-ci en effet ne se tenait pas pour battu. Il espérait fermement tirer une vengeance éclatante de sa défaite. Aussi rassemblait-il à Lausanne des troupes évaluées par les chroniques suisses à 100.000 hommes et à 80.000 par les historiens les plus réservés dans leurs appréciations (2) : « Avant de la mettre en mouvement il en fit la revue ; elle passa devant l'écha-

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 70 ; — Dunod, p. 384 ; — Dom Calmet, col. 1032 ; — de Barante, t. XI, p. 60 à 62 (éd. 1826) ; — Digot, *histoire de Lorraine*, déjà citée, t. III ; — Ravold, *op. cit.*, p. 623, 624.

(2) Id. — Toutefois, de Barante (p. 75) estime que le duc ne devait pas avoir plus de 34.000 hommes, mais il néglige d'indiquer les sources où il a puisé ce chiffre. Seul, Jacques de Meyer, historien flamand du début du *xvi^e* siècle, abaisse les forces bourguignonnes à 24.000 hommes d'armes, « *aut ultra* », ajoute-t-il (*Commentarii rerum Flandriarum*).

faud élevé où il se tenait. Il était encore pâle et semblait ne pas avoir retrouvé toute sa force. Son regard était vif comme autrefois, mais inquiet et troublé. Sa parole, toujours impérieuse, avait quelque chose de bref et d'entrecoupé, qui témoignait la colère plus que la fermeté. Il parla à ses troupes et les excita à se venger des Suisses qui lui avaient fait tant de mal, promit de donner des domaines et des seigneuries aux principaux chefs de son armée, et le pillage des villes et des campagnes aux soldats. « Par Saint-Georges, nous aurons vengeance ! » disait-il, « Vive Bourgogne », criaient ses gens, en passant sous ses yeux. Toutefois ils étaient loin d'avoir la même confiance et la même affection qu'auparavant. Le souvenir de Granson était encore présent à leur esprit. Ils ne croyaient plus au bonheur et à l'habileté de leur chef ; sa rudesse, sa cruauté, les misères qu'il leur faisait souffrir, sans jamais les consoler ni les plaindre, leur donnaient une haine qui, maintenant que la victoire n'imposait plus le silence et le respect, était prête à éclater. D'ailleurs, dans cette armée formée à la hâte, il y avait beaucoup de gens levés par contrainte, en Flandre, en Artois, en Picardie, en Bourgogne, et ils maudissaient de toute leur âme la guerre où on les amenait malgré eux (1). »

Charles quitta Lausanne le 27 mai, à la tête de

(1) De Barante, *op. cit.*, t. XI, p. 62, 63 (éd. de 1826).

sa puissante armée et vint camper, le 10 juin, à une lieue de Morat, ville qui couvrait le chemin de Berne et que les Suisses avaient fortifiée avec soin (1). Pendant ce temps le comte de Romont, avec 9.000 hommes, avait tourné le lac de Morat par l'Ouest, afin d'investir la place d'un autre côté; mais il fut arrêté par les marais qui couvrent toute la plaine comprise entre la Broye et la Sane. Les soldats s'y embourbaient. Les paysans entravaient leur marche en les attaquant à coups de pioches, de fourches, de broches et d'épieux. Ils les contraignirent à se replier sur le gros des forces bourguignonnes, en repassant par la même rive du lac (2).

Le siège ne fut pas retardé par cet échec. Dès le 11 juin, Charles avait bloqué la place, défendue par 2.000 hommes aguerris, sous le commandement d'Adrien de Bubenbergh, « gentilhomme bernois, très brave et expérimenté ». L'aile gauche des assiégeants, sous la direction du bâtard, Antoine de Bourgogne, occupait la route d'Avenche. Le duc avait établi son quartier général à Courgevaulx, au sud de la ville, sur le chemin de

(1) Ladite ville de Morat est en pendant du lac devers le lac de Neuchâtel, forte assez et bien murée, et avoit lors un boluvert dehors la ville, qui battoit au long des fossez... Icelle estoit garnie de seize à dix-huict cens hommes de guerre, pourveue d'artillerie et traicts à poudre à volonte (Jean Molinet, *Chroniques*, — suite de celles de G. Chastellain, — ch. xxxi).

(2) *Chronique des chanoines de Neufchâtel*, ch. xxxvi.

Fribourg (1). Quand le comte de Romont l'eut rejoint, il le plaça au nord-est avec l'aile droite, lui donnant l'ordre de surveiller les deux routes de Berne et d'Aarberg. Ce fut par ce côté que l'artillerie bourguignonne commença le bombardement du rempart. Ses 70 canons y pratiquèrent bientôt une brèche. Les assaillants s'y précipitèrent, mais, après huit heures de combat, ils durent battre en retraite, laissant 700 des leurs dans les fossés (2).

L'adossement de Morat au lac, en rendant son investissement impossible à l'ouest, permettait, en outre, son ravitaillement. Chaque nuit des barques y apportaient des vivres, des munitions et les troupes nécessaires au remplacement des morts, des blessés, des malades. Aussi la résistance continuait-elle, acharnée. Le Téméraire, perdant patience, insultait les assiégés depuis une hauteur qui domine la place. Il les menaçait de les exterminer s'ils ne se rendaient à merci (3).

Pendant qu'il s'attardait au siège de Morat, ses ennemis concentraient leur armée à Berne. La plupart des Cantons y avaient envoyé leur contingent. L'archiduc Sigismond d'Autriche y avait

(1) Incontinent le duc assit son ost et ses tentes et pavillons au plus haut d'une petite montaigne, nommée les bois d'Avanches, dessus le villaige de Courgevauz (Même *Chronique*, *cod. loco*).

(2) Molinet, *op. et loco cit.*

(3) V. sur ce siège, entre autres auteurs anciens, la *Chronique des chanoines de Neuchâtel* (*loco cit.*) et Jean Molinet (*loco cit.*).

dépêché un corps important, commandé par le comte Oswald de Thierstein. Le comte de Gruyère y vint en personne avec ses vassaux. Les villes d'Alsace, notamment Colmar et Schlestadt, y expédièrent de nombreux soldats. Y arrivèrent enfin les hommes d'armes de Strasbourg et les chevaliers de René II. « Ce prince fut reçu avec grande joie par les Suisses et il gagna de plus en plus leur affection. Il était jeune, actif, parlant bien, simple en ses manières et ses habillements, comme il convenait à un prince pauvre et malheureux (1).

Plusieurs historiens, entre autres Nicolas Remi, Aubert Roland et Dom Calmet, ont prétendu que le commandement de l'armée entière lui fut conféré (2); mais nous croyons plus volontiers, avec d'autres auteurs (3), qu'il eut la direction des troupes de cavalerie, la plupart fournies par les alliés de la Suisse. Quant à l'infanterie des Cantons, elle avait des armes et une tactique peu familières au prince lorrain. Il lui eût donc été difficile de conduire ses manœuvres.

(1) De Barante, p. 72. — V. *eodem sensu* Jacobus de Meyer, *Commentarii rerum Flandriarum*.

(2) Nicolas Remi, *Histoire de Lorraine de 1473 à 1508*; publiée en 1647; — A. Roland, *op. cit.*, p. 452; — D. Calmet, l. XXX, ch. xxviii et xxix, col. 4033.

(3) Dunod, *op. cit.*, p. 382; — de Lacombe, *le siège et la bataille de Nancy* (1860), p. 22; — Ravold, *op. cit.*, p. 624. — V. de Lacombe (*loco cit.*) et la *Chronique de Lorraine* (col. 64, 65), pour la tactique employée par les Suisses.

Peu après son arrivée à Berne, les confédérés se mirent en marche vers la Sane, dont les ponts avaient été occupés et fortifiés par eux dès le début des hostilités. Ils avaient à peine quitté la ville que les guerriers de Zürich, de Thurgovie et de Baden y arrivaient (21 juin). Ils ne prirent que le temps de manger les vivres que les Bernois s'empres- saient de leur apporter et ils se hâtèrent de rejoindre les coalisés qui, par leur adjonction, furent portés à 34.000 hommes, « bons soldats et déter- minés, qui venaient combattre pour leur liberté et leur patrie, contre un prince qu'ils haïssaient et dont ils n'attendaient point de quartier, s'ils se laissaient vaincre (1) ».

Le 22 juin au matin, après avoir fait la prière en commun à Gumminen, où la route de Berne à Morat traverse la Sane, les chefs des confédérés tinrent conseil pour déterminer l'ordre de la ba- taille. Les décisions suivantes furent prises. Hans de Hallwyl, issu d'une ancienne famille argo- vienne et devenu bourgeois de Berne, fut placé à la tête de l'avant-garde, composée des milices de Fribourg, de l'Oberland et de l'Entlibuch. La

(1) Dunod, *loco cit.* — La *Chronique de Lorraine (loco cit.)* et Nicolas Remi (*op. cit.*) disent que les alliés comptaient plus de 40,000 hommes. Commines (l. V, ch. III) estime que l'infanterie des coalisés se composait à elle seule de 34.000 combattants, dont 11,000 piquiers, 10,000 couleuvriniers, 10,000 hallebardiers, et que la cavalerie était de 4,000 hommes d'armes.

direction du corps d'armée fut confiée à Hans Waldmann, chef du contingent zürichoïse, et à Guillaume Herter, un des capitaines envoyés par Strasbourg. L'arrière-garde fut commandée par le Lucernoïse Gaspard Hertenstein. 1000 éclaireurs furent chargés de prévenir toute surprise. « Avant de se mettre en marche, les comtes de Thierstein et d'Eptingen conférèrent la chevalerie à Hans Waldmann et aux plus notables des confédérés. La plupart des gentilshommes, qui se trouvaient en grand nombre dans cette armée, dédaignèrent d'être faits chevaliers ce jour-là, où cette dignité était prodiguée à tant de bourgeois. Le duc de Lorraine n'eut point tant d'orgueil et ne craignit pas d'être en fraternité d'armes avec les capitaines suisses (1). »

De son côté, le Téméraire faisait ses préparatifs de combat. Il postait ses troupes derrière des haies vives et des chevaux de frise. Par devant ces défenses, il faisait creuser un fossé. Il plaçait lui-même son artillerie sur les hauteurs de Faoug et de Grenz. A l'approche des coalisés il porta en avant des troupes légères. Elles prirent le contact, mais durent se replier sous une pluie battante,

(1) De Barante, t. XI, p. 76. — La *Chronique de Lorraine* (*loc. cit.*) dit à ce sujet : « Lors li duc René à maintes gentilshommes pour estre chevaliers donna l'accolée ».

qui mouillait la poudre et détendait les arcs (1).

« Cette retraite accrut le courage des Suisses et ayans approché la ville d'une lieue ou environ, se rangèrent en bataille à l'objet d'une colline qui les couvroit et favorisoit grandement leur venue (2). » « Les capitaines desdits Suisses les mirent tous par ordre : savoir, 10.000 en l'avant-garde, des plus asseurez, dont 4.000 colevrines estoient les premières, 3.000 picques et 3.000 hallebardes. Le duc (René) après, ensemble toute la chevalerie, et en l'arrière-garde 8.000 y en avoit et d'autres batailles qu'ils firent sur les aisles. Le duc de Bourgogne de ce adverty, en trois batailles mit ses gens, le siège bien gardé avec artillerie, devant lesdits Suisses vinrent se présenter, de prez approcherent, d'artillerie commencerent à tirer. Lesd. Suisses à Dieu se sont recommandez (3). » Puis côtoyant la colline derrière laquelle ils s'étaient formés, ils « s'avancerent tenans toujours leurs rangs et attaquant en cest ordre l'avant-garde de l'ennemy, qui estoit de l'autre costé (4). »

La veille s'était tenu un conseil de guerre au camp du duc de Bourgogne. « L'opinion de ses princes, docteurs, capitaines, et de toute sa ba-

(1) Gollut, *Mémoires historiques de la République séquanais* (1588), ch. xiv.

(2) Nicolas Remi, *op. cit.*

(3) *Chronique de Lorraine*, *loco cit.*

(4) Nicolas Remy, *id. opus.*

ronnie estoit qu'il levast son siège et print son logis en plaine pour mieux et puissamment ordonner de ses batailles. A quoy il n'ajouta foy, car toujours mainctenoit que ses ennemis ne l'oseroient trouver en barbe contre luy ; et estoit tellement obstiné dans son incrédulité, qu'il ne croyoit sinon que 5 ou 6.000 hommes seulement se venoient illec monstrier pour luy donner travail et empescher son intention et donner esperance de secours aux assiégés (1). »

La folle témérité de Charles ne le perdit pas moins à Morat qu'à Granson. « L'approche des ennemis fut tant soubdaine que le duc fut contraint de soy armer aux champs où son artillerie estoit arrangée, et trouva que les Suisses s'estoient fortifiés d'une haie, où l'on ne pouvoit entrer. Toutefois aucuns archiers des compagnies l'avoient approchié de bien près, mais les hommes d'armes n'y pouvoient rien faire (2). » Le duc dut alors ramener sa cavalerie dans son camp, où elle fut poursuivie par l'infanterie des Cantons. L'armée bourguignonne se reforma vite à l'abri de son artillerie qui causa de sérieuses pertes aux Suisses. La cavalerie, commandée par René de Lorraine, chargea sur les retranchements : elle échoua, René eut un cheval tué sous lui. Nom-

(1) Jean Molinet, *op. cit.*, ch. xxxi.

(2) *Chronique de Lorraine*, *loco cit.*

bre d'hommes d'armes furent couchés sur le sol. La victoire semblait appartenir au Téméraire quand Hans de Hallwyl, qui avec l'avant-garde helvétique avait contourné le camp bourguignon au Sud, prit à revers les artilleurs et s'empara de leurs pièces, qu'il retourna contre l'armée de Charles. La lutte devint plus acharnée encore : les archers de la garde et les mercenaires anglais résistèrent héroïquement. De leur côté, les comtes d'Ep-tingen, de Thierstein, de Gruyère et surtout le duc de Lorraine, déployèrent une vaillance inouïe dans leurs attaques. Le duc de Somerset, chef de la troupe anglaise, le comte de Marle, fils aîné du connétable de Saint-Pol, et une foule d'autres chevaliers tombèrent sous leurs coups. Jacques de Maes, porte-étendard du Téméraire, fut tué en défendant sa bannière qu'il serrait dans son bras gauche, en faisant tournoyer de la main droite sa large épée (1).

Tandis que l'aile droite des Bourguignons était ainsi taillée en pièces, le gouverneur de Morat, Adrien de Bubenbergh, faisait une vigoureuse sortie et enfonçait leur aile gauche, commandée par le Grand-bâtard et composée surtout de troupes

(1) Olivier de la Marche, *Mémoires*, ch. xiii ; — Adrian von Baarland, *Caroli Burgundiæ ducis vita*, 1585 ; Jacobus de Meyer, *op. cit.* ; — Pontus Heuterus, *rerum burgundiarum libri VI* ; — *Chronique de Lorraine*, *loco cit.* ; — Nicolas Remi, *op. cit.* ; — Jean Molinet, *loco cit.* ; — Jacques du Clerc, *Mémoires*.

italiennes. Enfin, l'arrière-garde des Cantons, dirigée par Hertenstein, se défilant derrière le corps de bataille, puis derrière l'avant-garde, s'élançait sur le centre bourguignon, qu'elle prenait à revers. A ce moment le désordre fut à son comble dans l'armée de Charles. Lui-même, perdant tout espoir, s'enfuit avec 12 serviteurs jusqu'à Morges. Le comte de Romont qui, pendant toute la bataille, était demeuré inactif, se retira en toute hâte. « Les Suisses ne firent point de quartier dans la chaleur du combat. Ils criaient pour s'exciter réciproquement à la tuerie : *Granson ! Granson !* L'un des grands mobiles de leur animosité contre le duc de Bourgogne étant l'ordre qu'il avait donné de faire pendre et noyer 400 de leurs compatriotes qui étoient sortis, comme on l'a dit plus haut, du château de ce lieu sur la foi d'une prétendue capitulation. On tient que 10,000 hommes se noyèrent dans le lac et qu'il en resta 20,000 sur le champ de bataille. Les lettres écrites de Berne dans ce temps-là n'en comptent que 15,000 (1). » Gollut (*loco cit.*) réduit encore ce

(1) Dunod de Charnage, *opus cit.*, p. 384. — Les lettres dont il parle ont été publiées, ainsi que tous les documents relatifs à la bataille de Morat, dans un intéressant volume, édité à Fribourg en 1876, à l'occasion du quatrième centenaire de cette victoire helvétique, et intitulé : « Die Urkunden der Belagerung and Schlacht von Murten. » Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Bonnamas, secrétaire de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire.

chiffre à 10,000. Mais il écrivait à la fin du xvi^e siècle (en 1588) et n'indique pas où il a pris cette évaluation. Un contemporain de la bataille, Jacques du Clerc, estime les pertes de l'armée bourguignonne à 22,700 hommes. La *Chronique de Lorraine* porte ce nombre à 25,000 ; Nicolas Remi la reproduit sur ce point.

Le duc René, à la tête des cavaliers, pourchassa les fugitifs « plus de deux lieues ». Il fut, dit Jean Molinet, « fort joyeux, loué des siens et fort honoré ». Il passa la nuit dans la tente du Téméraire, que les Suisses lui donnèrent avec tous les bijoux et ornements, toute la « vaisselle et ustensiles » qu'elle contenait (1). Ils avaient pu s'emparer de toute l'artillerie bourguignonne. Ils en firent également don à René « pour le récompenser de son artillerie, qu'il avoit perdue audit lieu de Nancy, que iceluy de Bourgogne par violence et vouloir désordonné, *sans aucun titre*, avoit prinse, emportée, hors d'icelle ville » (2). C'est ainsi que, dès ce moment, les Cantons manifestèrent au duc de Lorraine leur reconnaissance pour « le grand service à eulx fait » (3). Ils de-

(1) Les tapisseries qui décoraient cette tente sont conservées au *Musée lorrain*, à Nancy.

(2) Jacques du Clerc, *Mémoires* cités. — V. *eodem sensu* Jean Molinet, *loco cit.* ; — *Chronique de Lorraine*, *loco cit.*, et Nicolas Remi.

(3) Du Clerc, *eod. loco*.

vaient la lui témoigner plus généreusement encore sept mois plus tard.

Commines était donc fondé à dire que le concours prêté par René aux Suisses « luy porta grand honneur et grand profit » (1).

La lutte avait duré de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi (22 juin 1476). « Depuis, le duc René et toute la seigneurie commandèrent à Dieu tous les Suisses ; puis se sont mis au chemin, à Strasbourg sont venus » (2).

(1) *Mémoires*, liv. V, ch. III.

(2) *Chronique de Lorraine*, *loco cit.* — Des récits de la bataille se trouvent, en outre des auteurs qui sont cités et des historiens modernes, dans Commines (liv. V, ch. III) et dans Jean de Troyes (*op. cit.*, année 1476, p. 325 de l'édition Buchon). Mais ils sont de tous les moins détaillés et précis.

CHAPITRE VIII

GUERRE DE PARTISANS (*juin-août 1476*).

Pendant que René aidait les Suisses à vaincre le Téméraire, les seigneurs lorrains continuaient à reprendre pied à pied leur patrie aux Bourguignons. C'est ainsi que Petitjean de Vaudémont, à la tête de « ceux de Vézelize et du pont de Saint-Vincent, lesquels ne dormaient my », était venu « ung mardy au soir », s'embusquer dans le bois de Saulrupt (1), sur le chemin de Nancy à Saint-Nicolas, pour surprendre les troupes ennemies, qui, en vertu d'une ordonnance du gouverneur Jean de Bièvre, devaient escorter tout habitant de Nancy se rendant à Saint-Nicolas. « Le mercredi, à poinct du jour », il s'en présenta un fort parti, qui, en apercevant les Lorrains, s'enfuit à

(1) V. sur ce bois et le château du même nom la note de M. l'abbé Marchal dans son édition de la *Chronique de Lorraine* (Nancy, Wiener, 1860), p. 207 et son article du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, t. VIII (1859), p. 96.

toutes jambes, poursuivi par eux jusqu'à l'entrée de Nancy. « Moult de la bande (bourguignonne) en y eut des morts; de cops de lance, estoient percés par le corps; d'autres, de cops d'espées, la teste blessiée et les bras coppés. Tous les marchands et chartons on ne leur fait rien, on les laissit aller. Quand Monseigneur de Bièvre et son conseil oyrent les nouvelles, ils furent bien marrys; de la ville ils ne se osoient partir; ils doubtoient que de ceulx de la ville ne fussient trahis (1). »

A l'ouest, Gratien d'Aguerre, qui occupait le village fortifié de Fontenoy (2), attaquait chaque jour avec « des Gascons aventuriers » la garnison anglo-picarde de Gondreville, qui défendait les approches de Nancy. Les soldats bourguignons « véant que ils n'estoient my secourus montèrent à cheval..., s'en allirent secrestement » (3).

Au sud, les Lorrains qui avaient repris Vaudémont « ne cessoient tous les jours devant Mirecourt courir ». Dans cette place « il y avoit grande garnison de plus de IIIJ^e, que Anglois, que Picards et Bourguignons. Un jour entre les autres, ladicte garnison vint courir dessus Valdémont », et s'empara de bestiaux qui paissaient au pied des remparts. « Quand ceux de Valdé-

(1) *Chronique de Lorraine*, édition Marchal, p. 207, 208.

(2) Entre Toul et Nancy, sur la Moselle, à 9^{km} de la première et à 47^{km} de la seconde de ces villes.

(3) *Chronique de Lorraine*, même édition, p. 208.

mont et de Vézelize les nouvelles oyrent, se mirent en airmes, la chasse à eulx donnerent. » Ils les rejoignirent dans un passage resserré entre le Madon et le village de Pousse, les bousculèrent, en tuèrent une partie; en précipitèrent d'autres dans la rivière, et forcèrent les survivants à fuir en abandonnant leur butin (1).

Après la victoire qu'il avait si vaillamment remportée avec les Suisses à Morat, le duc de Lorraine revint à Strasbourg, où il attendit les événements. Là vint le trouver un de ses sujets, Doron « que de Bruyères estoit ». La *Chronique* assure qu'il tint à René ce langage : « Hé duc! vous estes bien endormi! Si vous voulez, je vous feray seigneur de Bruyer et de tout à l'entour et je vous en dirai la manière. Devant ma maison l'esglise y est. Tous les jours, quand la Messe se chante, le capitaine avec un nombre de gens vient l'y ouïr. Donnez-moy des gens et je veux estre estrangliez si le capitaine ne prens, et par luy le chasteau se rendra. Après tout à l'unisson, Arche, Espinal et Remiremont, vous pourrez aller seurement jusqu'à Valdémont... » Ung capitaine nommé Harnexaire, lequel avoit une bande de six-vingts Allemans, le duc vers luy le fait venir, luy demanda s'il le vouloit servir, lequel respon-

(1) *Chronique de Lorraine*, p. 208, 209. — V. *l'Histoire de René I^{er}, de René II, de Philippe de Gueldres, ducs de Lorraine*, par l'abbé Hugo (bibliothèque de Nancy, ms n° 88).

dit que ouy. Le duc le serment lui fait passer bonnement.

« Or dict le prince René : En Lorraine te fault aller; voici ce bon homme que te conduiras. Guiere ne dic mot et fait ce qu'il dira. » Ledict capitaine Harnexaire a promis de cela faire. Le bonhomme commanda à Dieu Monseigneur et luy dict : « Faictes bonne chiere et tenez la chose assurée. » Ledict bonhomme an chemin se mit. Le dict duc René leur donna 20 florins pour faire la bonne chiere durant ledict chemin ; le bonhomme par deux journées est venu près de la dicte Bruyer et en un bois s'a arresté, disant au capitaine : « Icy nous fault attendre jusques à ce que les gens soient endormis. Je veulx bien secrestement faire l'entreprinse, afin qu'on ne sache vostre venue. » Quand vint minuit : « Or ça, dict d'Oron, il est temps; mectons nous en chemin. Ledict sçavoit l'endroit de sa maison. » Ledict bonhomme, le capitaine et tous ses gens les a mis dedans. D'Oron est venu à sa femme, et à ses servans dict : « Gardez-vous bien, sur vostre vie, de dire mot, ne faire nul semblant. » Lesquels en feirent compte, comme si rien ne feut. Ledict d'Oron à ung ouvrit sa grange. Le capitaine et tous ses gens, les uns avoient coulevrines, les autres hal-lebardes et les grandes espées. Beau hault jour estoit à l'heure accoustumée. Voicy venir le capitaine de ses gens accompagné. Le dict Harnexaire

les laissa entrer et saillirent dehors : furent tous troussés. Le dict Harnexaire dict au capitaine : « Se vous voulez faire que vos gens que sont au chasteau, me vuellez deslivrer ledict chasteau ; vous et vos gens vous laisserez aller, et tous vos biens les emporterez. Ou si ne le faictes, soyez certain que devant eulx, se délivrer ne voulez, la teste à tous vous sera colpée. »

« Le capitaine bien veit que mal logiez estoit. En ung lieu à part à ceulx que dedans estoient les priant pour l'amour de Dieu qu'ils venissent à luy parler. Deux des plus suffisans du dict chasteau au capitaine viendrent parler. Quand ils veirent tant d'Allemans, ils furent fort espovantez. Le dict capitaine les pria disant : « Vous me voyez et tous vos compaignons en quel dangier nous sommes. Par quoy je vous prie pour Dieu que le chasteau rendiez. Si ne le faictes, la teste à nous tous nous feront colper. » Quand les dictes eurent ouy la dicte requeste du capitaine, retournant audict chasteau, contèrent le cas aux aultres. Ils estoient peu de gens et veioient que leur capitaine et toute la fleur d'iceulx estoient prisonniers. Considérant aussi le dangier où ils estoient, c'estoit le meilleur de prendre l'apponctement que le dict Harnexaire leur présentoit. Retournèrent vers le dict Harnexaire, lui demandant s'il vouloit tenir ceste accord... Dict qu'ouy... Toutes choses promises, les dicts ammenerent le dict Harnexaire

au dict chasteau et l'en feirent maistre. Les dicts Bourgongnons toutes leurs bagues prinrent, hors d'illecq s'en allirent. Iceuy Harnexaire incontinant toute la terre de Bruyer, et de Saint-Diey, d'Arche et de Remiremont, tous vindrent obeyr à luy comme lieutenant et capitaine du duc René (1). »

Le brave et intelligent Doron borna son ambition à un simple office de sergent dans la prévôté de Bruyères.

La prise de cette ville entraîna celle de Mirecourt. Les lansquenets d'Harnexaire unirent leurs efforts à ceux des Lorrains de Vaudémont pour intercepter les communications de cette place avec Nancy d'un côté, Epinal d'autre part. Les Méricurtiens souffraient cruellement de la disette. « Un messenger envoyèrent vers Monsieur de Bievre, luy advertissant qu'il advisât de les ordonner en aultres lieux. » De Bièvre leur dépêcha le capitaine Hugo avec ordre de conduire leur garnison à Epinal. « Iceux (cette garnison) à heure de minuict de Mirecourt se despartirent secrettement. » Ils arrivèrent devant Epinal « au poinct du jour ». « Quand la garde les veit, commença à sonner; toutes les portes estoient encor fermées. Quand ceulx de la ville ouyrent ainsi sonner,

(1) *Chronique de Lorraine* (dans D. Calmet, t. III, *preuves*, col. 73, 74).

chacun de sa maison saillit embastonné; ils cuydoient que la garnison s'eust meutiné. Le conseil de la ville ensemble se meit, le capitaine appelèrent luy dirent: « Voilà ung messagier que dedans voudroit entrer. Il faut aller vers luy sçavoir ce qu'il veut. » Quand lesdicts gouverneurs à la porte vindrent, le messagier les a salués; son mandement leur a montrés. » Le capitaine qui commandait la place au nom du duc de Bourgogne désirait accueillir les fugitifs, mais le Conseil des bourgeois lui démontra que depuis trois semaines « ils n'avoient nuls marchiez, dont les menues gens crioient de faim. » Obligé de compter avec la bourgeoisie spinalienne, qui formait une milice très puissante, il dut céder à leurs instances. « Les dicts Gouverneurs vindrent à la porte de Roualmany (Rualménil), où toute ladicte garnison (de Mirecourt) attendoit..., et lui dirent: « Allez où bon vous semblera, céans point logiez ne serez. » Or la dicte garnison, que Picards, Anglois et Bourgongnons estoit 400 ou plus. » Ils passèrent la Moselle et se retranchèrent dans le faubourg d'Ambrail (1).

(1) *Chronique*, col. 74, 75 ; — l'abbé Hugo, *op. cit.*, a suivi sur tous les évènements de l'époque le récit de cette histoire d'un de leurs contemporains.

La *Chronique de Lorraine* est, d'ailleurs, le plus exact et le plus complet des textes à consulter sur le règne de René II. Aussi la plupart des historiens modernes y ont-ils puisé largement, parfois sans la citer ou en modifiant le sens de plusieurs de ses passages, sans

« Le capitaine Harnexaire de Bruyer, que pas ne dormoit, qui de Saint-Diey, d'Arche et de Remiremont assembla 1400 cens bons gentils compaignons bien armez, à heure de minuict est venu le dict faubourg assaillir, a rompu toutes les barrières à grands coups de coulevrines. Les Bourgongnons se sont espouvantez ; tous (les Lorrains) ont entrer dedans et les ont enfoncez ; par tous les logiez se les ont cherchiez ; le plus en ont tuez... Les Bourgongnons de la garnison du dict Espinal mot ne sonnoient ; bien veaient que ceulx de la ville compte n'en tenoient. » Les Lorrains prirent dans ce combat 200 chevaux, tous les bagages et « bagues » de leurs ennemis et en firent prisonniers un grand nombre (1).

Pendant ce temps la garnison de Vaudémont continuait à parcourir la campagne voisine et à inquiéter les Bourguignons. Elle poussa jusqu'à Châtel-sur-Moselle, entre Charmes et Epinal, pilla le village de Velacourt et s'en retournait chargée de butin, quand elle fut surprise par des troupes sorties de Châtel et de Bayon. Elle put se réfugier dans une tour de l'abbaye de Belchamp, y fut assiégée et, après avoir perdu beaucoup

qu'ils y fussent autorisés par une preuve contraire. Nous avons préféré à leur méthode celle qui consiste à multiplier les citations d'un ouvrage suffisamment compréhensible et dont le langage pittoresque aide à faire revivre les hommes de son temps.

(1) *Chronique*, col. 75.

d'hommes, elle dut se rendre « par force de feu ». Elle fut enfermée à Châtel (1).

Quand la nouvelle de cet échec parvint à Vaudémont, les Lorrains qui étaient restés dans cette forteresse et tous ceux du voisinage, « en armes se mirent, tant à cheval comme à pied et avec un capitaine qui avait nom Fortune, lequel menait 50 Gascons aventuriers ». Parmi les autres chefs étaient le bâtard de Vaudémont, pourvu du commandement supérieur, l'écuyer Gérard d'Avillers, Gratien d'Aguerre, Ferry et Henry de Tantonville, Pierre et Vautrin du Fey, Collignon de Ville, Petitjean de Bron. Ils dirigeaient plus de 2.500 « bons compagnons ». Ils attaquèrent inopinément la ville de Bayon dont ils escaladèrent les énormes remparts. « Le capitaine Fortune entra des premiers, luy et ses gens; avec grandes eschielles montèrent en hault sur la muraille, entrèrent dedans, tous les aultres ensuyvans, ne pour traict, ne pour colps de pierre, ne pour résistance que fit l'ennemy, gagnirent la dicte Bayon de leur puissance. 100.000 florins et plus, que prisonniers en y avait, et tout l'or et l'argent, et tous les joyaulx, tout feut print, sans rien laisser, mesme les grains, montant à plus de 4.000 réseaux... Les dicts seigneurs qui estoient au dict Bayon par les dics seigneurs dessus nommez

(1) *Chronique*, 75, 76 ; — D Calmet. t. II, col. 1036.

furent menez tous prisonniers à Valdemont » (1)
(12 août 1476).

Le succès est éminemment contagieux : Ceux-là mêmes des nobles lorrains qui avaient abandonné la cause de René lorsqu'elle semblait perdue, s'unirent à ses lieutenants quand ils redevinrent victorieux. Vautrin Wuisse, Jean et Jacob de Savigny, les sires de Hardemont et de Saint-Armant, Thiébaut de Jussy, Balthazar et Jean d'Haussonville, les d'Aigremont, les de Girecourt grossirent avec leurs vassaux et gens d'armes l'armée lorraine, qui devint ainsi forte d'environ 4.000 hommes (2).

(1) *Chronique*, 76.

(2) *Chronique* et dom Calmet, *locis citatis*.

CHAPITRE IX

SIÈGE ET PRISE DE LUNÉVILLE (2^{me} quinzaine d'août 1476).

— **SIÈGE INFRUCTUEUX DE NANCY PAR LES LORRAINS (1^{re} quinzaine de septembre).**

Dès cette époque Lunéville était une des trois premières villes du duché de Lorraine. Au point de vue militaire, c'était une place de haute importance. Bien fortifiée, elle commandait la grande voie de Nancy à Strasbourg.

René se trouvant toujours en Alsace, la prise de Lunéville devait lui donner la clef de son domaine. Aussi fut-ce contre cette cité que les seigneurs lorrains décidèrent de réunir leurs efforts. Le 14 août 1476, leurs troupes vinrent camper à l'est de la place, entre les villages de Chanteheux et Jolivet. De ce côté, ils n'avaient pas à craindre d'être pris entre les assiégés et une armée de secours, qui ne pouvait venir que d'Epinal ou de Nancy. Ils se mettaient, de plus, en relation avec René et avec ses alliés d'Alsace.

La garnison, qu'ils se proposaient d'attaquer de vive force et sans le secours du canon, comptait 400 Picards, Bourguignons et Lombards, protégés par de puissantes fortifications et par de nombreuses pièces d'artillerie. « L'assault fut donné de l'une des portes (de Chanteheux) à l'autre (porte Joly). Il fut si furieux et asprement donné, que par deux ou trois fois on venoit jusques à la muraille, et toujours on estoit repoussé. Des dicts de Lunéville plus de 100 en y eut des tuez que des blessez. Le dict assault, toute la nuit durant ceux de la partie de la porte Chanteheux avoient de leur puissance gaignié la première porte jusque au bal. Il ne restoit que la dernière porte pour entrer dedans Lunéville. Lesquels assiégez de dessus la muraille gettoient du feu en bas par si grande puissance, force fagots et légiers bois; incontinant estoit allumé. Les assaillans le pensoient esteindre : point ne fut en leur pouvoir (1). On y alloit en si grande furie qu'il y en eust cinq ou six de bruslez. Quand on veit telle grande résistance, au point du jour, chacun se retira. En la dicte porte, deux tours il y avoit, esquelles les dicts assaillans dedans estoient. Ils s'y fortifierent et les tindrent contre la garnison. » Recon-

(1) Ce feu qu'on ne parvenait pas à éteindre, ne serait-ce pas de ce fameux *feu grégeois* qui donna si longtemps la supériorité aux armées bysantines sur leurs adversaires d'Orient ?

naissant qu'il leur était impossible d'emporter la ville d'assaut, les princes lorrains « mandèrent ung messagier vers le duc René à Strasbourg », afin de lui demander de l'artillerie. René à son tour adressa la même requête à la seigneurie de Strasbourg. Les Strasbourgeois « mirent six cens hommes en armes, chargèrent deux grosses bombardes, avec dix serpentines. Moul't diligemment en trois jours vindrent en l'armée devant la dicte Lunéville » (1).

Sur ces entrefaites, arrivaient également d'Alsace de forts contingents qu'amenaient aux Lorrains les comtes de Bitche, de Réchicourt et de Salm. En voyant grossir les troupes assiégeantes et braquer des canons contre leurs murailles, les défenseurs de Lunéville « congurent bien qu'ils ne pouvoient eschapper ». Ils demandèrent à parlementer et obtinrent « le lendemain et non point plus » pour envoyer « à Nancy, vers M. de Bièvre, luy advertir que se secours ne leur vouloit donner, rendroient Lunéville. » Le gouverneur bourguignon de la Lorraine fit à leur député, Barnabo, la réponse suivante : « Par moy secours ne pouvez avoir ; car je n'ose partir de céans, et selon que j'entens, ils (les Lorrains) ont grande puissance. Retournez faire du mieux que pourrez. » Ce refus déterminait la garnison de Lunéville

(1) *Chronique*, col. 76, 77.

à traiter de sa capitulation. Elle sortit librement avec armes et bagages.

La reddition de Lunéville entraîna celle d'Einvill (1), petite place qui barre la vallée du Sanon, affluent de la Meurthe, un des chemins naturels qui se dirigent vers l'Alsace. « Les dicts seigneurs de Lorraine de dans Lunéville sont entrez. Le serment des habitans ont prins pour estre au temps advenir bons et loyaux au bon duc René. Le dict serment ont aussi faict ceulx d'Ainvill (2). »

Maîtres de Lunéville, certains de garder leurs communications avec l'Alsace et René II, sûrs enfin de n'être plus assaillis à l'improviste par les Bourguignons, auxquels ils avaient enlevé leurs principales positions stratégiques, les seigneurs lorrains tentèrent de s'emparer de la plus importante entre toutes, de Nancy. Renforcés d'habitants de Lunéville et d'Einvill, qu'ils avaient affranchis de la domination étrangère, ils marchèrent droit sur la capitale du duché. « Toute la ville ne pouvoient assiéger, pourtant qu'ils estoient peu de gens. » Ils se contentèrent d'attaquer les faces occidentale et méridionale des remparts, celles contre lesquelles Charles avait dirigé ses plus vigoureux assauts l'année précé-

(1) A 6^{km} au nord de Lunéville.

(2) *Chronique*, col. 77.

dente. Ces deux côtés de la place étaient les plus vulnérables. Un vaste marais défendait les murailles au nord et à l'est. Pour investir complètement Nancy, force eût été d'établir des postes sur la rive droite de la Meurthe, — ainsi que l'avait fait le Téméraire en 1475, — mais les Lorrains disposaient de trop peu d'hommes pour les disséminer sur une aussi énorme circonférence. Ils campèrent entre le village de Villers-les-Nancy (à 3 kilomètres de la place), et la Commanderie de Saint-Jean, l'ancien quartier général du duc de Bourgogne. Pour se mettre à l'abri de toute surprise, ils creusèrent un long fossé devant leur camp et, avec la terre en provenant, élevèrent un solide retranchement. Ce furent le bâtard de Vaudemont, Gratien d'Aguerre, l'écuyer Gérard d'Avillers et les deux Tantonville, qui logèrent dans les bâtiments de la Commanderie, restaurés après leur démolition par l'artificier Desmoulin. Les vivres ne manquaient pas aux assiégeants : « Un bon disner estoit pour eux un grand blanc (1), la quarte du vin d'Aussay (d'Alsace), tout le meilleur, trois blancs. »

Pendant quinze jours, les Lorrains battirent l'estrade autour de la cité, escarmouchant tant et si bien « que Messire de Biesvres ni ses gens n'osoient saillir ». Dans l'une de ces rencontres,

(1) Le blanc valait 13 deniers.

cependant, les Bourguignons eurent l'avantage : « Vint ung jour après disnée ung capitaine allemand, qui avoit en sa bande quarante hommes. Sans en advertir tous les capitaines, du siège se despartit... Le dict capitaine au faulxbourg Saint-Nicolas, luy et ses gens auprès de l'hospital (Saint-Julien (1)), se vindrent mettre en embusche en attendant se aucun Bourgongnon sailliroit pour les prendre. Les dicts de Nancy, véant que nul ne les suyvoit, plus de deux cens en armes se minrent, ouvrirent les portes, tous hors saillirent ; ceux du siège rien n'en sçavoient. Les dicts Bourgongnons les vinrent environner, frapportoient dedans des coups de lances et d'espées. Les dicts Allemands, se véant ainsi assaillir, de leurs picques et hallebardes se mirent en deffense... Ils feirent grands meurtres, devant qu'ils furent morts et pris. Ung entre les aultres, nommés Ysembart, que homme d'armes estoit, armé de harnais (armure de cheval complète). Un des Allemands luy donna ung si grand colp de picque qu'il luy perça les deux cuisses et son cheval parmy. Les dicts Allemands feurent tous morts ou prins, excepté trois ou quatre que au logis revindrent... Le dict Ysembart que de la picque frappé estoit, quand il vint à la porte, dedans ne pouvoit entrer ; la picque convint cyer

(1) Cet hôpital, alors situé à mi-distance des fortifications et des premières maisons du faubourg Saint-Nicolas, est compris aujourd'hui entre les rues de la Constitution, Pierre Fourier et Saint-Julien.

des deux costez, et quand il cuyda en son logis aller devant la maison Pellegrin, son cheval mort se laissa tomber. Tantost vint des chirurgiens, qui tirent la picque avec leurs engins (1). »

Malgré leur valeur, les assiégés n'auraient pu résister longtemps, « car on les tenoit si serrez que les vivres déjà leur failloient. » Mais un événement fortuit vint les délivrer de leurs ennemis. Un messenger, envoyé par le duc de Bourgogne au gouverneur de Nancy, fut pris par les Lorrains. « Ammené à Saint-Jean, des capitaines fust interrogé. Lequel disoit de vray que mondict seigneur de Bourgogne par deça s'en venoit et que desjà devers le Neufchâteau estoit. Quand lesdicts seigneurs et capitaines les nouvelles ouyrent, tous hastivement le siège leverent... Chacun se retira, les uns à Valdémont, les aultres à Gondreville, Rozières, Lunéville (2). »

Les Lorrains s'aperçurent bientôt de la fausseté des nouvelles que leur avait données le messenger. Ils se vengèrent de leur alerte en le faisant pendre entre Saint-Nicolas et Rosières. Puis ils recommencèrent, par petits détachements, à faire des incursions jusqu'aux portes de Nancy. Les défenseurs de cette ville ne craignirent plus de semesurer avec eux et les battirent même dans

(1) *Chronique*, 77, 78 ; — D. Calmet, *op. cit.*, t. II, l. XXX, ch. vi, col. 4037, 4038.

(2) *Idem.*

quelques rencontres. Le gros des forces lorraines demeura campé sur le chemin de Saint-Nicolas, à Laneuveville, remettant à une époque ultérieure la réalisation de son projet d'assiéger Nancy (1).

(1) *Chronique*, col. 78.

CHAPITRE X

REPRISE D'ÉPINAL ET DE NANCY PAR RENÉ II
(15 septembre-6 octobre 1476).

Epinal, coupé de toutes ses communications, souffrait d'une disette croissante. « Desja estoit esté par quatre marchiers que dedans rien n'y venoit, dont ils (les Spinaliens) avoient grand chierté. » Las de supporter de si cruelles privations, désireux en outre de reconquérir leur indépendance, ils « envoyèrent ung messagier tout hastivement vers le duc René à Strasbourg. Ledict messagier, bien diligemment fit son devoir. Vint audit lieu, trouva le duc René, l'a salué, luy dit. « Monseigneur, ceulx d'Epinal sur tous les habitants à vostre bonne grâce humblement se recommandent et par moy vous mandent que dedans ceste sepmaine prochaine, vous vous délibériez de venir à ladicte ville : vous et vos gens, sans contredire, je vous mectrons dedans. » Le

duc luy répondit : « Mon amy, est-ce chose assurée? — Monseigneur, je veulx morir, en cas que se venez, vous trovez que je dis la vérité, et suis venu icy secrettement. Tous ceux de la garnison cuydent que nous soyons bons Bourgongnons. — Tenez voilà quatre florins pour ayder à retourner (dit le duc), et me recommandez mille fois à leur bonne grâce, et leur dictes que dedans jedy, qui sera le huitième jour du présent mois de septembre 1476, audit jour là me trouverez ». Ledict messagier luy remercia, disant : « Monseigneur n'ayez soulcuy : de cette entreprinse, trouverez la vérité. » Il rentra dans Epinal aussi mystérieusement qu'il en était sorti et apprit aux magistrats municipaux, ses mandants, la réponse de René. « Lesquels bien joyeux en feurent (1) ».

Le duc de Lorraine fit immédiatement les préparatifs de son expédition. Il obtint de ses généreux hôtes, les Strasbourgeois, un secours d'environ 500 gentilshommes et 2.000 piétons, « tant coulevriniers, picquiers, que hallebardiers ». Il donna ordre au bâtard de Vaudémont de se joindre à lui pour l'attaque avec 100 ou 120 hommes. « Ledict sieur (de Vaudémont) à toute diligence en a prins des mieulx montés; s'en sont venus auprès dudict Espinal. » Des « aventuriers » qui précédaient sa troupe aperçurent, non loin de

(1) *Chronique*, col. 79.

cette ville, « vers la maladerie », un cavalier bourguignon se dirigeant vers une des portes de l'enceinte. Mettant leurs chevaux au galop, ils arrivèrent devant la porte avant lui et, sans que les Spinaliens qui la gardaient fussent aucunement intervenus, ils l'arrêtèrent, le fouillèrent et prirent sur lui des lettres du duc de Bourgogne adressées aux gouverneurs de la place. Ils noyèrent le messager dans la Moselle et portèrent au bâlard la missive dont il était porteur. Dans ce message, le Téméraire faisait savoir à la garnison d'Epinal « comme bientôt audict Espinal viendrait ». Passant la rivière, Vaudémont alla au devant de René, qui arrivait par la route de Rambervillers. Il lui remit la lettre prise sur l'estafette bourguignonne. Cette capture enchantait les Lorrains : grâce à elle, les défenseurs d'Epinal n'avaient pas reçu un encouragement qui eût peut-être modifié l'issue du siège.

Lorsque René parvint « à ung quart de-lieue » de la ville, il rangea son armée. En tête, il plaça 300 couleuvriniers, derrière eux 300 piquiers, puis 350 hallebardiers. Venaient ensuite 200 cavaliers, « tous comtes, barons, chevaliers et gentils-hommes », formant le corps de bataille. L'arrière-garde était composée « de 200 couleuvrines, 250 hallebardes et autant de piques (1). »

(1) *Chronique, loco cit.*

Lorsque les sentinelles qui gardaient le rempart virent s'avancer l'armée lorraine, elles donnèrent aussitôt l'alarme en sonnant de la trompe. « Tous ceux de la ville commencèrent à prendre leurs bastons. » Ils se rendirent avec la garnison au mur d'enceinte, mais les Bourguignons virent à la joie que manifestaient les habitants d'Epinal que leur intention n'était point de combattre les assiégeants. Se sachant hors d'état de résister sans le concours des Spinaliens, ils se mirent à implorer l'intervention des gouverneurs municipaux pour avoir la vie sauve, leur disant : « Hélas, Messieurs, pour Dieu, ayez pitié de nous, que nous ne mourions point et que nous nous en allions tous avec seulement un baston en la main. » Et la municipalité de répondre : « C'est ung droict et légitime seigneur et celuy qui nous doit entretenir ; n'ayez doubte vers luy : vostre appoinctement ferons, par tel si que vous vous en irez saufs vostre corps et vos biens, excepté que seulement que de vous aultres deux des plus suffisans demeureront, tant que toutes vos debtes et dépens soient payés et que chacun soit content ; et de nostre duc aurez sauf-conduit, pour vous en aller en Bourgogne ou où il vous plaira (1). »

René II tint les engagements pris en son nom par les bourgeois d'Epinal. En passant au pied de

(1) *Chronique*, col. 80.

la colline escarpée qui couronne le château, il essuya une décharge d'armes à feu ; mais il reçut les clefs d'une porte de la ville, la porte de Fontaine, des mains des « gouverneurs » de la cité. Il renouvela aux Bourguignons les assurances pacifiques faites par le maire et les échevins. Puis il fit dans Epinal son entrée solennelle. « Devant luy marchaient trois ou quatre mille bons combattans, tous bon en poinct et tous jeunes gens, tous coulevriniers, picques et hallebardes. Le duc, les comtes et la baronnie aussy, trois à trois, les trompettes devant. Beau les faisait veoir. Hommes, femmes et enfants, chacun faisait au duc bon veignant. Mille piestons estoient derrière et par ordre alloient : c'estoit chose plaisante à les veoir. Quand le duc fust losgier et toute la chevalerie et les piestons, le duc René envoya incontinent ung hérault vers le capitaine que on chastel estoit, requit que luy rendit, ou aultrement le siège devant mectroit. Quand ledict capitaine ouyt le hérault, sans luy conseiller, il congneut bien que luy et ses gens, se tenir voulaient ils estoient perdus. Ledit capitaine envoya près du prince, luy demandant grace pour luy et ses gens, d'avoir leurs corps et leurs bagues sauvés, ledict chasteau au duc rendroit. Ce qu'il lui octroya et en moins de deux heures hors dudict chasteau tous s'en allerent. Le duc René fit à tous ceulx de ladicte garnison tel appointement

que dessus est dict. Quoy faict, les bourgeois vinrent au duc eulx présenter, luy promettant de luy estre bons et loyaulx au temps advenir et de tous mourir pour son bon droict. Le prince mille fois les remercia, ensemble du bon qu'ils luy avoient faict, leur disant : « Si Dieu m'ayde contre mon adversaire et que de luy puisse jouyr, toujours en mesmoire vous auray comme mes amys (1). »

Les protestations de dévouement des Spinaliens étaient sincères. Ils souffraient cruellement dans leurs intérêts matériels, n'ayant plus de relations avec les autres villes de Lorraine depuis le commencement de la campagne. Quand ils se rendirent, le blé valait dans la place 2 francs le résal, et c'était à peine si l'on pouvait en trouver. Indépendamment de ces privations, dont les habitants rendaient le duc de Bourgogne responsable, ils n'avaient aucune sympathie pour le Téméraire, qu'ils considéraient comme un ennemi de leur patrie et non comme son sauveur.

René II mit une forte garnison dans Epinal : la garde en fut confiée à 400 Allemands, commandés par les sires Adam Sorne, Gaspard Bomann et Cagneret. Ces trois chefs étaient eux-mêmes subordonnés à Menaut Daguerre, spécialement chargé de la défense du château avec trente Gas-

(1) *Chronique, eod. loco.*

cons, « tous gens de guerre et de bonne façon ». Avant de partir, le duc fit assembler Allemands et Gascons sur la grande place, ainsi que la noblesse, la bourgeoisie et les « gouverneurs » de la ville, puis il « leur recommanda moult affectueusement de bien garder ladicte ville et chasteau ». Ils le lui promirent. Il retourna en Alsace. Ses excellents hôtes, les Strasbourgeois, réunirent encore une armée de 6.000 hommes, « avec grosse et menue artillerie, et les ont mis au service dudit prince. Moult humblement les a remerciés et en Lorraine les a tous menés » (1).

Pendant son absence, les capitaines lorrains ne demeuraient pas inactifs. Ils recrutaient des partisans chaque jour plus nombreux. Dès qu'ils apprirent l'arrivée de leur prince, ils réunirent leurs troupes, après avoir laissé dans les places des garnisons suffisantes, et marchèrent tous ensemble au-devant de lui. Ayant opéré sa jonction avec eux, René alla camper sous les murs de Nancy. A l'exemple du Téméraire, il établit son quartier général dans la Commanderie de Saint-Jean (15 septembre 1476). Le soir du même jour, vers minuit, il y réunit tous les chefs de son armée et leur dit : « Messieurs, je veux aller tout autour de la ville, au plus près des fossés et veoir toutes les approches, qui sont dès que mon adver-

(1) *Chronique, eod. loco.*

saire la tenoit assiégée. Je suis desliberez les assaillir tous à l'entour au plus proche des fossés ». Luy ont respondu : « Monseigneur, il n'y a que bien, mais poinct n'irez, pour éviter tous dangers. » Il leur répliqua : « Allons nous y en tous et adviserons pour cette nuict à faire les approches. » Il se dirigea vers la poterne du Sud-Est, suivi de ses officiers. Parvenu au fossé, il demanda si quelqu'un pouvait le conduire dans sa reconnaissance. L'auteur anonyme de la *Chronique de Lorraine* s'y offrit. « Le duc luy a demandé : « Me conduiras-tu bien ez logis que les Bourgon-« gnons icy feirent ? Ouy Monseigneur, ne vous « doubtez, tout au long jusques à la porte de la « Craffe vous mesneroi. » René lui mit la main sur une épaule, afin de ne point le perdre de vue dans l'obscurité ; puis tous entrèrent sans bruit dans les tranchées ouvertes par les ennemis lors du siège de 1475. Ils les parcoururent sans encombre d'une extrémité à l'autre. Cette exploration terminée, le duc tint à ses capitaines le langage suivant : « Messieurs, tout ung chacun de vous avec vos gens, faictes environner la ville. Walter de Tanne, vous aurez la charge de la porte Saint-Nicolas jusques à la poterne (du vieil Aître) ; et vous, Harnexaire, vous aurez depuis ladicte poterne jusques à la Tour Sar, et Seton, vous aurez le quartier de la porte de la Craffe ; et vous, Honnest, depuis ladicte porte, aurez le costé de derrier

la Cour ; et chacun fasce son devoir de faire le plus près que on pourra les approcher. » Ils se rendirent tous à leurs postes, sans tarder. Harnexaire emmenait deux serpentes. Mal gardées elles furent prises peu après par les Bourguignons qui les jetèrent dans les fossés (1).

Cet insuccès ne découragea pas les assaillants. En l'apprenant, René s'écria : « De par Dieu, j'ay esperance que bref la ville à moy se rendra : toute l'artillerie que j'ay, se luy fauldra mectre. Celle-là y est ja : cest avantaige m'ont faict. » Les paroles ironiques de leur prince rendirent aux Lorrains toute leur ardeur. Sous sa direction, ils creusèrent autour de Nancy de vastes tranchées, où ils accumulèrent l'artillerie et les approvisionnements en vivres et munitions. A l'Est et au Sud, entre la porte Saint-Nicolas et la grande tour, ils avaient « deux grosses bombardes, jectant de merveilleuses pierres. Quand elles tiroient, ceulx de dedans (la place) tous se cachotent. Bien veotent que prez estoient serrez. Rien ne leur venoit ; les vivres ja leur failloient et dehors on avoit les vivres à plantée à puissance. De jour et de nuict, de grosses bombardes et de menus bastons incessamment contre la ville on tiroit (2). »

La disette forçait les assiégés à user de strata-

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 81 et 82.

(2) *Idem*, col. 82.

gèmes pour se procurer des vivres au dehors malgré le blocus. L'une de ces ruses mérite d'être rapportée, d'autant qu'elle provoqua un sérieux engagement. Un Picard de la garnison, « veant que son cheval à mangier n'avoit », résolut de l'utiliser avant sa mort. Il bourra de paille et de morceaux de bois un pourpoint et des hauts-de-chausses, les attacha ensemble, les plaça sur son cheval, les arma d'une cuirasse, de brassards et de jambards, les couronna d'un casque. Dans un des gantelets, il passa une javeline, dans l'autre les brides ; puis il fit sortir le coursier, ainsi monté, par la poterne de la Cour, au nord de la ville. De ce côté, sur l'emplacement de la Pépinière actuelle, s'étendait une vaste prairie, bordée par des marais et des étangs communiquant avec la Meurthe. Aussitôt que la bête affamée sentit l'odeur de l'herbe, elle courut au pré, mais elle ne put même pas, comme l'âne de la fable, en tondre « la largeur de sa langue ». Les brides nouées après le gantelet du mannequin ne lui permettaient point de baisser la tête. Irritée de l'obstacle, elle courut en tous sens, attirant, comme l'avait espéré son maître, l'attention des assiégeants. Trois ou quatre Allemands, « cuydant aveoir ung aventurier » lui coururent sus, l'atteignirent et menacèrent l'homme de paille avec leurs piques, lui criant : « Rends-toi ! » Pour toute réponse, le cheval, effrayé, les bouscula et recommença sa

course folle. Le Picard, qui d'un bastion suivait les péripéties de cette burlesque aventure, crut le moment venu de tenter la sortie qu'il méditait. Son but était apparemment de ravitailler Nancy, ou tout au moins de faire des prisonniers qu'on échangerait contre des vivres. Une forte troupe de Picards et d'Anglais s'élança par la poterne vers les Allemands qui, tout à leur pourchasse, ne l'apercevaient point. Mais Honnestein et Seton se précipitèrent à la tête de leurs hommes au secours des Allemands et contraignirent leurs agresseurs à se replier. Au lieu de laisser ceux-ci rentrer dans la place, la garde de la poterne leva le pont-levis. Force fut aux Anglais et Picards de se réfugier dans le fossé. L'artillerie et la mousqueterie des remparts les protégèrent contre les assiégeants, qui durent à leur tour battre en retraite (1).

L'insuccès de cette sortie ôta au gouverneur de Nancy, M. de Bièvre, tout espoir de ravitailler la place. Il fit abattre les chevaux de ses troupes, afin de pourvoir à leur nourriture. Donnant à cet égard l'exemple à ses subordonnés, il enjoignit de tuer « le plus beau coursier qu'il eust » et, voulant rendre courage à ses officiers, il leur en distribua les morceaux : « Messieurs, leur dit-il, ne vous doutez de rien, je suis bien assuré que

(1) *Chronique, eodem loco.*

M^{re} le duc de Bourgogne bien bref vous viendra jeter hors de ce dangier. » Quand on eut mangé la plupart des chevaux, ce fut le tour des chiens. Les mercenaires anglais et picards, habitués à être largement traités, ne cachaient point leur mécontentement de faire aussi maigre chère. Ils patientèrent pourtant durant huit jours ; puis ils laissèrent éclater leur irritation et déclarèrent en termes impérieux au sire de Bièvre qu'ils refusaient de continuer plus longtemps la résistance. « Nous vous requérons, lui dirent-ils, que fîtes que nous soyons rendus par ung bon apponctement. Nous ne pouvons endurer de mourir de faim. Nos chevaulx sont jà la plupart morts. Il n'est possible de plus endurer. » Le gouverneur se mit à genoux devant eux, les suppliant « de tenir encore huit jours » : « Messieurs, s'écriait-il, je vous certifie, voici venir M^{re} le duc de Bourgogne qui nous vient secourir. » Ils lui répliquèrent : « Tantost vers le duc René irons et supplie-rons qu'en luy rendant la ville, saufs nos corps et nos biens, il nous laisse allir. » De Bièvre, n'ayant pu les émouvoir, protesta hautement contre leur lâcheté et leur insubordination. Il déclara que leur mutinerie le contraindrait seule à se rendre et que le duc de Bourgogne serait en droit de leur demander compte d'une capitulation aussi précipitée. Ses reproches n'eurent pas plus d'effet que ses supplications. Les mutins se con-

tentèrent de lui dire : « N'ayez soulcy, nous vous en porterons quitte. Il vault mieux de nous rendre que de nous faire tuer (1). »

En présence de leur obstination, le commandant de place dut entrer en pourparlers avec le duc de Lorraine. Il envoya sur le « gros bel-lewart de la porte Saint-Nicolas », les sires Jean Multons et Hutin de Toullons, qui, du haut du rempart, demandèrent aux assiégeants à parlementer. Le bâtard de Vaudémont, Petitjean de Vaudémont et l'écuyer Gérard s'avancèrent au bord du fossé et leur crièrent qu'ils allaient en référer à leur prince. En effet, ils se rendirent immédiatement auprès de René II, « que à Saint-Jean estoit ». Ils lui firent part de la demande des Bourguignons. Sur son ordre, des saufs-conduits furent accordés aux parlementaires qui vinrent « honnestement habillés » jusqu'à la Com-manderie, en traversant le camp lorrain où ils étaient accueillis avec déférence. En apercevant le duc, ils s'inclinèrent profondément et lui dirent : « Monseigneur, Monsieur de Bièvre, votre oncle (2), à vous se recommande ; il vous supplie

(1) *Chronique*, col. 82, 83. — V. également le récit de cette sédition dans O. de La Marche, l. II, ch. viii, et dans Commines, l. V, ch. v.

(2) Jean de Rubempré, sire de Bièvre, était fils d'Antoine de Rubempré et de Jacqueline de Croy. Cette dernière était sœur d'Antoine de Croy, qui avait épousé, en 1432, Marguerite de Lorraine, tante de René. De Bièvre n'était donc pas l'oncle, mais seulement l'allié de René, qui le traitait d'oncle par déférence.

que vous luy pardonniez, et à nous avec, de ce que si grande guerre nous vous avons menez. Nous considérons que le seigneur naturel estes; tous d'un commun accord, la ville de Nancy nous voulons vous deslivrer, par telle condition que sauviez nos corps, nos biens et nous laissiez aller. » Le duc répondit: « Ce jour d'espace aurez; demain de matin tous hors en irez et vostre sauf-conduict aurez. Elisons maintenant de mes gens quatre cens des plus suffisans, les mettez dedans, lesquels ne vous feront que tout service de tout ce qu'ils pourront (1). »

A l'heure du diner, de Bièvre envoya au duc « son neveu » un grand pâté de chair de cheval, « en luy advertissant que c'estoit la viande qu'ils mangeoient depuis peu de tems. » Emu de leur détresse et touché de l'attention, René fit porter à son oncle et à ses adversaires bourguignons les mets les plus recherchés qu'il put trouver dans son camp, « force pastez de venaison, chappons et viandes de plusieurs façons et du vin de trois sortes et du meilleur (2) ». Nous laissons à juger si les assiégés furent sensibles à des cadeaux de cette nature, après avoir enduré tant de privations.

De Bièvre exécuta la capitulation loyalement

(1) *Chronique*, col. 83.

(2) *Idem*.

et sans retard (1). Il fit sortir ses troupes le soir même, par la porte de la Craffe. A peine leur avant-garde parvenait-elle au bourg de Saint-Dizier (2), que des mercenaires allemands la harcelèrent, lui prirent ses bagages et s'enfuirent avec leur butin. Les victimes de cet acte de brigandage retournèrent à Nancy et s'y plaignirent au gouverneur. De Bièvre transmit leur plainte à René, qui fit mander immédiatement ses capitaines et leur dit : « Messieurs, nous avons tous promis que les Bourgongnons s'en iroient saufs leurs corps et leurs biens. Au départir, on les destroussa ; on m'en a faict plainte. » Les officiers déclarèrent qu'ils ignoraient ce pillage et promirent qu'un tel méfait ne se renouvelerait plus. « Bien, répliqua le duc, allons tous ensemble et les faisons dehors saillir par le pont leviez : nous garderons que nul ne leur fasse desplaisir. » Et suivi de toute la chevalerie lorraine, il alla se placer devant la Craffe et surveilla la sortie des vaincus. Lorsqu'il vit arriver leur gouverneur, il descendit de cheval, porta la main au chapeau et s'inclina. De Bièvre voulait mettre pied à terre, mais le duc, le retenant, lui dit : « Monseigneur mon oncle, humblement vous remercie de ce qu'avez sy courtoisement ma duchié gouvernée, et s'il

(1) V. le texte de la capitulation dans les *preuves* de D. Calmet (t. III, col. 284).

(2) A l'ouest de Nancy. C'est aujourd'hui le « faubourg de Metz ».

vous plaist, Monsieur mon oncle, avec moy voulez venir demourer, je vous entreliendray comme ma personne. » L'hommage était mérité : pendant son gouvernement, de Bièvre s'était montré envers tous juste, humain et bienveillant. Il ne consentit jamais à satisfaire les rancunes de ses lieutenants, ni à exercer des représailles. Bien plus, il fit preuve d'une extrême douceur à l'égard des Lorrains et, se conformant sur ce point aux instructions du duc Charles, il traita la Lorraine comme une province bourguignonne. Aux flatteuses paroles de son neveu, il répondit en ces termes : « Monsieur, de cette guerre ne m'enssachiez maulgré et me pardonnez ; car j'aymasse mieulx que M^{sr} de Bourgogne ne l'eust jamais commencée. Je me doute qu'à la fin luy et tous nous aultres n'y doions demourer ! » Il prit ensuite congé de René et partit avec tous ses hommes pour Luxembourg (6 octobre 1476). Le siège avait duré vingt et un jours (1). Parmi les assiégés périrent Philippe de Lenoncourt, l'ainé, et Henry de Haraucourt.

(1) V. sur ce siège *la Chronique*, *locis cit.* ; — Commines, l. V, ch. v ; — D. Calmet, *op. cit.*, col. 1044 à 1045 ; — Huguenin, *Histoire de la guerre de Lorraine* (Metz, 1837).

CHAPITRE XI

RETOUR DU TÉMÉRAIRE EN LORRAINE

Laissant une forte garnison à Nancy, René emmena le reste de son armée à Saint-Nicolas, où il lui était plus facile de la ravitailler. Il y reçut un messenger qui accourait en hâte de Neufchâteau pour l'avertir de l'approche du Téméraire. René rassembla ses capitaines. Ils l'assurèrent de leur dévouement et il fut résolu qu'on attendrait l'armée bourguignonne pour lui livrer bataille. Toutefois, il était nécessaire de reconnaître son importance. Ce fut l'objet d'une expédition que dirigea le bâtard de Bulgnéville. A la tête de « cinq ou six bien montez, portant la croix de Saint-André (1) », il se rendit d'abord dans sa ville (2), y donna ses instructions, puis il se diri-

(1) Insigne des Bourguignons. Les Lorrains avaient pour emblème la croix à double branche transversale.

(2) Bulgnéville, alors siège d'un fief, est aujourd'hui un chef-lieu de canton de 12.000 âmes (arrondissement de Neufchâteau). Il se trouvait à droite de la route que suivait le Téméraire. Le duc, en effet, passait par Bourmont et se dirigeait vers Neufchâteau lorsqu'il fut abordé par le sire de Bulgnéville.

gea vers l'ennemi qui n'était plus fort éloigné de cette place. Il l'aborda résolument, se donna pour un partisan du duc de Bourgogne et, tout en chevauchant, offrit de lui livrer une forteresse voisine, dépourvue de défenseurs : « Je sçais, dit-il, toutes les entrées. Se croire me voulez, nous irons tous à la découverte. Bien vous mesneray. J'en suis assuré que là gagnerons ; les biens de dedans, nous les aurons. » Une douzaine d'hommes d'armes bourguignons le suivirent. En arrivant à Bulgnéville, ils trouvèrent les portes ouvertes et entrèrent sans défiance, « cuydant l'aveoir gaigniez ». Mais le bâtard avait pris ses mesures : des soldats par lui cachés fermèrent les portes et les Bourguignons furent faits prisonniers. Un page s'échappa seul. Il courut informer du piège le duc de Bourgogne, qui « fust bien esbahi et courroucé », mais ne voulut point s'attarder à faire le siège de Bulgnéville, qui ne se trouvait d'ailleurs pas sur son chemin. Il ignorait encore la reddition de Nancy et marchait en toute hâte vers cette ville, espérant arriver à temps pour en secourir la garnison (1).

Comme il approchait de Toul, il reçut une délégation de ses habitants qui lui dirent : « Se nous vous mectons dedans, vous sçavez que le duc René a une forte armée. Elle nous feroit tous les

(1) *Chronique*, col. 86.

maux qu'elle pourroit pour éviter les dangiers. Aux deux faubourgs et ès villaiges à l'entour, vous porrez logier, des biens de la cité assez en auriez. » Les Toullois avaient déjà tenu la même conduite prudente envers le duc René lorsqu'il traversa la Lorraine, au printemps de 1476, pour aller au secours des Suisses. Charles ne pouvait donc se froisser d'une neutralité aussi impartiale (1). Il fut du reste non moins bien traité que ne l'avait été son rival: « ceulx de la cité des biens lui envoyèrent à planté (2). »

S'il n'eut qu'à se louer des égards et de l'hospitalité qu'il rencontra dans les faubourgs de Toul, il y trouva, par contre, la nouvelle fort décevante de la prise de Nancy, Il en manifesta une vive irritation, « jura Saint-Georges que, devant qu'il fust les roys, de toute la duchié seigneur en seroit, luy et ses gens le duc René chasseroit ou tous morts y demeureroient (3). »

Le 15 octobre, le Téméraire quitta les environs de Toul, après y avoir campé un jour. Il projetait d'occuper Pont-à-Mousson, afin d'y prendre une base d'opérations que l'ennemi ne pourrait tourner. Il y établirait aisément ses communications avec le Luxembourg et y appellerait les troupes

(1) V. toutefois, au sujet de cette neutralité : Digot, III, p. 303, et Ravold, p. 629.

(2) *Chronique, loco cit.*

(3) *Idem.*

de Campobasso, postées à Thionville. En apprenant la marche forcée de son adversaire du côté du Nord, le duc de Lorraine se hâta d'abandonner son camp de Saint-Nicolas et de gagner Pont-à-Mousson, où il parvint le 17, en même temps que Charles arrivait à Dieulouard (1). A Autreville (2), les deux armées s'étaient aperçues tout à coup, séparées seulement par la Moselle. Elles avaient tiré l'une sur l'autre « de grands coups de serpentine ». La nuit avait mis fin à cette escarmouche et René avait profité de l'obscurité pour distancer les Bourguignons. A minuit il entra dans la place qui formait l'objectif des deux ennemis (3).

Charles, qui manquait d'approvisionnements et ne pouvait se ravitailler sur la rive gauche de la rivière, la passa dès qu'il s'aperçut de la disparition des Lorrains. Sur la rive droite, il campa dans les villages qu'avaient abandonnés ses adversaires, après y avoir allumé de grands feux pour faire croire à leur présence pendant la nuit. Il y fut approvisionné par l'évêque de

(1) Dieulouard, forte bourgade sur la rive gauche de la Moselle, est, en droite ligne, à 20 kilomètres de Toul, à 7 de Pont-à-Mousson, à 17 de Nancy, au point d'intersection des routes venant de ces trois villes.

(2) Autreville est un village bâti sur la rive droite de la Moselle, à 15 kilomètres de Nancy, 10 de Pont-à-Mousson et 27 de Saint-Nicolas.

(3) *Chronique, loco cit.*

Metz, Georges de Bade, son fidèle allié, qui n'avait pu lui prêter secours de l'autre côté de la Moselle, où la route était coupée par Pont-à-Mousson. Il était grand temps que des vivres parvinssent à l'armée bourguignonne : il y avait deux jours qu'elle n'avait mangé. Grâce aux Messins, elle fut abondamment pourvue.

Les habitants du comté de Vaudémont s'étaient armés, avaient formé de véritables milices, et trois cents d'entre eux vinrent à Nancy. Le sire de Ribeaupierre, gouverneur de la place, prié par eux de se mettre à leur tête, n'osa quitter son poste et les laissa partir pour Pont-à-Mousson, où ils espéraient rejoindre leur prince. Au delà d'Autreville, ces malheureux furent assaillis par les Bourguignons et taillés en pièces. Quelques-uns échappèrent à grand peine en se jetant dans un bois (18 octobre). Le lendemain, dès le matin, Charles rangea ses troupes en bataille sur la côte Sainte-Geneviève (1). A leur vue, René sortit avec une forte artillerie de Pont-à-Mousson et vint se poster à Atton (2). Le bois de Loisy (3) l'empêcha de prendre contact avec l'adversaire. La journée se passa en combats d'artillerie et les Lorrains rentrèrent, vers dix heures du soir,

(1) Au Sud-Est de Pont-à-Mousson.

(2) Atton, village à 3 kilom. Est-Sud-Est de Pont-à-Mousson.

(3) A 5 kilom. Sud-Est de cette ville.

dans la ville, sans avoir pu déloger l'ennemi de ses positions. Ils avaient eu soin, avant de partir, d'allumer des feux qui fissent croire à leur présence.

Le jeudi 20 octobre 1476, le duc de Bourgogne vint se présenter devant la forteresse de Mousson, bâtie sur une côte escarpée qui commande le pont de la Moselle, dont le nom, joint à celui de la colline, était depuis longtemps déjà devenu celui de la ville de Pont-à-Mousson (1). René en sortit, à la tête de toutes ses troupes, et ouvrit un feu nourri sur l'armée ennemie, formée en trois corps. La journée se passa en escarmouches et en canonnades. « Le duc René eût bien désiré que toute son armée eust donné dedans ; mais les Allemands répondirent que bataille ne donneraient pas tel jour qu'estoient esté occis les Innocens. » Force lui fut de céder devant ce scrupule religieux ; mais il ne leur permit pas un repos, durant lequel ils eussent pu être surpris : il les tint pendant toute la journée sous les armes. La nuit venue, il eut recours à son stratagème habituel : il fit allumer trois à quatre cents feux, puis il donna l'ordre de rentrer dans la place. Les Allemands, furieux de n'avoir pu consacrer ce jour de fête à des réjouissances, ne se couchè-

(1) On a vu que Pont-à-Mousson était construit sur la rive gauche de la rivière ; Mousson domine l'autre rive.

rent pas cette nuit-là : à la faveur de l'obscurité, ils « rompirent boutiques, coffres et autres choses : tout fourrageoient. » Les bourgeois se plaignirent amèrement. René convoqua aussitôt les capitaines allemands et leur dit : « Messieurs, comment et quelles nouvelles j'ay entendues que vos gens sont esmeus et qu'ils rompent les boutiques et coffres de leurs logis. Messieurs je vous prie tous que nous soyons d'accord et qu'ils ne fassent tels dommaiges à leurs hostes. Vous sçavez que ceux de ceste ville nous font et ont faict tous services qu'ils peuyoient; ils ne sont point nos ennemys. Je vous prie que leur alliez demonstrier. Sy je leur dois aulcune chose, je promects de les bien contenter (1). » Les officiers réprimandèrent leurs soldats ; mais des mercenaires de cette époque n'étaient point soumis à une discipline sévère. Ils trouvaient d'ailleurs fort naturel de traiter une cité alliée en pays conquis (2). Aussi plusieurs de ces soudards ne restituèrent-ils point les objets qu'ils avaient volés. Bien plus, ils crièrent à la trahison et se mutinèrent, de complicité avec leurs chefs de bandes. Ils prétendaient que dans

(1) *Chronique*, col. 86.

(2) V. entre autres, sur les déprédations et excès de toute nature que commettait, jusqu'aux XVIII^e siècle, la soldatesque dans ses propres garnisons, le travail de M. Petitot-Bellavène, intitulé « Affaires militaires de Verdun aux XVII^e et XVIII^e siècles (*Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, 1888) et notre article des *Annales de l'Est* (janvier 1894).

les meubles forcés et vidés par eux se trouvaient des habits, des *hocquetons*, portant la croix bourguignonne de Saint-André et que, par conséquent, les Mussipontains avaient des intelligences avec l'ennemi. Leurs récriminations sont formulées en ces termes dans la *Chronique de Lorraine* (1): « Une fois pour toutes, icy plus ne demourerons : nous cognoissons que c'est toutes trahisons; nous pourrions tous estre perdus. Vecy que par trois fois devant le duc de Bourgogne on nous a présentez : on ne luy a livré nulles batailles. Les *houc-tons* que ceans on a trouvez, ausquels la croix de Saint-André estoit, c'est un mal qu'on vedrait nous fare. Dictes au duc René qu'il se deslibere de despartir incontinant, car se on ne nous ouvre les portes, nous les romprons ! » Et sans attendre aucun ordre de René, ils se dirigèrent en masse vers le rempart, se firent ouvrir la porte de Maidières (2) et se répandirent en désordre sur la rive gauche de la Moselle, où ils ne craignaient pas une attaque des Bourguignons, demeurés sur l'autre rive. Le duc et ses chevaliers prirent les armes et coururent après les déserteurs. René s'avança au milieu de ces révoltés et leur adressa une harangue, dont la teneur nous est ainsi trans-

(1) Col. 87 des *preuves* de dom. Calmet (t. III).

(2) A l'ouest de la place, tirait son nom du village de Maidières, très proche de la ville, dont il est aujourd'hui presque un faubourg.

mise par notre *Chronique* (1) : « Messieurs, se serait-il écrié, pour Dieu, mettez-vous en bataille, afin que nous ne soyons perdus pauvrement. Vou véez à ung traict d'arbalestre nos ennemys : s'ils veoient que nous soyons desvoyez et sans ordre, ils nous feroient grand deshonneur. Je veulx vivre et mourir avec vous. Je vous promects, foy de prince, de vous sy bien contenter que de moy vous vous louerez. » Son éloquence les convainquit. Ils reprirent leur ordre de marche habituel, « les coulevrines ensemble, les picquiers de mesme, les hallebardiers aussy ». Par bonheur, un épais brouillard avait masqué au Téméraire les mouvements désordonnés des lansquenets.

Y avait-il réellement un complot tramé par quelques habitants de Pont-à-Mousson contre leur duc ? Un fait est certain : à peine avait-il reformé son armée que son adversaire entraît dans la place par la porte « de Mousson », sans rencontrer aucune résistance de la part des bourgeois. Il leur eût été facile, cependant, d'annoncer à René l'approche de l'ennemi. Ils ne l'en informèrent point et, quand il voulut rentrer en ville, il vit l'étendard bourguignon flotter sur ses murs. N'ayant ni des troupes, ni des engins suffisants pour faire un siège, il s'achemina vers le Sud et

(1) *Eodem loco.*

ne s'arrêta qu'à Liverdun (1), après une marche de six lieues. Parvenu devant cette forteresse, il rassembla ses officiers et, pour relever leur courage, il leur conta l'histoire suivante : « Messieurs, de ce ne suis esbahis : je vous certifie que dernièrement ung simple homme me dict : « Monsieur, n'ayez soulcy de Monseigneur de Bourgogne : hors de limitte de Lorraine le trouverez ; à luy vous et vostre armée vous présenterez et ferez manière à luy de vous livrer bataille. A la fin, vous l'abandonnerez et en Lorraine retournerez. Ledict duc de Bourgogne guere ne differera que en ladicte Lorraine retournera. A ceste heure irez querir secours et là jouyrez de luy et de son armée toute. » Je cognois que la chose doict ainsy advenir et hastivement iray querir mes amys les Suisses (2). »

René fit passer la Moselle à son armée au gué de Liverdun. Les chevaliers prirent en croupe les fantassins et les transbordèrent tous en plusieurs voyages. « Ledict duc luy-mesme en passa plus de trente en sa part. » Il conduisit ses troupes à Nancy, dont il confia la garde à Menaut et Gratien d'Aguerre, à Petit-Jean de Vaudémont, à Pierre Cotterole, aux enfants d'Aigremont, à

(1) Bourg fortifié s'élevant sur le sommet, puis dévalant sur les pentes d'une côte escarpée qui borde la rive gauche de la Moselle, à 13 kilom. Nord-Ouest de Nancy par la route.

(2) *Chronique*, col. 87.

Vautrin du Fey, au capitaine Fortune et à Pied-de-fer, ayant chacun sous ses ordres des soldats éprouvés. Avec le reste de son armée il partit pour Saint-Nicolas-du-Port, où il établit son quartier général. « Ledit duc René estoit en grande mélancholie et, pour le plus troubler, le soir eust six de ses chivaux bruslez. Toute l'armée en armes se mict, cuydant aveoir le duc de Bourgoigne, encore que lui et son armée estoient au Pont.» L'inquiétude des Lorrains était compréhensible, car ils se savaient de beaucoup moins forts en nombre que leurs adversaires.

Le duc reçut à Saint-Nicolas une députation de la bourgeoisie nancéienne, qui venait lui demander combien de temps la capitale devait se défendre contre un nouveau siège de l'ennemi. Il leur répondit que dans les deux mois de ce siège il les secourrait et il les pria instamment de tenir ce laps de temps. Ils le lui promirent et lui assurèrent qu'ils avaient assez de provisions pour deux mois. En leur donnant congé, il leur recommanda de bien traiter leur garnison (1).

De Saint-Nicolas il envoya ses ordres à toutes les places de son duché, qui n'étaient pas tombées au pouvoir du Téméraire. Il chargea le capitaine Malhortie de commander, comme par le passé, la ville de Rosières-aux-Salines ; il nomma

(1) *Chronique, loco cit.*

Honnestein gouverneur de Lunéville, Henry et Ferry de Tantonville, gouverneurs de Mirecourt; Vautrin de Vabécourt et Pierre du Fey, gouverneurs d'Epinal. Il plaça Gondreville sous le commandement du bâtard de Vaudémont, le château et le bourg de Vaudémont sous les ordres de Colignon de Ville. Il envoya Vaultrin Wisse à Bruyères, les sires de Hardémont à Arches, Jean d'Haussonville à Saint-Dié et Harnexaire à Remiremont. Entre toutes ces places il répartit les mercenaires allemands, à l'exception d'un petit nombre, qu'il emmena jusqu'à Raon l'Etape. Là il n'eut plus d'argent pour payer leur solde. Il leur devait 200 à 300 florins. Ils se révoltèrent de nouveau et ne rentrèrent dans le devoir qu'après avoir été payés (1). Il les laissa tenir garnison à Raon, et accompagné seulement de douze cavaliers, il partit en toute hâte pour la Suisse, afin d'y demander du secours.

Il fut « moult honorablement » reçu à Bâle; mais il rencontra chez ses alliés peu d'empressement à lui venir en aide. Il en découvrit promptement la cause. Un légat du pape, le cardinal

(1) L'argent nécessaire à ce paiement fut spontanément prêté au duc par un bourgeois de Raon, nommé Cachet (Aubert Roland, *op. cit.*, p. 234). — Dom Calmet (*op. cit.*, col. 1049) ajoute que « quelques dames et bourgeoises engagèrent leurs bijoux ; » et en note il cite, à l'appui de son récit, une vie manuscrite de René II, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous.

de Triuli, Lucquois de naissance et tout dévoué au duc de Bourgogne, avait été chargé par Sixte IV et par le Téméraire de négocier avec les Cantons. « Il leur avait dict et remontré comment ledict seigneur de Bourgogne mal conseillé fust d'avoir pris guerre contre eux, lequel cognoissoit bien qu'il n'avoit cause ne droict. » Il ajoutait que Charles était désireux de devenir leur ami. Les Suisses, aimant la paix sur toute chose et très respectueux des actes de la papauté, étaient dans une perplexité fort grande. « Dirent au duc René : « Ayez ung peu de patience, jusques à ce que tout nostre Conseil assemblé soit. » Le duc bien esbahi estoit ; leur dict : « Messieurs je vous supplie que vous ne vous laissiez point abuser. Se ma duchié avoyt, soyez certains que pour les batailles que lui avez livrées, avec l'empereur ou le roi de France feroit alliance et bien bref grande guerre vous feroit (1). »

(1) *Chronique*, col. 88. — V. sur ces pourparlers Jean du Lud, *Dialogue* cité ; — de Barante, *op. cit.*, XI, p. 120 et suivantes.

CHAPITRE XII

SECOND SIÈGE DE NANCY PAR LE TÉMÉRAIRE (25 octobre 1476 — 5 janvier 1477).

Pendant ces tergiversations des Suisses, Charles avait commencé le siège de Nancy (25 octobre 1476). Comme en 1475 il établit son quartier général dans la Commanderie de Saint-Jean; mais, les bâtiments ayant eu fort à souffrir de la guerre, il fit construire dans la principale cour une tente en bois, divisée en plusieurs compartiments et ornée intérieurement de superbes tapisseries (1). Il y amoncela les étoffes d'or et de soie, la vaisselle plate, les objets en métaux précieux. Dans les logements de la Commanderie se cantonnèrent la suite et l'état-major de Charles. Outre le grand-bâtard de Bourgogne, Antoine, et le sire de Bièvre,

(1) Elles couvrent aujourd'hui les murs d'une des salles du Palais de justice de Nancy. — V. sur la tente du Téméraire l'*Histoire de Nancy*, de Cayon.

l'ancien gouverneur de Nancy, l'entourage ducal comprenait le sire de Contai, Hugues de Château-Guyon, Olivier de la Marche, son chambellan, auteur des *Mémoires* si connus; Josse de Lalain, gouverneur de Flandre; les comtes de Nassau, de Rothelin, de Chimai, de Campobasso; les sires d'Ange et de Montfort, ces trois derniers qu'il fallait rendre inséparables dans l'histoire leur odieuse trahison; le chef italien Galeotto; Frédéric de Pforsheim, capitaine des auxiliaires badois fournis par l'évêque de Flandre et de Hainaut; les sires de Vaux-Marcus, de Bretonville, de la Rivière. Tous portaient, ainsi que leurs hommes, une cotte blanche et bleue, une écharpe rouge et la croix de Saint-André (1).

Le nombre des assiégeants ne peut être fixé d'après les témoignages contemporains. Ni la *Chronique de Lorraine*, ni Commines, ni Olivier de la Marche, aucun des *Mémoires* de l'époque ne nous renseigne à ce sujet. D'après le chiffre des soldats tués à la bataille du 5 janvier 1477, il est certain que l'armée bourguignonne était forte d'au moins 15,000 combattants, et M. Huguenin (2)

(1) Les Lorrains revêtaient par-dessus leurs armures un hoqueton rayé de rouge, blanc et gris, couleurs de René. Ils avaient une écharpe blanche et, sur la poitrine et sur le casque, la croix de Lorraine (à double branche).

(2) *Histoire de la guerre de Lorraine et du siège de Nancy* (op. cit.).

estime avec raison qu'elle en comptait probablement 20,000, eu égard aux renforts badois, luxembourgeois et anglais (1). Son artillerie était formidable. Elle fut, dès le début des opérations, dirigée principalement contre la porte de la Craffe et derrière la maison d'un nommé Jean-Claude, adossée au rempart. C'était grâce aux tranchées de l'année précédente, que les grosses pièces, les *bombardes*, avaient pu être braquées assez près de leurs objectifs pour qu'il fût possible de pratiquer une brèche dans la muraille (2). Ces tranchées furent les seules défenses qu'il opposa aux assiégés, dont il ne redoutait point les sorties, connaissant leur faiblesse numérique. Pour se protéger contre une armée de secours, il fit creuser autour de son camp un fossé dont le déblai forma une circonvallation. Cette ligne de fortifications ne fut même pas établie sur tout le périmètre des positions bourguignonnes : elle était interrompue pour laisser un large passage aux ruisseaux torrentueux et souvent débordés qui

(1) V. de Lacombe, *le siège et la bataille de Nancy* (*op. cit.*), p. 54-55. — De Barante pense que l'armée du Téméraire n'était, en quittant la Bourgogne, que de 6000 hommes, mais qu'elle s'accrut considérablement par la jonction de ses renforts (*op. cit.*, p. 115).

(2) Les fortes pièces étaient posées sur des essieux fixes, extrêmement solides, et couvertes d'un mantelet ou *mantel* formé de poutres et madriers très épais. — Pour ouvrir une brèche on tirait trois boulets très rapprochés, qui faisaient tomber les pierres du rempart.

descendent des côtes de Laxou et de Boudonville. En revanche une surveillance constante et une foule de sentinelles gardaient les Bourguignons de toute surprise.

Le service des approvisionnements n'était pas moins bien assuré que celui des grands-gardes. L'évêque de Metz fournissait des vivres abondants et les envoyait sous de solides escortes. Les pourvoyeurs de l'armée ne prenaient pas tous des précautions aussi minutieuses que celles dont le fidèle allié de Charles entourait ses convois. C'est ainsi que des gens de Rambervillers, amenant au duc de Bourgogne huit voitures chargées de vivres et de vêtements, furent capturés, eux, leurs chevaux, leurs chariots et leurs provisions, auprès de Ferrières (1) par Malhortie et un détachement de la garnison de Rosières.

Le 1^{er} novembre, à 10 heures du soir, le bâtard de Vaudémont sortit de Gondreville (2) à la tête d'environ 400 hommes, traversa la forêt de Haye et fit irruption dans le village de Laxou,

(1) Ferrières, village bâti sur un plateau à 15 kilom. Sud de Saint-Nicolas et à 11 kilom. Sud-Ouest de Rosières, sur un chemin allant de Bayon à Nancy.

(2) Gondreville, gros bourg, alors fortifié, bâti à la lisière de la forêt de Haye, à la crête du plateau de ce nom, sur la rive droite de la Moselle, à 15 kilom. à l'Ouest de Nancy et à 6 kilom. à l'Est de Toul. La route qui réunit ces deux villes passe à Gondreville. A cette époque elle n'était qu'un chemin peu praticable, mais le plus direct.

qu'occupaient les Bourguignons. Il massacra tous ceux qu'il rencontrait. D'autres, qu'il n'avait pas aperçus, sonnèrent le tocsin dans le clocher. L'alarme fut aussitôt donnée dans le camp, où s'allumèrent « torches et fallots ». De leur côté, les défenseurs de Nancy, entendant les cloches de Laxou et la rumeur qui s'élevait des tentes ennemies, « commencèrent à tirer tous de leurs canons ». Le Téméraire marcha sur Laxou, mais, rendu prudent par une cruelle expérience, il s'arrêta un peu plus loin que la moitié du chemin, « croyant avoir la puissance (le gros de l'armée) du duc René » devant lui. La garnison de Gondreville eut tout le loisir de s'en retourner sans être inquiétée aucunement. Elle emmenait « plus de trente chevaux, harnois d'armes, bagues et tout ce qu'elle pouvait emporter » (1).

Une troupe de 400 Bourguignons venant de Dijon avait, sans rencontrer d'obstacle, passé à Bayon, Neuville et Richardménil. Elle crut pouvoir se loger à Tonnoy (2) sans y courir plus de danger que dans les autres villages ou bourgs par lesquels on avait cheminé jusque-là ! Mal lui en

(1) *Chronique*, col. 88 et 89.

(2) Bourg à 16 kilom. Sud (à vol d'oiseau) ou à 19 kilom. (par le plus court chemin) de Nancy ; — à 12 kilomètres Sud-Sud-Ouest de Saint-Nicolas ; à 20 kilom. Ouest de Lunéville et 9 kilom. au nord de Bayon. Comme cette dernière ville, Tonnoy, fortifiée, commandait la rive droite de la Moselle.

prit : « Un homme qui de ladicté Tonnoy estoit, vint à Rozieres vers le capitaine Malortie annoncier : « Monsieur, à Tonnoy une compagnie de Bourgongnons, environ quatre cens, là sont logiez. Se croire me voulez, je m'oblige à perdre le corps que par mon moyen seront destroussez. Je sçais la manière par où on doit entrer; à l'heure de minuict seurement vous menerai. » Malhortie fit prendre les armes à sa troupe et, guidé par le paysan, la conduisit, la nuit venue, directement sur Tonnoy.

Le guide les fit pénétrer dans la place avant que l'éveil eût pu être donné par les nombreuses sentinelles qui la gardaient. Les Lorrains se ruèrent sur leurs ennemis, les enfoncèrent, les poursuivirent de rue en rue, de maison en maison, surprenant beaucoup d'entre eux que les cris de leurs compagnons d'armes venaient à peine de tirer d'un profond sommeil. Une partie de la garnison échappa au sort commun en s'enfermant dans le château. Quand les assaillants eurent pillé tous les bagages de leurs adversaires, « tous les harnois et joyaulx et plus de sept vingts chevaulx », ils rentrèrent à Rosières avec leur butin, avant la fin de la nuit. Lorsque le jour se leva, les Bourguignons du château de Tonnoy, n'apercevant plus leurs agresseurs, se hasardèrent à quitter leur refuge, mirent le feu à trois ou quatre maisons et coururent à bride abattue jusqu'à Nancy. Aussi-

tôt arrivés, ils demandèrent à parler au Téméraire, qui se montra fort courroucé de ce nouvel exploit des Lorrains. Il jura « que, après Nancy prinse, il en ferait vengeance d'aulture costé ».

Le 1^{er} décembre, les sires de la Rivière et de Couche, envoyés du camp de Nancy en Bourgogne par leur prince, étaient parvenus dans un village de la Lorraine méridionale, que la *Chronique* appelle *Domaire* et qui doit être Dompaire (1). Vautrin Wisse, qui avait quitté Bruyères (2) pour explorer les campagnes environnantes et avait rejoint des batteurs d'estrade envoyés de tous côtés par les gouverneurs d'Epinal, fut averti du passage des deux seigneurs bourguignons. Il se mit à la tête de 200 hommes « tant à cheval comme à pied » et poussa jusqu'à Dompaire. Comme ils approchaient de cette localité, ils rencontrèrent une femme qu'ils interrogèrent. Elle leur apprit que les Bourguignons étaient partis depuis deux heures. Quelques partisans furent envoyés à la découverte et revinrent confirmer la nouvelle de ce départ. On résolut alors

(1) Dompaire, actuellement chef-lieu de canton, autrefois ville forte qui commandait la route d'Epinal à Mirecourt (à 30 kilom. Ouest de la première de ces villes et à 45 kilom. Sud-Est de la seconde).

(2) Bruyères (30 kilom. Est d'Epinal), aujourd'hui chef-lieu de canton de 3000 habitants, était une des plus anciennes et des plus importantes places des Vosges au moyen âge.

de gagner en toute hâte Fontenoy-le-Château (1) et d'y guetter les deux voyageurs ennemis. Guidée par des habitants du pays, toute la troupe franchit les bois pendant la nuit et parvint deux heures avant le lever du soleil sur la route qui mène à Fontenoy, au sud de cette place. Ils s'embusquèrent « en bonne ordonnance, prenant saint Nicolas en ayde ». Au point du jour survinrent « deux hommes » qui se dirigeaient vers le bourg. L'un d'eux fut pris, l'autre s'échappa en se réfugiant dans la forêt, où les cavaliers ne purent le poursuivre. Les piétons étaient restés en arrière. Ce fugitif courut jusqu'à Fontenoy. Il y arriva au moment où les sires de Couche et de la Rivière allaient monter à cheval. Il s'avança vers eux et leur dit : « Messieurs, où vollez-vous aller ? Je vous certifie que icy à ung quart de lieue une grande puissance de gens d'armes trouverez. Dieu m'a aydé : d'eulx suis eschappé, mais mon voisin y est demouré ! » Renonçant à continuer leur voyage, ils firent fermer les portes et mettre la ville en état de défense. Les habitants, « cuydant que ladicte Fontenoy on voulut embler ou assiéger », portèrent « pierres et artilleries ès

(1) Fontenoy, ancienne ville forte de 2500 âmes, rendue célèbre depuis le xviii^e siècle par le poète Gilbert, né dans un de ses hameaux. — Elle gardait l'entrée de la Lorraine au Sud, à l'origine d'un défilé des monts Faucille, creusé par le cours du Coney, affluent de gauche de la Saône.

tours et sur les murailles (1) » (2 décembre 1476).

Pendant ce temps, Wisse et ses compagnons se morfondaient en embuscade, par un froid rigoureux. Vers dix heures du matin, ils virent arriver de Fontenoy une femme qu'ils arrêtrèrent. Elle les informa de ce qui s'y passait. Pour se dédommager, ils parcoururent en tous sens les environs de la place et se vengèrent de la résistance opposée par ses habitants en mettant au pillage Fontenoy-la-Ville, Menon, Selancourt, Saint-Remy et Saint-Loup. Ils firent une trentaine de prisonniers et emmenèrent à Epinal un grand nombre de bestiaux. Ils s'étaient emparés de plus de trois cents pièces d'argent, qu'ils se partagèrent.

Huit ou dix jours après, des Gascons, Picards et Bourguignons, qui formaient la garnison de Fontenoy-le-Château, ravagèrent plusieurs villages de la prévôté de Dompaire, notamment Bains (2), Gironcourt-les-Forges (3), et firent une pointe jusqu'à Epinal. « Les hommes et tout leur bestail prinrent et emmenaient. Les femmes des

(1) *Chronique*, col. 90.

(2) Bains, chef-lieu de canton de 2500 habitants, sur le Bagnerot, était déjà une station thermale au temps de l'occupation romaine. — 7 kilom. seulement la séparent de Fontenoy-le-Château, tandis que Dompaire est à 40 kilom. au Nord.

(3) Gironcourt, village bâti sur le flanc sud de la principale chaîne des Faucilles, au nord de la vallée du Coney, à 25 kilom. Nord de Bains et 12 kilom. Sud-Est. de Dompaire.

Forges (1) du poinct du jour és portes d'Espinal estoient, desquels aux capitaines feirent complainctes, disant que certains Bourgongnons les avoient courues et tous les hommes et bestiaux tous emmenoié, sans les aultres bagues et robbes qu'ils avoient. » Ces femmes ne pouvaient dire si l'ennemi était en force. Vautrin Wisse et les autres chefs lorrains qui se trouvaient à Epinal rassemblèrent leurs hommes et, la nuit venue, par des chemins couverts de neige, ils marchèrent du côté de Fontenoy sous la direction de Spinaliens connaissant bien le pays. A une lieue et demie de ce bourg, ils rencontrèrent tout à coup, dans une prairie, leurs adversaires qui campaient. « Là ung biez on avoit commencé : les paux, la tonne y estoient. » Invoquant saint Goëry, patron d'Epinal, ils fondirent sur les Bourgongnons ; ceux-ci n'eurent pas même le temps de se mettre en défense, ni de faire usage de leurs armes : ils furent tués ou pris. Leur guide arracha de son chapeau la croix Saint-André, la foula aux pieds et s'écria : « Dieu vous a icy amenez : ces Bourgongnons nous tourmentoient et n'osions en nos maisons demourer. » Son but était apparemment de sauver sa vie et de n'être pas fait prisonnier. Aussi l'auteur de la *Chronique* observe-t-il : « Pour ung mauvais Gascon il estoit res-

(1) Village à 5 kilom. Ouest d'Epinal.

puté. » Quoi qu'il en fût, lui et les autres paysans lorrains dont on s'était emparé furent mis en liberté. Bien plus, leurs bestiaux et tout le butin qui leur avait été enlevé leur fut rendu (1).

Le 10 décembre, André de Haraucourt, sire de Brandebourg, et le sire de Soye quittèrent à leur tour le camp du Téméraire pour se rendre, le premier à Darney, le second en Bourgogne. Comme ils arrivaient auprès d'une ville que la *Chronique* ne nomme point (2), ils rencontrèrent des bestiaux pâturent dans une prairie. De Brandebourg les fit prendre par ses gens. A cette vue la garnison lorraine de la place voulut faire une sortie pour les reprendre. Son commandant, Jean Gonnell de la Terre, s'y opposa, disant : « Gardez n'y aller mye : peut estre que grand nombre sont ; par quoy vous seriez tous perdus ! » Trois Gascons et plusieurs habitants lui désobéirent : ils s'approchèrent des troupeaux que l'ennemi laissait paître sans même avoir l'air de les surveiller. Ils n'avaient pas aperçu l'embuscade que venait de leur tendre l'escorte des deux seigneurs : dix-huit à vingt d'entre eux furent pris. De Soye laissa tout le butin à d'Haraucourt, qui emmena bêtes et gens à Darney. Là les paysans

(1) *Chronique*, col. 90, 94.

(2) Ce doit être Dompierre, qui se trouve à la fois sur la route de Bourgogne et sur celle de Darney (30 kilom environ séparent ces deux chefs-lieux de canton).

prisonniers furent enfermés dans une grosse tour et les trois Gascons pendus à un arbre. Ceux qui, parmi les captifs de la tour, parurent à leur vainqueur « des plus suffisans » furent chargés d'aller dans leur pays réunir deux cents florins, somme à laquelle était fixée la rançon commune. Les prisonniers qui restaient à Darney ne demeurèrent pas inactifs. Chaque jour à la même heure, trois gardiens leur apportaient à manger. Les captifs s'élancèrent sur leurs geôliers comme ils entraient, les bâillonnèrent, leur attachèrent solidement bras et jambes et avec leurs chemises, dont ils les avaient dépouillés, ils firent une corde, grâce à laquelle ils descendirent du haut de la muraille dans les fossés. Ils s'enfuirent, qui à Mirecourt, qui à Epinal (1), où ils rencontrèrent ceux de leurs compagnons auxquels avait été confié le soin de trouver les 200 florins. Justement, ces derniers apportaient au sire de Brandebourg la rançon que leur avaient prêtée les Spina-liens. Ils la rendirent aussitôt et avec joie aux prêteurs (2).

Tandis que les garnisons disséminées par le duc de Lorraine dans ses villes fortes interceptaient les communications de l'ennemi aussi

(1) Mirecourt est à 35 kilom. au nord de Darney ; Epinal à 45 à l'Est-Nord-Est.

(2) *Chronique*, col. 94.

souvent qu'elles en avaient l'occasion (1), les défenseurs de Nancy résistaient vigoureusement aux attaques bourguignonnes. Ils étaient secondés par les diversions que tentaient les gouverneurs de Lunéville et de Rosières. Malhortie, qui, comme nous l'avons dit, avait repris le commandement de cette dernière place, apprit que nombre des assiégeants de la capitale, souffrant cruellement de la faim et du froid, très rigoureux alors, « secrestement du siège se despartoient » pour se ravitailler à Saint-Nicolas et y coucher dans des maisons chaudes. Le 26 décembre, à minuit, il fit sortir de Rosières sa petite armée, opéra sa jonction avec la garnison de Lunéville commandée par Honnestein, et marcha sur Saint-Nicolas, que les deux troupes lorraines envahirent de toutes parts. « Tous les Bourgongnons que povoient trover tous à mort les mectoient ; de grans colps de couleuvrines, d'arbalestes, d'espées, de picques et de hallebardes les faisoient morir. Aulcuns Bourgongnons dedans l'église entreirent. Quand dedans feurent, se meirent en deffense, comme une forteresse ; d'arques, d'arbalestes commencerent à tirer. Quand les Lorrains

(1) Tellement que Charles n'osa point, malgré sa pénurie, faire prendre à Luxembourg un dépôt d'argent qu'il y avait laissé (de Barante, p. 124-125) et qui, d'après Commines, était d'au moins 450,000 écus (l. V, ch. viii, 2^e alinéa, *in medio*).

veirent ce, ensembles tous se meirent, donnerent l'assault à l'esglise et, par force d'estre vaillans, ils entreirent dedans, commencèrent à tous tuer. Eulx veant qu'ils estoient perdus, pour cuyder estre sauves, montirent sur le grand autel, tenant Saint-Nicolas embrassé, demandant mercy. Rien ne leur vallut qu'ils ne feussent tuez. Quand les dicts Lorrains veirent que plus n'en treuvoient, sont allez par toutes les estables ; tous les chevaux ont pris : dix-huict cens en y eust. Leur harnois et bagages, tout ce que ausdicts Bourgongnons appartenoit, audict Rozières tout ont emmenez (1). »

Les malheureux qui avaient échappé à ce massacre s'étaient empressés d'en porter la nouvelle au duc de Bourgogne. Le Téméraire furieux ne put se résoudre à laisser ce désastre sans vengeance. Prenant avec lui une partie de ses troupes, il marcha contre Rosières, sans faire une seule halte, « cuydant de la première venue entrer dedans ». En les apercevant, Malhortie réunir toutes les forces dont il disposait en une colonne serrée, qu'il lança contre ses adversaires avant qu'ils n'eussent le temps de se reconnaître. Ils furent enfoncés. Charles vit qu'il avait affaire à un ennemi sérieux. Il constata, en outre, que Rosières était entouré de marais n'en permettant

(1) *Chronique*, col. 92.

point l'abord. Il crut sage de retourner à son camp, qu'il avait dégarni d'une portion considérable de son armée dans l'espoir d'enlever Rosières sans coup férir : « Saint Georges, dit-il, je vois bien que je ne la peux avoir pour le present; retournons devant Nancy, et dez que j'ay de la dicte Nancy jouissance, de tous ces aventuriers j'en feray la vengeance. » Les défenseurs de Rosières saluèrent de quatre décharges d'artillerie le départ de ses assaillants. Cette ironie meurtrière augmenta le courroux du duc. A peine rentré sous sa tente, le Téméraire y convoqua son conseil de guerre, pour lui signifier « que à toute diligence Nancy convenoit prendre, disant que si longuement icy demouroient, ces gens-cy à l'entour molt de maux nous feront (1). »

De son côté, René II ne demeurait pas inactif. Il n'était cependant point parvenu à mettre fin aux hésitations des Suisses, bien qu'il fût vaillamment secondé dans ses démarches par des ambassadeurs de Louis XI et par ses propres conseillers, Bassompierre, Jean de Baude et Suffrein de Baschi, maître de l'hôtel ducal. Avec leur aide (2), il réussit à vaincre les incertitudes d'hommes politiques très influents dans les Conseils cantonaux. Il obtint même l'appui d'un de

(1) *Chronique*, col. 92.

(2) V. sur l'intervention du roi en sa faveur, *Commines*, l. V, ch. vii.

ses compagnons d'armes de Morat, le maître échevin de Zürich, Hans Waldmann, tanneur de son état, tout puissant dans l'exercice de ses fonctions ; « car, dit la *Chronique*, celui que maître eschevin est par l'année est obey comme se fut prince. » Le même document rapporte en ces termes un discours qu'il prononça devant le Conseil de Zurich (1) : « Vous tous, Messeigneurs qui m'escoutez, vééz comment vecy ce jeune prince le duc René, qui nous a si loyaument servy devant Moratte, a mis son corps à l'aventure. Nous sommes tous tenus à luy. Je vous dis certainement, quoique liégeault (le légat) ayt dict et proposé de M. de Bourgongne que luy vollions pardonner : je vous advise que se de Lorraine seigneur estoit, s'il debvoit tout perdre, fera alliance avec les plus grans ; au plus tost qu'il porra, grande guerre nous fera ; car tout ce que ledict Liégeault a dict ce n'est que pour nous abuser. Et pourtant, Messeigneurs, nous devons ayder de toute nostre puissance ce duc René, et se ainsy faisons que par nous son pays seoit recovré, ledict duc René demourera seigneur. C'est ung pays de quoy nous nous povons à l'advenir servir. Ledict duc René et tous les siens demoureront à jamais nos amys. Je dis d'opinion que luy devons donner secours ; et vous tous mes

(1) *Chronique*, col. 92, 93.

compaignons, qu'en dites-vous ? » Tous les conseillers répondirent. « Nous le devons faire ! » Aussitôt ils firent prier le duc de Lorraine de venir les trouver. Il se rendit en hâte à leur appel. Un ours, apprivoisé (1), dont il était souvent accompagné dans ses promenades, le précédait et gratta sans hésiter à la porte de la salle du Conseil, où il l'avait vu entrer à plusieurs reprises. En entrant, René salua « moult humblement », « grande révérence firent audict prince » ; puis l'échevin lui adressa la parole : « Monsieur, lui dit-il, ne vous esbahissez, secours nous vous vollons donner et au plus bref que nous porrons. » Transporté de joie, il les remercia vivement. « A l'ayde de Dieu, s'écria-t-il, je prendray peine à mettre hors mon ennemy de Lorraine, mon pays. Demain, répliquèrent-ils, au matin reviendrez, et ung jour prendrons pour nos gens vous deslivrer : » Il n'eut garde de manquer à ce rendez-vous. Quand il fut, le lendemain matin, dans la salle du Conseil, il lui fut demandé pour quelle époque il voulait du secours. « Dedans Noel », répondit-il. Les conseillers lui en promirent pour ce moment et, sans tarder, ils expédièrent des messagers à Berne, Fribourg et Soleure. Les lettres dont ils

(1) De tout temps les Bernois ont élevé des ours bruns, en souvenir de celui qui figure dans les armes de leur ville. Actuellement encore il existe à Berne une fosse aux ours bien connue, à l'entrée des *Bärengraben* (jardins aux ours).

étaient porteurs mandaient aux confédérés « que de tout le pays fussent bien embastonnez et en armes tant à chivaulx comme à pied, sans desobeir, tous autour de Zurich fussient sans faillir à ce Noël. C'est, ajoutaient-elles, pour secourir ce jeune duc René (1). »

Suffrein de Baschi, bien qu'il souffrait de la fièvre, s'offrit à porter aux Nancéiens la nouvelle du secours qu'ils devaient attendre des Cantons. René accepta en le félicitant de son courage. Le Maître de l'hôtel ducal partit aussitôt. Il arriva sans encombre à Vaudémont et y annonça la venue des Suisses. Tous dirent : « Monsieur le Maître, tous sommes joyeux des bonnes nouvelles qu'apportez avez. » Malgré son indisposition et la fatigue du voyage, il leur proposa, en ces termes, de ravitailler Nancy : « Messieurs, se croire me vollez, nous ferons entreprinse toute ceste nuit à la couverte; yrons à l'ayde de Dieu, dedans Nancy entrerons. Si aucune guide aviez pour vous bien guider, je suis d'opinion que debvons allir. Ceulx de Nancy, quand ils nous verront, moult joyeux seront. Les nouvelles du secours leur dirons par quoy tout joyeux en seront. » Quelqu'un répondit : « Messieurs sel'entreprinse fare vollez, je sçay tous les chemins; bien vous conduirez par derrier le

(1) *Chronique*, col. 92-93 ; — V. aussi D. Calmet, *op. cit.*, t. II, col. 4052 et 4053.

bollevart : de l'artillerie n'y a nulle tranchiez pour cause des eaux qui des montagnes devallent (1). Là y a grand quartier, là vous mesneray et tout secrestement en droict ledict bollevart entrerons dedans (2). » Cette offre fut acceptée avec empressement et, chacun se chargeant de poudre, de viande salée et d'autres provisions, tous partirent de Vaudémont, à l'exception de Collignon-la-Ville et du Maître de l'hôtel Charlot, qui se chargèrent de garder la forteresse avec une poignée d'hommes. Le petit corps expéditionnaire gagna l'abbaye de Clairlieu, au milieu de la forêt de Haye, entre les villages de Maron et de Villers-les-Nancy (3). Il y reprit des forces mais ne se coucha point; à minuit, il se dirigea en silence vers Laxou, tourna ce village en suivant la crête du plateau. N'entendant aucun bruit suspect, il marcha droit sur le boulevard, toujours dans le plus grand silence. Parvenus auprès des retranchements bourguignons, les Lorrains s'élancèrent en avant, l'épée à la main, criant : « Lorraine ! » Quelques-uns réussirent à entrer dans la ville, où ils apportèrent la réconfortante nouvelle des préparatifs de René II; d'autres, moins prompts, se vi-

(1) Nous avons signalé l'interruption de la circonvallation en cet endroit.

(2) *Chronique de Lorraine*, col. 94.

(3) Clairlieu est à 7 kilom. environ de cette ville. Il avait fait une marche d'au moins 35 kilom. en une seule étape

rent barrer le chemin par leurs ennemis et furent contraints de repartir pour Vaudémont. Suffrein de Baschi fut pris dans une tranchée où il s'était égaré en raison de la profonde obscurité de la nuit. Il fut conduit devant le Téméraire. Exaspéré de son audace, le duc « jura Saint Georges que incontinent pendu seroit. » Campobasso et Galeotto, qui avaient connu en Provence le prisonnier, supplièrent Charles de lui laisser la vie sauve, « disant qu'il estoit gentilhomme de bonne maison » et qu'en l'échangeant contre des Bourguignons prisonniers des Lorrains, on pourrait obtenir la mise en liberté de plusieurs d'entre eux et des plus nobles : « Pour or ne pour argent point (les Lorrains) ne le laisseront entre nos mains. » Sans daigner leur répondre, il fit venir le prévôt de la maréchaussée et lui ordonna « sur la vie » de faire pendre le captif. Suffrein se jeta aussitôt à ses pieds, en l'implorant : « Au nom de la passion, saulvez-moy la vie et ne me faites ainsy povrement morir. Je suis bien asseuré que dix ou douze des meilleurs prisonniers que les Lorrains tiennent, por moy les aurez. » Le duc lui répondit que toute prière était inutile. Les comtes de Nassau et de Chimay, le sire de Bièvre, le Grand-bâtard Antoine implorèrent à leur tour sa clémence : leur intervention fut inutile. Campobasso dit alors : « Monsieur, il a faict comme léal serviteur ; sy ung de nous estoit prins en vous ser-

vant, on le pendroit; vous ne seriez pas content. Vous certifie que sy morir le faictes, beaucoup de vosgens morront pour luy! » Pris d'une fureur insensée, le Téméraire souffleta son favori du revers d'une main couverte de son gantelet. Ni le comte, ni personne n'osa plus dire mot. Charles s'adressant au prévôt s'écria : « Va faire ton devoir! Par Saint Georges, se son maistre tenois et tous ceulx qui dedans la ville sont entrez, tous les ferois pendre et estrangler! Prevost va, mène l'en et fas ton devoir! » L'officier fit signe à ses « mareschaux » d'emmener le prisonnier et les conduisit, à la lueur de « torches et fallots », non loin du faubourg Saint-Thiébaud (1), sur le bord du ruisseau de ce nom, déversoir de l'étang Saint-Jean. Le long du chemin, Suffrein essayait tantôt d'attendrir, tantôt de terrifier le prévôt. « Hélas! disait-il, ce duc n'a pitié de moy. Quand mon bon maistre les nouvelles sçaura, que dira-il? Mout courroucié sera. Hélas! prévost, je te prie que j'ay aucun sieur d'esglise por moy confesser. Je vois que le duc a grand tort de moy fare mourir d'une sy cruelle mort. Hélas! por bien servir maintenant me faut morir! » Il fut confessé. Il invoqua Dieu et la Vierge, leur demandant pardon de ses péchés et les priant de recevoir son âme. Une échelle venait d'être appliquée contre un ar-

(1) Au Sud-Est de Nancy.

bre ; le prévôt l'y fit monter. Un aide passa une corde au cou du malheureux et son corps fut précipité dans le vide (1).

En arrivant à Nancy, ceux de la garnison de Vaudémont qui avaient pu y pénétrer s'étaient vite aperçus de la disparition de leur chef. Présument qu'il était pris ou tué, ils délèguèrent trois d'entre eux pour négocier sa rançon ou ses obsèques. Ces députés montèrent sur le rempart et crièrent : « Sy a-t-il nul gentilhomme qui à nous veuille parler ? » Antoine de Bourgogne, qui passait à ce moment dans une tranchée voisine, leur fit demander ce qu'ils voulaient. Ils répondirent : « Nous voudrions prier que, se Monseigneur le duc ou aultre ait le maistre d'hostel *Chiffon* (2) prisonnier, que dolcement soit traicté, car il le vault, parce que du duc René et de tous nos aultres, il est fort aymé. » Il leur fut répliqué : « De luy plus ne l'attendez : M^{sr} le duc l'a faict pendre et estrangler ! » — « Oh ! s'écrièrent-ils, le grand mal qu'il a faict ; de lui n'a-t-il eu pitié. Vous supplions qu'il vous plaise de parler à M. de

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 94, 95. Commines (l. V, ch. vi) attribue à Campobasso, dans cette affaire, un tout autre rôle que celui que lui fait jouer la *Chronique*. Loin d'intervenir en faveur du prisonnier, il l'aurait fait exécuter, pour qu'il ne révélât point sa trahison au Téméraire. — V. aussi Aubert-Roland, *op. cit.*, p. 262 à 267.

(2) C'est ainsi que la *Chronique*, Commines et A. Roland appellent Suffrein de Baschi, qu'ils nomment aussi « de Vaschières ».

Bourgogne : puisqu'il est mort, que nous ayons son corps. C'est ung chevalier qu'estoit à priser, au moins, se le corps avons, en sainte terre le ferons ensepulturer. Le duc et tous vos aultres de nos tous et dehors aurez le bon gré. » Le Grand-bâtard alla immédiatement trouver le duc et lui dit, au nom de tous les seigneurs bourguignons : « Monseigneur, puisqu'avez faict vostre volonté de ce povre gentilhomme, nous vous supplions que le corps leur faictes délivrer (aux Lorrains). Croyez qu'ils le demandent por le mettre en sainte terre honorablement, car de luy sont bien courrouciés ; il estoit de tous bien aymé. » Ce ne fut point sans se faire violence que le Téméraire autorisa la remise du cadavre aux Nancéiens. Dès qu'il en eut la permission, Antoine de Bourgogne ordonna au prévôt de dépendre Suffrein, et à quatre gentilshommes de le porter jusqu'à la ville, couvert d'un drap de soie. Lui-même précéda le funèbre cortège et, s'avancant au bord du fossé, il cria : « Messeigneurs, voici le corps. Où vollez-vous qu'il soit portez ? » On lui répondit du haut de la courtine : « Monsieur le Bastard, faictes trêves, jusques à ce que l'aurez deslivrez : que nul n'entrepreigne et que tout soit cessié jusques à ce que le corps nous aurez deslivrez. » Il enjoignit à son escorte et à tous ses hommes d'armes présents de se retirer. Le pont-levis de la poterne du Vieil-Aître fut abaissé. Des hommes sans ar-

mes en sortirent, remercièrent le Grand-bâtard et les porteurs qui le suivaient, chargèrent le corps sur leurs épaules et l'introduisirent dans la ville, où il fut reçu par le clergé, les nobles et une foule d'assistants de toute classe. Chaque paroisse avait envoyé ses prêtres. Ils conduisirent le mort en procession et à la lumière des flambeaux jusqu'à la collégiale Saint-Georges, au son des cloches de la cité entière. Après un office chanté par tous les clercs, le Maître de l'hôtel de René II fut enterré dans le chœur de cette église, auprès du duc Nicolas, sous lequel il avait servi. Le lendemain, des messes furent dites à son intention par chacun des prêtres de Nancy. Les hostilités, pendant ce temps, demeuraient suspendues de part et d'autre (1).

Malgré les égards montrés aux assiégés par Antoine de Bourgogne, ils conçurent une vive indignation contre Charles de l'exécution du pauvre Suffrein, et résolurent d'en tirer vengeance. Dès le surlendemain de sa pendaison, un peu avant le jour, ils firent monter sur la grosse tour un prisonnier bourguignon, le revêtirent d'une longue robe noire, le coiffèrent d'« ung beau bonnet », lui mirent des gants aux mains, une corde au cou et attachèrent cette corde à « ung gros baston » qu'ils passèrent au travers d'une fenêtre en

(1) *Chronique*, col. 95-96; — Aubert Roland, p. 267-268.

poussant le malheureux dans le vide, où il se débattit jusqu'à ce que la traction l'étranglât. Lorsque le soleil se leva, les assiégeants aperçurent le pendu et en informèrent leur prince. Quelle que fut la justice de cette représaille, elle exaspéra le Téméraire: « il fut quasi hors de sens », dit *la Chronique de Lorraine*, et il jura d'exercer une vengeance terrible sur les défenseurs de Nancy, car « bien avoient espérance que de Nancy brief seigneur seroit et que tous ceulx que ces maulx luy faisoient qu'il les pugniroit tellement que nouvelles en seroit d'icy à mille ans (1). »

Quand René II apprit la mort de son Maître d'hôtel, il en fit part au Conseil de Zürich et, d'accord avec les Conseillers, il écrivit à tous les commandants des places de Lorraine pour leur enjoindre de pendre, « sans aucune rémission, tous les prisonniers bourgongnons qu'ils avoient et tous ceulx qu'ils prendroient », en leur faisant attacher au bras un écriteau portant: « Nous mourons pour la mort du bon maistre d'hostel Chiffon (2). » Cet ordre impitoyable et inique fut exécuté ponctuellement dans toutes les places qui le reçurent. Il paraissait absolument équitable non seulement aux garnisons lorraines, mais

(1) *Chronique*, col. 96.

(2) Idem. V. dans l'ouvrage (cité précédemment) de Nicolas Remy le texte de cette lettre ducale.

à la plupart des contemporains. Il leur semblait que le supplice d'un noble, courageux et innocent, ne pût être expié que par le massacre d'une foule d'inconnus, dont le seul crime avait été de servir un prince ivre d'ambition. A Epinal, à Mirecourt, à Lunéville, à Rosières, à Gondreville, des potences furent dressées et les corps de 120 malheureux s'y balancèrent jusqu'à ce que le bec des oiseaux de proie et la décomposition des chairs en fit tomber les sinistres écriteaux.

Ces assassinats juridiques eurent, du moins, pour effet d'humilier Charles : il vit que sa violence, loin d'en imposer à ses ennemis, les rendait irréconciliables, et les poussait à des résolutions sauvages. Dès lors, « triste se montroit. Tous les seigneurs parler ne l'en osoient. » Un autre résultat des pendaisons fut de retenir les Bourguignons dans leur camp, d'où ils n'osaient sortir qu'en force, de peur de subir le sort des prisonniers condamnés d'avance à la hart. Le blocus de Nancy n'en fut que plus étroit. Il durait depuis deux mois. Il n'y restait presque aucune provision de bouche. Chaque semaine, on tuait deux ou trois chevaux, et l'on mangeait en outre tous les chiens, chats, rats et souris qu'on pouvait découvrir. Dans une séance du Conseil de guerre, il fut résolu qu'on informerait le duc de Lorraine et les Cantons suisses de l'extrémité où se trouvait la place et qu'on les sup-

plierait de la secourir avant Noël. La difficulté était de trouver un homme assez courageux pour traverser les lignes ennemies. On fit appel à toutes les bonnes volontés. Presque immédiatement se présenta au Conseil le Gascon Pied-de-Fer, qui tint ce langage héroïque dans sa simplicité : « Messieurs, se vollez, j'iray avec l'ayde de Dieu et les nouvelles lui porteray. » Le gouverneur lui répondit : « Pied-de-Fer, nostre amy, vous dictes comme ung homme de bien et ung bon serviteur. Les lettres nous vous donnerions ; mais de bouche tout leur conterez : se lettres aviez et elles vous estoient ostées, les Bourguignons sçauroient nostre povreté. » Il répliqua : « Bien, laissez moy fare : au duc René bien luy sera dicte vérité. » Les officiers lui donnèrent une forte somme d'argent. Il partit à minuit, traversa le camp des assiégeants sans leur donner l'éveil et parvint à Rosières au point du jour. Il y fut accueilli avec enthousiasme et y prit un repas ; puis il repartit en toute hâte et, marchant jour et nuit, il ne s'arrêta qu'arrivé à Zürich. Il dit à René : « Monseigneur, tout battant viens de Nancey. Toute la seigneurie et tous les habitants à vous se sont recommandez ; vers vous hastivement m'ont envoyé, vous priant pour l'amour de Dieu que briesvement secours leur donniez ; car je vous certifie qu'il y a desjà quinze jours que chair de bœuf, ne chair de mouton

n'ont mangié. Aultre chose ne mangent que chairs de chevaux, chiens, chats, rats et rattes ; sans pain et vin sont. Se ne vous les secourez, il sera forcez qu'ils se rendront.» Le duc lui répondit : « Pied-de-Fer, mon amy, vous soyez le très bien venu. Sont-ils tous en bon poinct ? » Sur sa réponse affirmative, René lui apprit que chaque jour, des contingents suisses venaient se grouper autour de Zürich. Il ajouta : « Mon amy, se Dieu me donne la puissance de recouvrer mon pays, de ce bon service que me faictes, ne l'oblieray. Tu veois que les Suisses secours me veuillent donner, mais ils ne sont pas encore tous amassez. Au plus tost qu'ensemble seront, je les feray marchier, pour mener devant Nancy. Je crois, à l'ayde de Dieu, que des Bourgongnons serez vangiez. » Il lui donna dix florins et reprit : « Pied-de-Fer, mon bel amy, dedans Nancey il te faut ritorner et à tous me recommander. Se leur dict que dedans ce Noël je les iray secourir. » Le messenger repriten toute diligence le chemin de la Lorraine, et il ne s'arrêta pour dormir qu'à Rosières ; mais il y apprit qu'une telle surveillance était exercée aux approches du camp ennemi qu'il n'osa tenter de le franchir à nouveau. Il résolut d'attendre à Rosières l'arrivée des Suisses.

Les Nancéiens étaient dans une vive inquiétude en ne le voyant pas revenir. Cependant, ils ne parlaient point de se rendre. Seul un officier,

simple aventurier, il est vrai, le capitaine Fortune, eut la lâcheté de ne plus vouloir endurer les privations que supportaient sans se plaindre les soldats et les habitants. Un matin, tandis que nul ne se défiait de lui, il monta sur le rempart, auprès de la porte Saint-Nicolas, et, faisant semblant de regarder dans le fossé, il y laissa tomber son chapeau. Quelques militaires de garde voulaient aller l'y reprendre. Il les en empêcha et leur dit : « Moy-mesme iray le querir. » Il descendit, prit sa coiffure et sortit du fossé en criant : « Vive Bourgogne ! » il courut jusqu'à une tranchée, où il demanda aussitôt à parler au duc Charles. Il fut conduit par quatre gentilshommes dans la tente de bois et dit au Téméraire : « Très hault et puissant prince, tout maintenant de Nancey suis sailly, moy qu'estoit capitaine de trente compaignons. J'ai congneu vostre majesté, me suis venu rendre à vous, pour l'advenir estre vostre leal serviteur. Mon très redoubtez seigneur, des nouvelles et secrets de la ville tout vous diray, ou accourchié (écorché) veulx estre tost vif, se dedans Noël tous ne viennent à vostre mercy ; ils ne peuvent aultrement. Il y a jà trois semaines qu'ils n'ont quasy que mangier : ils ne mangent que chair de chevaulx, chiens, chats et rats. Ils n'ont plus poldre pour tirer. La plupart d'entre eulx sont tous desliberez à heure de nuict d'ouvrir une porte et de tous s'en allir. Monseigneur,

croyez de vray qu'en ces dangiers m'en suis eschappez. » Il exagérait dans ce tableau la noirceur de la situation des assiégés et leur attribuait sa propre lâcheté pour flatter l'orgueil du Téméraire. Ce dernier fut charmé des nouvelles qu'il lui donnait et de ses protestations : « Capitaine, lui dit-il, vous soyez le très bien venu : auprès de moy demeurerez. Sy tost que la ville auray, je vous promets des biens vous feray. » La défection du capitaine fut, chose étrange, considérée par les Nancéiens comme un heureux présage et ils firent à ce sujet le calembourg suivant : « Nous avions male (mauvaise) Fortune ; au duc de Bourgogne est ritornée. A l'ayde de Dieu nos fortunes seront heureuses et toutes bonnes aventures viendront à nostre maistre le bon duc René (1) ! »

Cependant leur anxiété allait croissant. N'ayant pas reçu les nouvelles que devait leur apporter Pied-de-Fer, ils ignoraient que les Suisses organisaient, en ce moment même, une expédition pour les secourir. Las d'attendre, ils acceptèrent avec empressement l'offre que leur fit un drapier de Mirecourt, nommé Thierry, de leur rapporter, dans huit jours, des renseignements sur les projets de René II et des Cantons. Comme Pied-de-Fer, il ne reçut que des instructions ver-

(1) *Chronique*, col. 97-98.

bales, de peur qu'une missive dont il eût été chargée ne vint à tomber entre les mains de l'ennemi. Le Conseil de défense lui remit en outre six florins et il sortit de la ville à minuit, sans être inquiété par les Bourguignons. Il ne s'arrêta qu'à Rosières, y mangea, en repartit aussitôt après son repas, et, marchant sans cesse, il parvint à Zürich en cinq jours. Mis immédiatement en présence de René, il lui exposa la situation critique de Nancy et lui fit connaître la disparition de Pied-de-Fer. Le duc le conduisit aussitôt jusqu'au camp suisse, déjà considérable, en lui donnant l'assurance qu'il secourrait sa capitale, dès que tous ses alliés seraient venus au rendez-vous : « J'ay espérance, ajouta-t-il, à l'ayde de Dieu, de lui donner secours dedans ce Noel..... Tenez, voilà dix florins pour vous ritorner. A tous me recommandez et leur dictes de tenir. » Il lui promit aussi de faire sa fortune (1).

Thierry, sans prendre le temps de se reposer, retourne en Lorraine et, ne s'arrêtant que pour manger, arrive en quatre jours à Saint-Nicolas. Il entre chez un de ses amis, lui demande un « rouchet (2) », une serpe et un vieux chapeau. Ainsi déguisé, il se rend au bois de Saulrupt, sur

(1) *Chronique*, col. 98, 99.

(2) Vêtement que les paysans mettaient pour travailler. C'était une sorte de blouse ou vareuse, qu'une ceinture appliquait au besoin contre la taille.

le chemin de Nancy. Il y coupe un fagot, et, le chargeant sur son dos, marche droit à l'hôpital Saint-Julien, à travers le faubourg Saint-Nicolas, construit à l'est de la capitale. Des soldats ennemis qu'il rencontre lui demandent d'acheter son fagot. Il leur répond : « Je le voudrais bien, mais elle est assurée. Jà il y a quatre jours que ung de Lassus (Laxou) l'a assurée. » On le laisse passer sans défiance. Un peu plus loin que l'hôpital, il s'arrête, dépose son fardeau, fait semblant de se reposer, tout en scrutant les alentours du regard, et, ne voyant personne qui le surveille, il descend précipitamment dans le fossé voisin, en criant : « Vive Lorraine ! » Le pont-levis de la porte Saint-Nicolas est aussitôt abaissé et il pénètre dans la place, tandis que les Nancéiens tirent pour le protéger force coups de canon et de couleuvrines sur les tranchées. On accueille avec transport le courageux messager qui, avant de faire connaître le résultat de sa mission, veut aller à Saint-Georges rendre grâce « de ce que des Bourgongnons eschappé avoit. » Quand il a terminé ses prières, il est mené auprès du gouverneur, qui le reçoit entouré de tous les capitaines. « Créez de vray, leur dit-il ; j'ay veu les de quoy les Suisses grande armée font assembler. J'en ay veu plus de dix milz, je vous le certifie. Le duc m'a dict et promis, que je vous dise, que au plus tard dans huict jours toute l'armée ensemble sera

et à toute diligence vous viendront secourir, et si Dieu luy donne la victoire, des bons services vous aura toujours en mémoire (1). »

Les paroles de Thierry rendirent espoir et courage aux assiégés. Ils se défendirent avec plus d'ardeur que jamais. Par malheur, ils manquaient de munitions. Les dernières charges de poudre avaient été tirées pour assurer l'entrée de Thierry dans la ville. Le Conseil de guerre se demandait avec inquiétude s'il serait possible de combattre désormais l'artillerie ennemie et de la mettre hors d'état d'ouvrir une brèche. A ce moment, maître Michel Gloris, gouverneur de l'artillerie, apprit à ses collègues du Conseil que deux tonneaux de poudre avaient été cachés lors de l'occupation de Nancy par les Bourguignons. Un bombardier du nom de Pierre vint à cette nouvelle proposer aux officiers de déloger une batterie que les assiégeants avaient placée en face de la Craffe pour en briser la porte. Il fut laissé libre d'agir à sa guise. Faisant hisser une grosse bombarde sur le haut de la porte elle-même, il l'affute, la charge jusqu'à la gueule et la braque soigneusement dans la direction des pièces ennemies, puis il y met la mèche. Quand la fumée se dissipe, on voit les madriers du « mantel » bourguignon épar-

(1) *Chronique*, col. 99. — V. le *dialogue* de Lud et Chrétien. — V. aussi Commines, l. V, ch. viii, premier alinéa in fine).

pillés sur le sol et les artilleurs grisant auprès, morts ou blessés.

« Le duc de Bourgogne quand les nouvelles ouyt, à peu qu'il ne feut hors du sens. Dict : « Par Saint George des nouvelles ons ouys de ce garnement qui est entrez dedans ; mais, premier (avant) qu'il seoit quatre jours, je les auray et tous mourir les feray. » Il fit reconstruire pendant la nuit la batterie d'attaque et dès le lendemain matin, elle ouvrit de nouveau le feu. Maître Pierre s'empressa de charger sa bombarde, « moult bien sa visée prit, le feu fit bouter. Le coup fut si cruel que l'emportit le mantel et mains y eut des tuez. Quand le duc Charles ouyt ce, il fut moult couroucié. Dict : « Saint Georges, on m'avoit dict que plus de poldre n'avoient, mais on m'a abusé. Quoy qu'il darge, je les auray (1). »

Quelle que fût la vaillance des défenseurs de Nancy, leur situation devenait extrêmement précaire. Ils résolurent, cependant, de tenir encore huit jours. Bien leur en prit ; René était en ce moment à Bâle avec l'armée suisse au complet. Il chargea l'auteur anonyme de la *Chronique de Lorraine* de se rendre dans ce pays, pour y ordonner aux garnisons de prendre les armes et de se réunir toutes, le 4 janvier, entre Saint-Nicolas et Varangéville (2). Le messenger se hâta de partir.

(1) *Chronique*, col. 400.

(2) Bourg, à 4 kilom. de Saint-Nicolas.

gagna d'abord Bruyères et transmit l'ordre à Harnexaire, qui « bien joyeulx feut, » et « ne faillit mye que à cheval ne à pied, avec plus de cinq cens, portant la croix double, bien deslibérez de vivre ou mourir pour le bon prince René ». L'envoyé ducal se dirigea ensuite sur Epinal, où il trouva Jean d'Haussonville, Vautrin Wisse, Adam Sorne, le sire de Hardemont. « Tous furent très joyeulx... Ils estoient environ cinq cens, » qui firent immédiatement leurs préparatifs. Le mandataire de René alla d'Epinal à Mirecourt, puis à Vaudémont, enfin à Gondreville. Partout, il fut accueilli avec enthousiasme. Partout les capitaines lorrains réunirent en hâte des approvisionnements, en vue de la campagne qui allait commencer, et se préparèrent avec entrain à jouer une partie décisive. Puis ils se mirent en marche dans les premiers jours de janvier. Le duc de Bourgogne, averti de l'approche de ses adversaires, envoya trois cents lances (1) reconnaître leurs forces et incendier la ville de Saint-Nicolas, afin de les priver de leur centre d'approvisionnement. Les avant-coureurs bourguignons se heurtèrent dans la grande rue de cette cité

(1) La « lance » comprenant cinq combattants au moins, souvent sept et plus (homme d'arme, écuyer, piquier, coulevrinière, hallebardier, parfois deux archers, un page et des coustillers), c'était une petite armée de 1500 à 3000 hommes qu'il dirigeait contre Saint-Nicolas.

contre les troupes lorraines, qui « à grands coups de lances et d'espées » les mirent en fuite. Poursuivis jusqu'au hameau de la Madeleine, ils durent se réfugier dans les bois, après avoir laissé quelques-uns d'entre eux sur le terrain. Les fuyards s'empressèrent d'informer Charles de leur échec.

CHAPITRE XIII

BATAILLE DE NANCY. — (5 janvier 1477)

§ 1. — Marche de René II

René II tint parole à ses sujets : parti le 25 décembre de Bâle, il arrivait le 4 janvier 1477 à Saint-Nicolas avec 10.000 Suisses. Toutes les garnisons de Lorraine se portèrent au-devant de lui. Elles comptaient 4.000 hommes, « tous bien en point ». De part et d'autre, on fut heureux de se trouver en présence d'alliés solides, bien armés et disciplinés. Il y eut entre les deux armées un échange de félicitations ou, du moins, de gestes admiratifs que permettait à peu près seuls la différence des langues. Les Suisses eurent l'occasion de satisfaire immédiatement leur haine contre les Bourguignons. Ils en découvrirent plusieurs qui se tenaient cachés dans des maisons de Saint-Nicolas. Ils les en arrachèrent et les égorgèrent en pleine rue, ou, les rassemblant par groupes de

cinq à six, les précipitèrent du haut du pont dans la Meurthe et les enfoncèrent dans l'eau « à grands coups de picques », « tant que noyez estoient. » L'un de ces malheureux s'était réfugié dans l'église. Ils violèrent le droit d'asile et lui coupèrent la tête, sur le seuil même de la basilique (1).

Pendant ce lugubre prologue du drame retentissant qui allait se jouer, les nouvelles contradictoires affluaient au camp bourguignon. Les unes faisaient connaître à Charles l'intervention des Suisses en faveur de son rival. Les autres évaluaient à quatre cents hommes au plus les partisans que René amenait avec lui et ne faisaient point mention de ses alliés. Le Téméraire, qui, malgré les rudes leçons de ses défaites, avait toute sa présomptueuse confiance de jadis, croyait ces derniers renseignements exacts. Au témoignage de la *Chronique de Lorraine* (2) il tint même à son Conseil ce surprenant discours : « Messieurs, il n'est à pas croire (les mauvaises nouvelles), car mon Liegeault (3), selon les remontrances que aux Suisses a faictes, et selon ce qu'il

(1) *Chronique de Lorraine*, col. 404, 402 ; — Jean de Troyes, *op. cit.*, 4477.

(2) *Chronique*, col. 402, 403. — V. aussi Commines, l. V, ch. viii, au sujet du conseil de guerre.

(3) Le légat dont nous avons rapporté les négociations auprès des Suisses.

m'a rapportez, tous luy ont promis que contre moy plus guerre ne me feront, et pour l'advenir mes amys vuellent estre. Mais bien peut estre que l'enfant (René II) a mandez gens de ses garnisons d'alentour Espinal et Remiremont, avec aulcunes de bonnes villes de Basle, Celestat, Tanneet Colombier (1) luy ont fourny de quelques aventuriers pour l'accompaignier, et comme ung jeune fol voldra entreprendre de moy venir assaillir ; mais par Saint-George, se il le faict, il fera une grande folie. » Tel n'était pas l'avis de ses officiers et conseillers. Ils l'engageaient vivement à lever le siège et à se retirer dans le Luxembourg. Ils prévoyaient que René ne pourrait conserver ses alliés pendant longtemps en Lorraine, car il manquerait bientôt de l'argent nécessaire à leur entretien. Alors, disaient-ils, « en Flandre, en Brabant, en Henaut et par tous vos pays, une armée dessus mettez à ceste Pasques ; en Lorraine ritornerez. Le pays est povre : incontinant l'aurez. » Ils lui remontraient, en outre, l'imprudence de livrer bataille à des ennemis dont on ignorait le nombre, mais dont on avait éprouvé la valeur. Ils le suppliaient de ne point jouer dans une seule partie, aussi incertaine, ses soldats, ses Etats, sa propre vie. Vous n'avez qu'une fille, ajoutaient-ils ; si vous mourriez, « le roy

(1) Probablement Colmar.

de France tous ses pays luy osteroit. Quy la vol-droit deffendre? » Le Téméraire les écouta, non sans impatience, et quand ils eurent terminé, il s'écria : « Par Saint-George, jamais reprochiez ne me sera que devant ung enfant fuyr m'en doye ! » Puis il prit ses dispositions en prévision d'une lutte qui devenait imminente. Il confia la garde du blocus à quelques capitaines (1), en leur prescrivant une extrême vigilance et il résolut de se mettre à la tête du gros de ses forces, avec lequel il se porterait au-devant de l'ennemi. Toute la nuit, son armée fit d'incessants préparatifs. Le camp s'emplissait du cliquetis des armes et du hennissement des chevaux. Les soldats n'étaient pas plus rassurés que leurs chefs sur l'issue de la lutte. Un murmure confus s'éleva bientôt de leurs tentes. Les Nancéiens, l'entendant, crièrent du haut du rempart : « Messieurs, comment, qu'avez-vous ? Nous vollez-vous abandonner ou tremblez-vous ? Avez-vous point les fiebvres ? Je croyons certainement que bien tost aurez les medecins que bien vous gariront ! » Sans se soucier de ces ironies peu dangereuses, Charles dirigea ses principales troupes sur Saint-

(1) La *Chronique* nous apprend (col. 403) que Hutin de Toulouis eut la surveillance des retranchements faisant face au rempart Nord de la ville ; que Jean Milton était chargé d'observer le côté Sud ; enfin que les baillis de Hainaut et de Brabant devaient contenir les assiégés à l'Ouest et à l'Est.

Nicolas et ne s'arrêta qu'au ruisseau de Jarville, qui descend la côte de Vandœuvre et se jette dans la Meurthe entre Jarville et le gué donnant accès, sur l'autre rive, au gros village de Tomblaine. Il aperçut de l'autre côté du ruisseau des avant-coureurs lorrains et crut sage de prendre ses dispositions pour le combat. Il se trouvait alors sur un plateau, qu'il couronna d'artillerie. Divisant son armée en trois corps, il plaça l'aile droite sous les ordres de Josse de Lalain, grand-bailli de Flandre, et la gauche, composée de mercenaires italiens, sous le commandement de Galeotto. Il se mit lui-même à la tête du centre, qui, formé de 2.000 hommes d'infanterie, coupait la route de Nancy à Saint-Nicolas. Autour de lui se groupèrent tous les nobles bourguignons, alliés et étrangers. Une troupe de cavaliers d'élite, dirigée par le capitaine de La Rivière, avait pour mission de fouiller les bois qui couvraient la droite et s'étendaient au delà du ruisseau jusqu'au village de Jarville (1). Ces bois avaient le grave inconvénient de masquer les mouvements de l'ennemi. Le Téméraire, ayant vu sur la route

(1) L'énumération des forces bourguignonnes suffit à démontrer l'exagération de Commynes, qui (l. V, ch. viii, 2^e al.) prétend qu'elles n'étaient pas de 4000 hommes et que, sur ce nombre, il n'y en avait « que douze cens en estat de combattre. » Nous avons vu qu'en regard au chiffre des hommes tués, l'armée du Téméraire comptait près de 15.000 soldats.

des éclaireurs lorrains, se persuadait qu'il aurait à subir sur cette route même le choc de ses adversaires. Avec son imprudence accoutumée il n'avait pas, depuis le commencement du siège de Nancy, fait reconnaître exactement les forêts avoisinantes. Il les croyait impénétrables à une armée. Son insouciance lui réservait de cruelles surprises. La seule précaution vraiment utile dont il usa fut d'envoyer quelques hommes courageux prendre possession du clocher de La Neuveville (1), d'où ils pouvaient explorer du regard les alentours. Par malheur ils n'en revinrent pas et furent tous tués ou faits prisonniers (2).

Charles eût dû être d'autant plus prudent que ses troupes étaient considérablement réduites par les fatigues du siège et par le froid, qui en avaient détruit ou immobilisé près de moitié. La *Chronique de Lorraine* évalue les combattants à 8.000 hommes, Commines à moins de 4.000 (3) et Olivier de la Marche à 2.000 seulement. Or, comme nous l'avons vu, l'armée lorraine et suisse comptait au moins 14.000 soldats. Campobasso, qui se renseignait mieux que son maître, crut le moment venu de se vendre au plus fort et de se venger

(1) A 2 kilom. en avant de Jarville.

(2) *Chronique de Lorraine*, *eod. loco*.

(3) Nous avons réfuté cette assertion à deux reprises ; à plus forte raison le chiffre donné par O. de La Marche (l. II, ch. VIII) est-il invraisemblable.

des offenses faites à son orgueil italien par l'imprudent duc de Bourgogne. Au lieu de rester à son poste, il fit remonter le ruisseau de Jarville aux 160 ou 180 hommes d'armes qu'il commandait. Contournant les bois, il parvint avec eux à Saint-Nicolas. Il offrit à René II soit d'assassiner Charles pendant la bataille, soit de lui couper la retraite au pont de Bouxières (4). Pour prix de sa trahison et de son crime, il demandait la seigneurie de Commercy. Le duc de Lorraine eut la pudeur, trop rare à cette époque, de ne point consentir au meurtre et n'accepta que l'autre proposition. Le traître se prépara sans retard à tenir son odieux engagement. Pour mieux en assurer l'exécution, il ne gagna pas Bouxières sans avoir chargé quelques-uns de ses mercenaires, laissés par lui dans l'armée bourguignonne, d'y jeter la panique en criant « sauve qui peut ! » aussitôt qu'un côté quelconque de cette armée fléchirait.

Les sires d'Ange et de Montfort, suivis de 120 cavaliers, allèrent aussi, un peu avant l'action, proposer leur défection et leur concours à René II.

(4) Ce pont, qui franchit la Meurthe au Nord-Ouest de Nancy, était à cette époque le seul construit sur la rivière aux environs de cette ville. De plus la principale route de Metz et du Luxembourg y passait alors. Sur la rive gauche, il n'y avait qu'un chemin à partir de ce pont.

Les capitaines suisses refusèrent de combattre auprès d'eux et les deux misérables durent s'éloigner de l'armée helvétique, même pendant la bataille (1).

Pendant que le Téméraire affrontait une lutte inégale sans s'y être mûrement préparé, son ennemi ne négligeait rien qui pût lui être de quelque secours. Une diversion des Nancéiens pouvait lui être précieuse : il eut soin d'informer sa capitale de sa présence à Saint-Nicolas. La nuit même où Charles ordonnait à ses troupes de se préparer à quitter leurs lignes d'investissement, René faisait allumer, au sommet des tours de l'église, des feux dont les assiégés comprirent sans peine la signification. Les défenseurs de Nancy organisèrent en toute hâte une sortie, et au matin, dès qu'ils virent l'armée du Téméraire s'éloigner de son camp, ils se précipitèrent par la poterne de la Cour sur les retranchements bourguignons, puis, malgré la résistance désespérée de leurs gardiens, ils incendièrent les tentes à l'aide de longs bâtons enduits de graisse, de poix et de soufre (2).

A peine avait-il reçu Campobasso, que René II décidait de marcher à la rencontre des Bourgui-

(1) V. Commines (l. V, ch. VIII, 3^e al.) et Jean de Troyes (*op. cit.*, année 1477, p. 328, col. 2, de l'édition Buchon de 1838).

(2) *Chronique de Lorraine, loco cit.*

gnons. Il avait appris par ses éclaireurs l'approche de l'armée ennemie, dont il connaissait les positions. Il savait qu'elles n'étaient pas inexpugnables et ne voulut pas écouter l'avis de quelques-uns de ses capitaines qui, se fondant sur l'infériorité numérique des adversaires, lui conseillaient de lasser la patience de Charles et d'attendre son attaque dans la plaine, où il serait aisé d'envelopper ses troupes. Le 5 janvier 1477, au point du jour, il fit chanter dans la vieille basilique de Saint-Nicolas une messe solennelle, qu'il entendit avec tous ses officiers et tous les capitaines suisses. Pour les soldats, que l'église ne pouvait contenir tous, des autels furent dressés au milieu des rues. Après la cérémonie, on servit une soupe, que les militaires avaient à cette époque l'excellente coutume de manger chaque matin. Elle fut arrosée, ce jour-là, de vins que les habitants prodiguèrent aux libérateurs du pays. Sans perdre de temps et coupant court aux libations dont il redoutait l'énergie pour ses hommes, René fit battre et sonner le rassemblement. Monté sur son coursier de Morat, une jument grise nommée *la dame*, il brandit sa bannière sur laquelle était brodée l'Annonciation, la confia au sire Baude de Taisy et se mit au centre de l'armée. 800 nobles lui faisaient escorte. Ils étaient précédés des coulevriniers et des piquiers. Derrière eux, formant l'arrière-garde, venaient les hallebardiers. Quinze canons

étaient répartis entre les premiers rangs et le centre.

Lorsque l'avant-garde parvint à Laneuveville, elle découvrit en haut du clocher un des guetteurs bourguignons qui s'y était attardé. On le jeta d'une fenêtre dans le cimetière qui entourait l'église. Ses compagnons n'eurent pas non plus le temps d'échapper aux cavaliers lorrains. Nous avons vu quel fut leur sort.

Au sortir du village, René rassembla son état-major et chargea Vautrin Wisse, qui savait l'allemand et connaissait parfaitement les environs, d'exposer son plan de bataille aux officiers suisses mandés devant lui. Il le fit en ces termes (1) : « Messieurs, il est de nécessité de sçavoir par quel moyen nous vollons desliver ceste bataille à duc de Bourgoigne, car il a sur ce chemin tot son cas asseuré et tote son artyllerie y est affectée. Il s'asseure (se persuade) que droict à luy nostre bataille nous vollons présenter : quand ainsy le feriez, son artyllerie grand dommaige nous ferioit..... Vécy comme fare nous debvons : nous ordonnerons à C. de nos adventuriers et des mieux montez qu'ils les escarmoucheront tot à long de ces preys et les entretameront (occuperont) jus-

(1) *Chronique, loco cit.* — V., au sujet du lieu où se tint ce conseil de guerre, l'intéressant travail de M. Jules Renauld, *les Ermitages de Messein et de Laneuveville* (Nancy, Husson et Wiéner, 1882).

ques ad ce que de nous des nouvelles oyront. D'autre part a quant on de ce boys, paiges, femmes, charetiers, tous ensemble seront, lesquels pouc à pouc se monstrent. Li duc de Bourgoigne et tot son ost leur semblera que à cest endroit les irons assaillir; ains icy par derrier es bois je vos conduiray droict à la Malgrange. Tous irons et tous à la coverte, sur leur arrière-garde frapperons. Je suis asseuré que les emporterons, ils ne s'en donnent my en garde: tout surprins seront. »

Ce plan ingénieux du capitaine lorrain fut adopté par les Suisses comme par le duc René. On le mit sans tarder à exécution. Une centaine d'hommes déterminés et bien montés, suivis des femmes, des valets et des bagages, furent laissés au pied de la côte de Montaigu (1) dont le gros de l'armée longea le flanc occidental pour traverser le ruisseau d'Heillecourt sur le pont du chemin réunissant ce village à la route. Des fantassins trop pressés voulurent suivre les cavaliers qui, pour ne pas encombrer ce ponceau, avaient ordre de traverser le torrent couvert de glaçons mobiles: « les piétons à peine le purent-ils passer; tous les plus mal chaussiez par-dessus pui-

(1) A 1200 ou 1500 mètres du ruisseau de Jarville. Entre ce cours d'eau et la côte, coule un autre ruisseau, dit d'Heillecourt, qui, après avoir arrosé le village de ce nom, se jette dans la Meurthe au pied de Montaigu. Les femmes et les bagages étaient donc protégés par le terrain.

serent tous plain leurs solliers. » De là, on gagna la Malgrange (1) que le bois de Jarville séparait seul de l'ennemi. On fit halte. Il était alors neuf heures du matin. La neige tombait abondamment. Un prêtre allemand revêtit son aube, son étole et sa chasuble, monta sur une éminence, puis, montrant aux soldats un saint-ciboire, il leur adressa de chaleureuses exhortations et les bénit. Les troupes, à genoux, traçaient des croix dans la neige et les baisaient pieusement. Elles se relevèrent pleines d'enthousiasme. René, les haranguant à son tour, accrut encore leur ardeur. Il la mit à profit pour assigner leurs postes aux chefs dont il appréhendait les rivalités. Pour ne blesser aucune susceptibilité, il décida que les bannières seraient massées au centre de l'armée (2).

L'ordre d'attaque fut ainsi réglé : 400 cavaliers formèrent une avant-garde sous la conduite des capitaines Doriole et Manne. Venaient ensuite les Suisses, les Alsaciens et Allemands auxiliaires, tous commandés par Guillaume Heurter de Strasbourg, l'un des combattants de Morat. La *Chronique* rapporte qu'ils se composaient de 4.000 coulevriniens et 4.000 piquiers. Ils étaient suivis de 1600 cavaliers dirigés par Oswald de Thiers-

(1) C'était une ferme, auprès de laquelle on construisit plus tard un château, qui servit de résidence d'été au duc de Lorraine.

(2) *Chronique, loco cit.*

tein, maréchal de Lorraine. Dans l'avant-garde avaient pris place l'illustre Malhortie et Bassompierre, de l'Etang, le bâtard de Vaudémont, également réputés pour leur bravoure. Ce corps était précédé du guidon ducal, portant un bras armé qui sortait d'un nuage et tenait une épée. Audessus, la devise : « Une pour toutes. » Le centre de la colonne était placé sous les ordres directs de René, marchant en tête de 800 cavaliers et suivi de 4.000 fantassins lorrains et alsaciens, puis de la cavalerie alsacienne du sire de Ribeaupierre. Ce corps de bataille protégeait, nous l'avons vu, tous les étendards de l'armée au milieu desquels flottaient la bannière, la cornette et le pennon ducaux. L'arrière-garde comptait 3.000 hallebardiers suisses. L'artillerie accompagnait le premier corps et le centre. Elle ne devait pas être utilisée dans l'attaque, forcément brusque, puisqu'elle était inopinée. Les pièces de cette époque étaient montées sur des affûts lourds et peu mobiles, dont on enterrait la crosse ou les roues avant de tirer, la vis de pointage n'étant pas inventée. Elles ne pouvaient donc servir qu'à un tir lent et continu, à la défense d'une position ou à son siège régulier (1).

(1) V. de Lacombe, *op. cit.*, *passim*; — *Chronique de Lorraine*; — A. Roland, etc.

§ 2. — La Bataille

Dès que chacun fut à son poste et à son rang, le duc de Lorraine donna l'ordre du départ. La neige cessa de tomber juste à ce moment, et ce fut un nouvel encouragement pour l'armée, surtout pour les couleuvriniers, dont les mèches n'eussent pas régulièrement fonctionné par l'humidité. On franchit le bois de la Malgrange à l'endroit où il était le moins épais, on passa facilement le ruisseau de Jarville, puis on pénétra dans le bois de Saurupt par une « charrière » ou chemin d'exploitation, qui le traversait parallèlement à un petit cours d'eau, nommé le ruisseau de la Madeleine, et débouchait sur le flanc droit des positions bourguignonnes. Les cavaliers français et lorrains de l'avant-garde firent irruption entre 10 et 11 heures du matin sur ceux du capitaine de La Rivière. Ces derniers les reçurent sans broncher, au cri de *Vive Bourgogne!* et les repoussèrent jusqu'au bois, leur tuant quelques hommes. Les Bourguignons ne croyaient qu'à une diversion sans importance, quand retentirent par trois fois dans la forêt le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, ces terribles cornes dont les mugissements leur rappelaient Granson et Morat. Ils en furent terrifiés. Avant qu'ils eussent pu se remettre et faire front, les couleuvriniers suisses, les prenant à revers, ouvrirent contre eux un feu nourri. La

Chronique de Lorraine compare le bruit de cette fusillade au son des orgues les plus retentissantes. Les chevaux de la cavalerie bourguignonne, épouvantés de ces incessantes détonations, refusaient d'avancer. La Rivière et ses hommes ne purent donc plus être d'aucun secours au Téméraire. Les 4.000 piquiers suisses, accourant sur le champ de bataille, se déployaient derrière les coulevriniers. Manœuvrant comme à Granson, comme à Morat, ils se précipitèrent par les intervalles ménagés entre les compagnies de coulevriniers, sur les hommes d'armes du grand-bailli de Flandres qui formaient l'aile droite de l'ennemi. Rien ne put résister à leur élan : hommes et chevaux étaient transpercés d'outre en outre par les piques, longues de dix-huit pieds. Privés de presque tout moyen de défense, les soldats de Josse de Lallain tenaient avec une fermeté héroïque. Ils ne s'enfuirent que devant les 1600 cavaliers du maréchal de Lorraine. Mais leur défaite se changea en déroute, les cris de *sauve qui peut !* poussés par les gens de Campobasso, ayant jeté un désordre complet dans leurs rangs. Les uns se réfugièrent dans les bois, d'autres se répandirent dans la plaine, et rentrèrent dans le camp sous les murs de Nancy, non sans avoir essayé de nouvelles décharges des coulevrines et sans avoir laissé nombre des leurs dans la neige qui couvrait les prés.

Dès les premiers coups de feu, Charles en avait demandé la cause à son entourage. « Ce sont les Suisses, lui répondit-on : n'ôissez-vous point le son des trompes de Morat et de Granson ? » A cette nouvelle, sa témérité fit place aux plus vives préoccupations (1). Sans hésiter et donnant une fois de plus la preuve d'un esprit de décision, que ne savait utiliser son faible jugement, il fit opérer à ses 2.000 fantassins une volte-face qui les tourna contre l'ennemi. Il n'était plus temps de secourir l'aile droite, et le centre dut songer à sa propre défense. René II l'attaquait en personne avec ses 800 chevaliers lorrains, ses 4.000 fantassins et la cavalerie alsacienne. Pour lutter contre des troupes supérieures en nombre à celles dont il disposait encore, le duc de Bourgogne ordonna de déplacer les batteries qui coupaient inutilement la route de Saint-Nicolas. Elles ne purent intervenir à temps. Leurs canonniers n'eurent pas le loisir de les pointer de haut en bas, en enterrant les roues, et les volées qu'ils tirèrent ne purent balayer la pente occidentale du plateau, par laquelle les Lorrains attaquaient le centre bourguignon. Les assaillants montaient, d'ail-

(1) Peut-être son inquiétude avait-elle pris naissance, le matin même, d'un incident sans importance, que ses idées superstitieuses lui firent considérer comme un mauvais présage. Comme il mettait son casque, le lion d'or, lui servant de cimier, était tombé : « *Hoc est signum Dei !* » s'écria-t-il.

leurs, par des chemins creux bordés de haies, qui dissimulaient leurs mouvements. L'artillerie ne fut de quelque utilité que pour combattre les cavaliers chargeant sur le plateau même, après la défaite de l'aile droite. Là furent tués un noble allemand et un gentilhomme lorrain, André de Boulach.

L'aile gauche des Bourguignons, devenue leur flanc droit, était aux prises avec les Alsaciens et les Suisses de Guillaume Heurter et avec la cavalerie lorraine d'Oswald de Thierstein. Vainqueurs de La Rivière et de Josse de Lalain, ils avaient passé derrière les chevaliers et les fantassins de René pour se jeter au Nord sur les Italiens de Galeotto. Ce condottiere, n'imitant point le triste exemple de son compagnon Campobasso, soutint leur choc avec vigueur et les repoussa. Il est impossible de savoir par les anciens auteurs quelles furent, à partir de ce moment, les attitudes respectives des deux armées : les récits des contemporains se contredisent, comme il arrive généralement des descriptions de batailles, dès que le corps-à-corps y apporte une confusion inextricable. Il paraît toutefois en résulter que l'arrière-garde suisse, composée de 3,000 hallebardiers, troupe fraîche qui n'avait pas eu à donner, décida de la victoire par son irruption sur le champ de bataille, soit qu'elle vint appuyer Guillaume Heurter, soit que, tournant à droite vers l'Est, elle prit

à revers les Bourguignons. Ce qui est certain, c'est que la vaillante phalange de Galeotto, à laquelle la cavalerie n'avait pu faire brèche, fut entamée par l'infanterie, grâce apparemment aux piques et aux hallebardes suisses. Une nouvelle charge des cavaliers de Thierstein enfonça les Italiens. Leur capitaine, les voyant écrasés par le nombre et la valeur de leurs adversaires, courut au gué de Tomblaine, le traversa sur la glace et gagna Metz de toute la vitesse de son cheval. Ceux de ses soldats qui n'avaient pas été tués dans le combat le suivirent comme ils purent. Plusieurs se noyèrent, leur poids ayant rompu la glace. Les autres, parvenus sur la rive droite de la Meurthe, s'échappèrent dans toutes les directions (1).

Les ailes détruites, les assaillants se rabattirent de toute part sur le centre bourguignon. Charles, monté sur un vigoureux cheval noir, qu'il appelait *Moreau*, courait infatigable aux endroits les plus menacés. « Jamais il n'avait déployé plus de bouillante ardeur et d'intrépidité qu'il n'en fit éclater dans ce moment critique, où sa fortune et sa renommée se montraient en péril. Jamais lion déchainé ne bondit sur ses ennemis plus violent et plus terrible. Une telle énergie rachète noble-

(1) V. Jean de Troyes, *op. cit.*, année 1477 ; — *Chronique de Lorraine*, *loco cit.* — Commynes (l. V, ch. viii) est beaucoup moins détaillé que ces deux auteurs dans son récit de la bataille.

ment les funestes erreurs du passé (1). » Malheureusement pour lui et pour la suprématie de la Bourgogne, il avait affaire à des ennemis aussi courageux, aussi forts et beaucoup plus nombreux que la poignée de braves dont il était entouré. La muraille vivante des hallebardiers et piquiers suisses, la cavalerie alsacienne, la noblesse française et lorraine l'enserraient dans un cercle impénétrable qui se rétrécissait de plus en plus. Voyant qu'il y étoufferait les débris de ses malheureuses troupes, le Téméraire chercha, du moins, à y faire une trouée, par laquelle passeraient ses hommes : il reçut à la tête un coup de hallebarde et serait tombé de cheval sans le secours du sire de la Cité qui, en le remettant en selle, reçut un coup de pique sous sa cuirasse. Il ne fallait plus songer à faire brèche au rempart mouvant.

Cette lutte inégale durait depuis une heure. Les Suisses fauchaient leurs adversaires à grands coups d'épées à deux mains ou de hallebardes, après les avoir enfoncés avec leurs piques. Ils avaient fait serment d'exterminer les anciens envahisseurs de leur pays et n'épargnaient pas même les chefs. Ayant promis solennellement de ne faire aucun prisonnier, ils n'écoutaient aucune supplication et achevaient les blessés. Fran-

(1) De Lacombe, *op. cit.*, p. 124.

çais, Lorrains et Alsaciens ne s'étaient pas liés par des engagements aussi cruels. Aussi sauvèrent-ils la vie à tous ceux de leurs adversaires qui rendaient les armes. Morts ou pris, les Bourguignons diminuaient effroyablement. Peu à peu Charles se vit presque seul disposé à se défendre encore. Il eut alors un accès de désespoir : « Mes biaux seigneurs, clama-t-il, aydez-moi à salver ma vie ! » « Mon sire, lui répondirent-ils, altre ayde ne povons faire que devant eulx enfuyr. » Le Grand-bâtard, le comte de Chimay, les sires de Bièvre, de Comtai, quelques autres qui, malgré leur intrépidité, n'étaient point tombés sur ce champ de carnage, lui firent escorte et, grâce à la confusion qu'amenait l'ivresse du combat, ils purent enfin traverser les rangs épais de leurs adversaires. Ceux-ci, ne trouvant plus personne à massacrer, se mirent à la poursuite des fuyards dans toutes les directions. De leur côté les défenseurs de Nancy, apercevant les Bourguignons qui fuyaient en tous sens, se précipitèrent sur les troupes laissées par Charles autour de la ville. Prises de peur à la vue des fuyards qui accouraient vers le camp, ces troupes coururent elles-mêmes du côté de Bouxières, espérant y passer la Meurthe. Mais Campobasso en avait barricadé le pont avec des chariots. Il s'empara de tous les officiers qui lui demandaient à franchir ses lignes et les envoya sans retard dans sa ville de Com-

mercy (1) pour en tirer rançon. Les malheureux soldats s'entassaient sur la chaussée, sans qu'il daignât écouter leurs prières. Les Suisses ne tardèrent pas à les rejoindre et en massacrèrent plus de six cents. Pour échapper à cette boucherie, de nombreux fugitifs s'engagèrent sur la rivière gelée ; mais la glace se rompit de toute part et ceux qui ne se noyèrent pas immédiatement furent jetés à l'eau par leurs implacables ennemis, dont les piques enfonçaient les glaçons (2).

Vers 5 heures, le duc de Lorraine et sa noblesse parvinrent à Bouxières où ils plantèrent leurs tentes. René s'informa du sort de Charles. L'auteur anonyme de la *Chronique de Lorraine* lui rapporta qu'un prisonnier avait vu tomber le duc de Bourgogne près l'étang Saint-Jean. Ce prisonnier ne put être interrogé : il venait d'être égorgé par des soudards allemands. René n'avait pas le temps de vérifier l'exactitude de son récit. On l'attendait impatiemment à Nancy. Il y fit son entrée le soir même par la porte de la Craffe, à la lueur des torches, au son de toutes les cloches et au milieu des acclamations de sa capitale, dont tous les habitants étaient accourus sur son passage. Suivant l'usage, un *Te Deum* fut chanté à la collégiale Saint-Georges. Comme le duc entrait

(1) V. au sujet du gouvernement de Commercy par Campobasso, Dumont, *Histoire de Commercy* (notamment p. 344).

(2) *Chronique de Lorraine* et Jean de Troyes.

au palais (1), il vit dans la cour une pyramide élevée avec les têtes des chevaux, des ânes, des chiens, des chats et des rats qui avaient servi de nourriture aux Nancéiens. Il en fut profondément ému, et sa reconnaissance envers ses fidèles sujets s'exhala en un cri d'enthousiasme (2).

La tente de Charles contenait encore quantité d'armes et d'objets d'art. Ils furent donnés par son heureux rival aux Suisses (3) et aux Alsaciens. Nous avons vu que les tapisseries, d'une longueur de plus de 24 mètres, furent conservées par le duc de Lorraine. Elles représentent en personnages de stature humaine la victoire de la sobriété sur l'intempérance. Le Téméraire, dont le sang portugais était si vif, ne buvait que de l'eau de rose ou d'autres boissons non fermentées et proscrivait de sa table alcool et liqueurs. Les Nancéiens ne furent pas oubliés par leur prince, qui devait tant à leur défense héroïque. Il leur fit distribuer des vivres de toute nature et notam-

(1) Il ne put y coucher, la charpente en ayant été en partie arrachée pour servir de bois de chauffage aux assiégés. Il se logea dans la maison du prévôt Arnould.

(2) Une charte par laquelle René II conféra, le 13 juin 1484, à Nancy, des privilèges exceptionnels, renferme le passage suivant : « Tos vivres commencirent à faillir et force fust auxdicts nobles bourgeois de mangir chair de chival, de chats, de rats et altres telles choses pour le soltenement de leurs corps. »

(3) Une cotte de mailles du Téméraire, attribuée à Bâle, se voit encore au musée de cette ville.

ment du pain blanc, dont ils étaient privés depuis deux mois. Eux-mêmes tirèrent de leurs caves les plus vieux vins, qu'ils burent toute la nuit et firent boire à l'armée libératrice, largement hébergée dans leurs maisons. Non contents de « tirer les rois » (on était dans la nuit du 5 au 6 janvier) dans leurs logis, nombre d'entre eux allumèrent au milieu des rues d'immenses feux de joie et dansèrent éperdument autour. Ceux qui savaient rimailler composèrent des chants de triomphe, que tous répétèrent en chœur.

Pendant ce temps, les fuyards étaient pourchassés de tous côtés. Les paysans secondaient les soldats dans cette impitoyable poursuite. Ils tuaient les fugitifs qu'ils rencontraient, traquaient dans les bois ceux qui s'y réfugiaient, ne faisaient grâce à aucun (1). Cet acharnement prouve combien l'occupation bourguignonne avait été peu populaire. Il démontre l'existence d'un patriotisme local très vigoureux chez les campagnards, aussi bien que dans la population des villes.

Vers trois heures du matin, le 6 janvier, une troupe de Bourguignons échappée au massacre parvint enfin à Metz. « Ils se vinrent à lancier tous dedans les fossez... et estoit le lieu tout plein

(1) « Et à quatre lieues environ on ne trouvait que gens morts par les champs et chemins (Jean de Troyes, p. 329, col. 2, 2^e al. de l'édition Buchon).

de neige... Ils estoient si esperduz qu'il leur sembloit tousjours que l'on les chassoit, et aussy ils avoient les membres si percluz de froidure qu'ilz n'eussent eu quelque puissance pour se deffendre. Iceulx prioient... au nom de la sainte passion de Dieu, que les laissast entrer dedans, et crioient tellement que c'estoit pitié de les oyr. Quand ce vint à ovrir les portes, cuydant desjay estre dedans la citez, se vinrent à lancier par si grande impettuositez entre la barrière et la première porte qu'ilz se faisoient l'ung l'altre quasy cheoir dedans les fossez » (1). Il en périt à Metz plus de cent cinquante, soit de leurs blessures, soit de fatigue, de froid et de maladie, en dépit des soins qui leur furent prodigués par les habitants, demeurés fidèles à la cause bourguignonne.

Le 6 janvier, les Alsaciens et les Suisses quittèrent Nancy après avoir fraternisé une dernière fois avec les Lorrains. Le duc et la noblesse tinrent à les reconduire et ne se séparèrent d'eux qu'à Lunéville, où ils leur exprimèrent une dernière fois leur profonde gratitude. « Mon sire, dirent à René Heurter et les capitaines suisses, si le duc de Bourgongné s'est eschappez et qu'il recommence la guerre, mandez-nous. — S'il a asseurez son salut, répondit-il, presparons nos à rinoveller la lutte, l'estez prochain. — Alors, nos

(1) *Chronique de Metz*, p. 424-425.

accorrons vers vos, séez sûr (1) ». Cette généreuse promesse devait être inutile (2).

Le duc revint à Nancy en traversant le champ de bataille. Il était fort désireux de connaître le sort de son ennemi. Comme ses alliés, il craignait que, vivant, Charles ne se tint pas pour battu et ne revint tôt ou tard attaquer la Lorraine. Cependant il avait la générosité de ne pas espérer sa mort : « Il eust mieux ayez, dit la *Chronique*, que le duc de Bourgoigne en ses pays fust demourez et que jamais la guerre n'eust contre luy recommencez. » Certains ayant prétendu que le récit du prisonnier bourguignon était erroné, que le Téméraire n'avait pas été tué, mais s'était réfugié à Metz, René avait expédié en toute hâte des messagers aux échevins de cette ville, pour les prier de le renseigner à ce sujet (3). Au moment où les chevaliers lorrains quittaient leurs braves alliés et revenaient à Nancy, les courriers y rentraient de leur côté apportant une réponse de la municipalité messine. N'y trouvant pas le

(1) *Chronique de Lorraine*.

(2) René avait ramené de Suisse l'ours bernois qui le suivait partout. Depuis lors tous les ducs de Lorraine entretinrent un ours brun en souvenir de leurs alliés de Berne et, par extension, des autres cantons helvétiques. — V. dans Lionnois (t. I, p. 440) et dans Ravold (*op. cit.*, t. II, p. 644) une touchante anecdote sur la bonté d'un de ces plantigrades.

(3) V. dans Jean de Troyes (p. 329 et 333, de l'édition de Buchon) un récit quelque peu différent du message envoyé à Metz.

duc, ils allèrent à sa rencontre et le rejoignirent sur la route de Saint-Nicolas. Les lettres dont ils étaient porteurs faisaient connaître que le comte de Romont et plusieurs autres seigneurs de l'entourage du duc de Bourgogne, seuls parvenus à Metz, n'avaient pas revu leur prince depuis la bataille. René prescrivit, en conséquence, de minutieuses recherches en vue de découvrir son adversaire mort ou vif. Lui-même, avec l'aide de sa noblesse, explora, mais en vain, les prairies qui s'étendaient entre le ruisseau de la Madeleine et le faubourg Saint-Thiébaud. Il était rentré fort soucieux chez son hôte, le prévôt Arnould, lorsqu'au milieu de la nuit, Campobasso lui amena un jeune page du Téméraire, Italien de la famille des Colonna, qui avait accompagné son maître dans sa fuite. Ce jeune homme raconta qu'échappés aux épées et aux hallebardes suisses, Charles et son escorte avaient couru bride abattue vers la Commanderie de Saint-Jean, dans l'espoir d'y trouver le secours des gardiens du camp bourguignon. Quelques cavaliers lorrains les poursuivaient. Déjà le duc arrivait au ruisseau Saint-Thiébaud, en amont de l'étang Saint-Jean, quand son cheval refusa de sauter ce cours d'eau, alors débordé. Le Téméraire l'éperonna si furieusement que la pauvre bête s'enleva, mais, trop pesamment bardée de fer, écrasée en outre par l'armure de son cavalier, elle s'abattit au milieu de la vase.

A ce moment le châtelain de Saint-Dié, Claude Beaumont, arrivait avec les Lorrains. Il frappa d'un coup de lance le Téméraire, qui tomba de cheval en criant : « Sauve Bourgogne ! » Beaumont, très sourd, crut entendre « Vive Bourgogne ! » et, ignorant quel personnage il avait désarçonné, il lui porta un second coup, qui lui brisa la mâchoire inférieure (1). Des mercenaires allemands qui, comme des oiseaux de proie, s'élançaient sur les blessés et les morts pour les dépouiller, survinrent alors et voulurent achever le mourant dont les riches armes allumaient leur convoitise. Les compagnons de Charles ayant réussi à franchir le ruisseau, se retournèrent contre ces nouveaux agresseurs et cherchèrent à sauver le blessé de leurs atteintes. Ecrasés sous le nombre, ils périrent en le défendant. Le page seul parvint à échapper aux égorgeurs (2).

René lui ordonna de rechercher le corps de son maître et, dès le point du jour, il le fit accompagner jusqu'à l'étang Saint-Jean par des serviteurs et des soldats. Parvenus au déversoir du ruisseau, ils commencèrent leur lugubre enquête. Bien des morts furent examinés, plusieurs même reconnus, avant qu'on ne découvrit le prince. Une lavandière

(1) Quand il apprit dans la suite quel avait été son adversaire, il mourut de chagrin « d'avoir tué un si grand prince ».

(2) V. sur la mort de Charles les histoires de Digot (t. III, p. 348) et de Ravold (t. II, p. 636).

de sa domesticité, mêlée aux chercheurs, aperçut tout à coup un anneau d'or briller au doigt d'un cadavre, dont le visage disparaissait dans la boue gelée. Elle eut l'inspiration de regarder la main et s'écria douloureusement : « Ah ! mon prince. » Elle avait reconnu ses ongles, qu'il avait coutume de porter fort longs. On eut quelque peine à sortir la tête de sa prison de glace. Elle n'y avait pas été enfermée assez tôt : des loups avaient déjà dévoré la face, devenue méconnaissable. Aucun doute ne subsistait néanmoins sur l'identité du mort : outre l'anneau et les ongles, quatre marques distinctives, dont la blessure de Monthléry, permettaient de l'établir sans conteste. Le corps était entièrement nu. La tête avait été fendue de la bouche à l'oreille droite d'un coup d'épée. Deux longues estafilades sillonnaient les reins et les cuisses. Elles avaient dû être produites par la lance de Beaumont et par une pique d'Allemand. Les pillards germaniques avaient achevé le Téméraire, après l'avoir dépouillé de ses armes et de tous ses vêtements (1). A côté de lui était étendu le brave de Bièvre, le crâne broyé d'un coup de masse (2).

(1) Commines, l. V, ch. viii, *in fine*, V. la description des blessures et des signes distinctifs dans Jean de Troyes (p. 330 de l'édition Buchon).

(2) Sa blessure donna probablement lieu à l'erreur d'Olivier de la Marche, qui attribue la mort de leur commun maître à un écla-

Aussitôt que René eut connaissance du succès des recherches opérées, il fit transporter à Nancy tous les cadavres dont l'identité paraissait établie. Celui de Charles fut reconnu par ses frères, Antoine de Bourgogne et Baudoin, par Olivier de la Marche, son chambellan, par son chapelain Denys, son médecin portugais Lupi et plusieurs autres prisonniers. Leur douleur était vive (1) : si leur prince était brusque, violent et fantasque, parfois même cruel, il était aussi d'une générosité sans borne et avait souvent des élans de tendresse. Le Grand-Bâtard se montra le plus affecté : il était le bras droit de son frère et son meilleur conseiller, trop peu écouté, par malheur.

Le duc de Lorraine, vêtu de deuil, vint s'agenouiller devant le lit de parade, où gisait le corps de son ennemi (2) et, baisant la main du mort, il

sement de la tête : « Ains, dit-il, perdit le duc de Bourgogne la troisième bataille, *et fut en sa personne* rateint, tué et occis de *colps de masse* » (*Mémoires*, l. II, ch. viii). Il y a eu évidemment confusion dans l'esprit du chroniqueur. V. en effet, sur la mort du Téméraire la *Chronique de Lorraine*, la *Nancéide*, le *Dialogue de Lud* (p. 42 de l'édition Cayon), Jean de Troyes (p. 330 de l'édition Buchon).

(1) Olivier de la Marche, l. II, ch. viii, *in fine*.

(2) Apportés cérémonieusement à Nancy, les restes du Téméraire furent lavés, revêtus de toile et déposés sur un catafalque tendu de velours noir, dans une maison de la Grande Rue. Devant cette maison, des pierres bleues marquent aujourd'hui sur des pierres blanches la date de 1477, en souvenir de l'exposition publique du cadavre de Charles.

dit à haute voix : « Plût à Dieu, mon biau cousin, que votre malheur et le mien ne vous eussent poinct réduit en l'estat où je vous veois ! »

Le 11 janvier furent faites sur ses ordres les funérailles solennelles du dernier duc valois de Bourgogne et de son fidèle Rubempré, sire de Bièvre, qui l'avait défendu jusqu'à la mort. Trois évêques précédaient les prêtres de la ville, suivis de René, portant un manteau noir semé de larmes d'argent, une couronne de lauriers et une barbe d'or, à l'instar des triomphateurs antiques. Derrière lui, marchaient la noblesse lorraine, les officiers de son armée et les prisonniers nobles, entre autres les comtes de Nassau et de Chimai, Cormilles de Bergues, les sires de Montfort, d'Oiselet, de la Mouche de Vère, d'Aricourt, de Fontenoy, d'Asbourg, de Neufchâtel, de Château-Guyon. Venaient ensuite les magistrats, les bourgeois et le peuple. Des soldats ouvraient et fermaient le cortège, qui se rendit à la collégiale, où fut chantée une grand'messe. Les deux corps furent inhumés dans les caveaux de l'église, auprès de ceux des ducs de Lorraine (1). Un superbe monument rappela leur souvenir.

(1) V. le détail des cérémonies dans la *Chronique de Lorraine* et dans Jean de Troyes (p. 330, col. 2). — Charles-Quint, arrière petit-fils du Téméraire, fit transférer les cendres de son aïeul, en 1550, dans la cathédrale de Bruges, auprès du corps de Marie de Bourgogne, fille du duc Charles. Sur ses ordres, deux tombeaux, chefs-d'œuvre de sculpture, furent dressés sur leur sépulture définitive.

Au nombre des morts dont les cadavres avaient été portés à Nancy en même temps que ceux du Téméraire et de Bièvre, se trouvaient les sires de Vaux-Marcus, de Croy, de Comtai, de Vieuville, et Frédéric de Pforsheim. Leurs corps et tous ceux des officiers bourguignons tués dans la lutte furent enterrés sur le champ de bataille, à l'endroit où s'élève, depuis le XVIII^e siècle, l'église de Bonsecours. On bâtit quelques années plus tard sur leurs tombeaux une chapelle consacrée à Notre-Dame de la Victoire, dite la chapelle des Bourguignons. 3900 soldats tués furent déposés dans d'immenses fosses creusées sur le plateau même où s'était livrée l'action principale. 600 furent inhumés à Bouxières, où ils avaient péri. Si l'on ajoute à ces 4.500 hommes les milliers de ceux qui se noyèrent ou furent tués dans les bois ou encore ceux enterrés par les soins de parents ou d'amis, on ne juge pas exagéré le chiffre de 7 à 8.000 morts donné par la *Chronique de Lorraine*, d'autant que les Suisses et les Allemands n'avaient pas fait de quartier aux vaincus.

Les prisonniers furent bien traités et purent obtenir leur liberté contre le paiement d'une rançon (1). Tous les canons et machines de guerre,

(1) « Si fismes avec nos ennemys, pour nos rançons le mieulx que nous pusmes; et je demouray pleige (otage) pour tous les autres,

tous les drapeaux, tous les bagages de l'armée bourguignonne avaient été pris et partagés entre ses adversaires. Les armes dont ils avaient pu s'emparer furent de même réparties entre eux avant le départ des Suisses.

Non content d'avoir prescrit la construction d'un mausolée somptueux sur la tombe de son rival, le duc de Lorraine fit ériger au lieu où il avait été tué une croix en pierre à double branche qui porte encore aujourd'hui l'inscription suivante :

En l'an de l'Incarnation
Mil quatre centz septante six (1)
La veille de l'Apparition
Fut le duc de Bourgogne occis
En la bataille icy transis
Où croix suis mise pour mémoire
René, duc des Lorrains, mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

Tout autour de ce glorieux monument s'est

lesquels s'en allerent au païs faire leur finance : et tant fis que je finay la finance dont j'avois respondu ; et de moy je demouroy prisonnier tout le quaresme et jusques environ Pasques, que ma finance fust trovée, qui me costa bien quatre mille écus. Et avoye affaire à gentils compaignons de guerre, qui me teindrent ce qu'ils m'avaient promis ; c'est qu'ils ne me revendirent poinct, et n'eus à faire qu'à ung homme, nommé Jehannot le Basque, duquel je me loue et de sa bonne compaignie. » (Oliv. de la Marche, l. II, ch. ix, *in fine*).

(1) L'année partait alors de Pâques ; mais d'après le nouveau style, la bataille s'est livrée le 5 janvier 1477.

bâti un quartier très vaste et fort élégant, qui couvre l'étang desséché, témoin du succès, des revers et de la mort d'un prince intelligent et brave, mais imprudent et mobile à l'excès.

CHAPITRE XIV

CAUSES ET RÉSULTATS DE LA BATAILLE DE NANCY

L'échec de Neuss, les désastres de Granson, Morat et Nancy, sa mort enfin, ont été pour le Téméraire les conséquences fatales de ses défauts intellectuels et des aptitudes supérieures de ses adversaires.

Versatile et utopiste, il avait un orgueil immense, cause de sa témérité. Tous les projets que lui suggéraient une imagination débordante et une insatiable ambition, il les mettait à exécution sans les mûrir, ni en préparer l'entier accomplissement : sa confiance absolue dans son propre génie ne lui permettait point de douter du succès. Il s'attribuait le mérite de tout événement favorable à ses desseins et reprochait au hasard ou au sort le moindre obstacle qu'il rencontrait, l'évidence lui prouvât-elle qu'il devait en accuser son imprudence et son irréflexion (1).

(1) « Toutes les grâces et honneurs qu'il avoit reçus en ce monde il les estimoit tous estre procédés de son sens et de sa vertu, sans les attribuer à Dieu, comme il debvoit » (Commines, l. V, ch. ix).

Il peut paraître singulier que son humeur inconstante se soit accommodée d'un incessant désir d'agrandir ses Etats : cette contradiction apparente s'explique lorsqu'on observe que la passion des grandeurs asservissait en lui tout autre sentiment. Il chérissait, d'ailleurs, la gloire d'une guerre victorieuse plus encore que celle des conquêtes. Brûlant de laisser un nom célèbre dans l'histoire, il saisissait toute occasion d'attirer sur lui l'attention de ses contemporains. Son humeur inquiète ouvrait chaque jour une voie nouvelle à son ardent désir de réputation ; sa présomption ne lui interdisait jamais de s'y engager (1).

Non seulement il s'était efforcé de constituer un royaume de Gaule-Belgique, mais il se proposait de conquérir l'Italie (2). Par l'annexion de ce pays il eût reconstitué la Lotharingie du traité de Verdun, que nos voisins d'Outre-Vosges prétendent aussi rétablir à leur profit.

Ce n'était là, il est vrai, qu'un rêve difficile à réaliser et dont la réalisation n'eût pas été de longue durée. Entre les divers peuples de cet immense territoire, s'étendant de l'Adriatique à la mer du Nord à travers les vallées du Pô, du

(1) V. Commines, *loco cit.*, prem. al. (*in fine*).

(2) V. notamment sur les projets de conquête l'ouvrage de Barrante (*passim* et surtout t. X, p. 462 de l'édition de 1826), qui, malgré sa date, reste le plus exact peut-être de ceux qu'on a écrits sur le Téméraire.

Rhône, de la Moselle, de la Meuse et de l'Escaut, il n'existait alors aucune homogénéité, aucune sympathie, aucun intérêt commun. Leurs langages étaient différents, dissemblables leurs mœurs et leurs institutions. Le duc de Bourgogne eût-il réussi à grouper ces éléments hétérogènes en un seul corps de nation ? ils se fussent dissociés tôt ou tard. Jamais il n'eût fait accepter à ses sujets une union imposée par la force. Et il ne savait gouverner que par la violence, étant constamment « hors d'état de prendre patience, des'adresser à l'esprit des hommes pour en faire l'instrument de son succès (1). » Il méprisait les traditions et les coutumes de chaque pays, voulait unifier par la force les lois et les usages et, quand une ville osait revendiquer ses libertés méconnues, il lui en interdisait brutalement l'exercice. Recourait-elle à l'émeute, il réprimait son insurrection avec une rigueur sans pareille. C'est ainsi qu'il accumulait des haines contre lui et entre les diverses nations de ses Etats. Les Flamands opprimés, les Lorrains envahis n'exécraient pas moins la Bourgogne que son duc. De longues années auraient seules pu mettre fin à des inimitiés si profondes, mais lors même que le caractère de Charles n'eût pas été incompatible avec cet apai-

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, XI^e leçon, p. 269 (de l'édition de 1864).

sement, ses deux mortels ennemis de Lorraine et de France ne lui auraient guère laissé le loisir de pacifier ses sujets et de les réconcilier. Eux, en effet, savaient gouverner et patienter.

Si René II avait, à un haut degré, les qualités d'un homme d'Etat, n'étaient-elles pas plus développées encore chez Louis XI, ce modèle de monarque absolu ? En voyant le Téméraire à l'œuvre, Louis renonça vite à lutter par les armes : il ne douta point que l'esprit décidé, mais brouillon, de son adversaire ne servit mieux les intérêts de la royauté que ne l'eussent fait les armées royales. Il ne négligea rien, toutefois, pour multiplier les obstacles sur les routes si divergentes que parcourait le bouillant Charles. Il fournit des subsides, ce « nerf de la guerre », au duc de Lorraine et aux Cantons suisses, donna même quelques troupes à René en 1474, une escorte pour traverser son duché en 1476. Bien servi par ses agents politiques, il détruisit toutes les alliances bourguignonnes, empêcha l'empereur d'investir le Téméraire de la dignité royale, combattit l'influence du pape qui, en mettant fin aux guerres, eût maintenu la prépondérance bourguignonne ; il arrêta l'invasion anglaise à Pecquigny, et détermina les Suisses à secourir la Lorraine. Son argent et son habileté contribuèrent puissamment à la trahison de Campobasso, l'une des causes de l'écrasement des Bourguignons.

Dans l'attente de cette partie décisive qui allait se jouer sous les murs de Nancy, Louis avait pris des mesures pour être informé sans retard de l'issue du combat. Grâce à l'établissement des postes dans le royaume, il en fut « bien tost adverty » : la bataille avait eu lieu le 5; il en connut le résultat le 9 par des lettres que lui avait adressées en toute hâte M. de Craon (1), placé en observation sur la frontière de Lorraine. « Le roy de prime face fut tant surpris de la joye qu'il eut de cette nouvelle, qu'à grand peine sut-il quelle contenance tenir. » Cependant il ignorait encore la mort du Téméraire « et sur ce point estoit sa résolution (ce que peu de gens, comme je crois, ont sçu, excepté moy, dit Commines (2) que, si ledit duc estoit sain de sa personne, il feroit entrer son armée, qui estoit en Champagne et Barrois, incontinent en Bourgogne et saisir le païs, à l'heure de ce grand espouvantement. Et, dès qu'il seroit dedans, advertiroit ledit duc qu'il le faisoit à l'intention de luy sauver et garder que les Alemans ne le destruisissent... et que ce qu'il

(1) Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de mentionner le nom et les actes du lieutenant-général des armées du roi en Champagne, Georges de la Trémoille, sire de Jonvelle, *baron de Craon*, premier chambellan de Louis XI, était l'oncle paternel de Loys de la Trémoille, dit « le chevalier sans reproche », qui débuta comme militaire dans cette chevauchée de Bourgogne et dont Jean Bouchet fit le « panegyric ».

(2) L. V, ch. x.

en auroit pris lui seroit par luy rendu ». Cette révélation de Commines donne un exemple bien caractéristique de la diplomatie prévoyante et rusée du « vieux renard de Plessis-les-Tours ».

« Dès que le roy eut reçu ces lettres..., il envoya en la ville de Tours quérir tous les capitaines et plusieurs aultres grands personnaiges, et leur monstra les lettres. Tous en firent signe de grande joye ; et sembloit à ceulx qui regardoient les choses de bien près qu'il y en avoit assez qui s'y efforçoient ; et nonobstant leurs gestes, ils eussent mieulx aymé que le faict dudict duc fust alle autrement. » Charles était demeuré, en effet, le représentant de la noblesse féodale, qui le considérait toujours comme le champion de sa cause. Les seigneurs français obéissaient maintenant au roi, mais ils avaient conservé un dernier espoir d'indépendance tant que le duc de Bourgogne avait eu quelque chance de succès. Leurs espérances croulaient à la nouvelle de sa défaite.

Après avoir bien joui de leur fausse contenance en les faisant manger avec lui, Louis crut le moment venu de les intéresser au démembrement de l'empire bourguignon, qu'il allait entreprendre. Dès le « lever de table », il « se retira à part et donna a alcuns des terres qu'avoit possédées le duc de Bourgongne », comme s'il eut été sûr de sa mort. « Il despescha le bastard de Bourbon,

admiral de France, et moy, dit Commines (1), et nous bailla pouvoirs nécessaires pour mettre en son obéissance tous ceulx quy s'y voldraient mettre. » Ils partirent immédiatement et apprirent en route la mort du Téméraire. Ils prirent au nom du roi possession d'Abbeville, que Charles VII avait cédé à Philippe le Bon au traité d'Arras de 1435, avec stipulation de retour à la France en cas d'extinction des ducs Valois.

Lorsqu'il sut que le corps de son ennemi avait été retrouvé, Louis XI donna l'ordre à son lieutenant de Champagne, M. de Craon, de marcher sur la Bourgogne à la tête de ses 700 lances (2). En approchant de Dijon, le général français envoya Jean II de Chalon, prince d'Orange (3), avec une escorte, enjoindre à la capitale de la Bourgogne de se soumettre au roi, héritier de tout le duché. On sait qu'en donnant la Bourgogne en apanage à Philippe le Hardi (son quatrième fils), premier des quatre ducs Valois, le roi de France,

(1) *Eod. loco.*

(2) Nous avons vu que la lance comprenait au moins sept combattants à cheval et à pied, sans compter les pages, ni même les « coustillers ». C'était donc une armée de 5.000 soldats environ que commandait de Craon.

(3) Abandonnant la cause du Téméraire dont il était le vassal en tant que possesseur du fief de Chalon, Jean II avait, en 1475, fait hommage de la principauté d'Orange au roi et de ses terres de Dauphiné au Dauphin. Cette principauté fut confisquée, dans la suite, par Louis XI pour cause de félonie, et annexée au Dauphiné.

Jean II, avait réservé le retour à la couronne pour le cas d'extinction des descendants mâles de l'apanage. Or Charles était mort sans hoir mâle, ne laissant qu'une fille, Marie de Bourgogne, filleule de Louis XI. Dijon et toutes les autres places ouvrirent leurs portes, à l'exception d'Auxonne et de quelques autres villes ou châteaux de la Comté.

Le roi fit demander à sa filleule d'accorder sa main au dauphin Charles, qui avait alors huit ans, et, pour obtenir son consentement, il gagna ses deux principaux conseillers, le chancelier Hugonet et le sire d'Himbercourt. Par malheur, les Gantois révoltés égorgèrent ces deux personnages et voulurent forcer Marie à épouser le duc de Gueldre, qu'ils tirèrent de la prison où il avait été enfermé comme parricide. La princesse, sentant la nécessité de s'assurer un défenseur, accueillit avec faveur les offres de mariage de Maximilien d'Autriche, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric. Cette union faisait passer de droit dans les domaines de la Maison d'Autriche une grande partie des états du Téméraire. Elle faisait ainsi de cette maison l'ennemie héréditaire de la France. Louis XI maintint ses justes prétentions sur les deux Bourgognes et l'Artois. La guerre ne lui assura point la possession de cette dernière province : la bataille de Guinegate resta indécise ; mais Marie de Bourgogne mourut en 1482, et les Etats de Flandre, déjà insurgés contre l'Autriche, obligè-

rent Maximilien à signer le second traité d'Arras, qui reconnut les droits de la France quant à l'Artois, à la Bourgogne et à la Franche-Comté.

René II avait espéré s'emparer de tout ou partie des Etats du vaincu. Il dut y renoncer devant l'opposition de Louis XI. Bien plus, le roi parvint à se faire donner par le vieux René d'Anjou le duché de Bar, dont le duc de Lorraine était l'héritier légitime. René II eut plus de reconnaissance envers ses sujets que Louis n'en avait eu pour lui. Le 22 février 1477, il conféra aux nobles tous les droits et privilèges de l'ancienne chevalerie : beaucoup de villages furent exempts d'impôts. Une charte exonéra les habitants de Nancy de toutes les tailles, redevances, aides et autres taxes ordinaires. Ils n'étaient plus assujettis normalement qu'aux « droits d'étalage, poids et vente de rouage » et au « guet », qu'ils étaient tenus de continuer aux remparts et aux portes de la ville. Les capitaines des troupes duciales, ceux qui avaient pris une part si considérable à la libération du pays, furent tout spécialement récompensés. Thierry eut la prévôté de Mirecourt ; Gérard d'Avillers, la seigneurie de Châtenois ; Gratien d'Aguerre, celle de Damvillers ; Oswald de Thierstein, celle de Chaligny ; Bassompierre fut nommé gouverneur de Nancy.

Le duc se montra aussi rigoureux envers les Lorrains trahis à sa cause qu'il était généreux

à l'égard de ses partisans. Il confisqua les biens meubles et immeubles des félons, notamment de Simon des Armoises, des trois frères d'Haraucourt, des deux frères Jacquemin de Lucy, de Vautrin Malhoste, d'Henry de Neufchâtel, du sire de Brandebourg, de Gaspard de Raville, de Jean de Toullon, d'Adam de Varennes, de Ferry de Châtel, de Nicolas de Vaudoncourt, du chevalier Guillaume, de Cunin d'Epinal, du clerc Menget de Rambervillers, de Colard Rudolff. Les terres et meubles confisqués furent donnés aux chefs de l'armée lorraine (1). La vengeance ducale s'exerça non seulement sur des personnes, mais sur des collectivités. Baccarat appartenait à l'évêché de Metz, allié de la Bourgogne, et avait fait en 1476 un fort méchant accueil à René lorsqu'il traversait la Lorraine pour se rendre en Alsace puis en Suisse. Il livra cette place forte aux Suisses qui s'en retournaient dans leur pays. Après un court siège, ils la prirent et l'incendièrent (2).

Récompenses et peines ainsi distribuées, le duc put s'occuper à loisir de réorganiser l'administration de la Lorraine, réduite à néant par la guerre et

(1) V. sur ces confiscations et l'attribution des biens aux vainqueurs, H. Lepage, *Opinion de Dom Calmet*, p. 185 ; — Digot, *op. cit.*, p. 359 ; — Ravold, *op. cit.*, t. II, p. 639-640.

(2) V. Ambroise, *l'Arrondissement de Lunéville* ; — Ch. Mangin, *Mémoires sur Deneuvre et Baccarat*, p. 186 ; — Ravold, *op. cit.*, p. 640-641.

par l'invasion. Il était temps que ces calamités prissent fin. Non seulement il n'y avait plus ni gouvernement, ni sécurité, mais le paysan, pressuré par les soudards, manquait d'argent, même de pain. Dans les villes, où les produits de la campagne arrivaient à grand'peine, le prix des vivres était exorbitant (1). Le trésor ducal, épuisé par les dépenses militaires, se remplit lentement, les exemptions d'impôts accordées par le prince lui ôtant une forte partie de ses ressources (2). Pour faire face aux dépenses de l'Etat, René dut augmenter, le 28 juin 1504, le taux de l'ancienne gabelle. Il eut recours aussi à l'expédient, si usité alors, de la frappe d'une nouvelle monnaie, haussée de valeur nominale et altérée. Peu à peu il lui fut possible de désintéresser les nombreux créanciers de son duché, d'assurer le paiement de ses dépenses ordinaires, de compléter son armement et son système défensif. Il reconstruisit les châteaux de Condé, de Gondreville, de Pont-à-Mousson, de Bar, de Neufchâteau, de Lunéville

(1) Nous en avons vu des exemples au cours de notre récit. En 1484, à la suite d'un rude hiver, il y eut une recrudescence de cherté. La « queue » de vin (environ 200 litres) se vendit 30 fr. ; le resal de blé 5 fr., d'orge 4 fr., d'avoine 3 fr. L'an 1500, la rareté des vivres dégénéra en famine. La disette continua en 1501 et 1502. La peste vint ensuite ravager le pays.

(2) Les fonctionnaires et même les courtisans ne recevaient plus leurs traitements, ni leurs pensions (*liber omnium*, fol. 35, verso).

et d'autres encore. Il accrut les fortifications de Nancy et embellit même cette ville, qu'il fit paver entièrement. Tout en reconstituant ainsi la Lorraine, il ne négligea point ses relations extérieures. Il favorisa, en 1489, l'élection d'un nouvel évêque de Metz, Henry de Vaudémont, son oncle, qui lui livra les places fortes de l'évêché. Il fit de même élire à Toul, en 1495, un de ses parents éloignés, Olry de Blâmont, qui lui donna le comté de Blâmont et permit la levée dans Toul d'*aides* à son profit. Il prit d'assaut Vicherey, s'empara par surprise de Void, resta l'allié de l'évêque de Verdun, refusa de rendre hommage à Maximilien et maria, en 1489, sa sœur Marguerite avec le duc d'Alençon. Il mourut deux ans plus tard d'un refroidissement, à l'âge de 57 ans, le 10 décembre 1508, laissant pour héritier le célèbre duc Antoine, son fils.

